La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

ÉDITION DU
SAMEDI
Montréal,
samedi 21 juin 1997
113e année No 238
182 pages, 13 cahiers
2$ TAXES EN SUS

ÎLES-DE-LA-MADELEINE 2,50 $

GREICHE & SCAFF OPTOMÉTRISTES
336-4444
ACHETEZ MAINTENANT ET PAYEZ SUR 1 AN SANS INTÉRÊT*
* Sur approbation de crédit. Détails en magasin.

Baseball
2
1
page G3

Vacances voyage
John Cabot 500 ans plus tard
cahier H

Sur la route des festivals

Cahier spécial
Le festival international de Jazz de Montréal 1997
Le cahier J... comme dans jazz!

Les festivals de ma vie, un texte exclusif de Placido Domingo
cahier D

«Un stade ou on s'en va»

Le président des Expos lance un ultimatum en dévoilant la maquette du stade du centre-ville

PHILIPPE CANTIN

L'avenir des Expos se jouera au cours des 12 prochains mois. Si l'opération à deux volets dévoilée hier par Claude Brochu ne produit pas les résultats espérés, l'équipe sera vendue et quittera Montréal après la saison 1998.

« Nous ne pouvons pas survivre au Stade olympique, a déclaré M. Brochu, en conférence de presse. Les salaires des joueurs continueront de croître au cours des prochaines années et seul un nouveau stade au centre-ville peut nous apporter les revenus suffisants pour *compétitionner* avec nos adversaires.

« Froidement, la meilleure décision d'affaires serait de vendre l'équipe et d'empocher un profit de 125 millions. Mais le départ des Expos serait un désastre pour Montréal. Nous devons tout mettre en oeuvre pour trouver des solutions. Soyons créatifs et ne fermons pas de portes. »

En présentant la maquette du stade, un édifice de 35 118 sièges situé dans le quadrilatère formé des rues De la Montagne, Saint-Jacques, Peel et Notre-Dame, le président des Expos a lancé un appel au milieux d'affaires, premier volet de son plan. Il les a conviés à acheter 18 000 sièges et 62 loges, ce qui entraînerait des revenus de 70 millions. Cette somme serait consacrée à la construction de l'amphithéâtre, une entreprise de 250 millions.

Deuxièmement, M. Brochu propose aux gouvernements d'identifier des modèles de financement pour trouver les 180 millions manquants. Si, dans un an, ces démarches de vente de sièges et de recherche de financement se révèlent infructueuses, les Expos seront vendus. Jamais auparavant les propriétaires de l'équipe n'ont énoncé aussi clairement leur intention.

Le projet de M. Brochu comporte des embûches. Même si le milieu des affaires soutient son projet, ce qui n'est pas acquis, il devra convaincre le gouvernement Bouchard d'appuyer financièrement le sport professionnel. Or, en traçant le bilan de la session parlementaire cette semaine à Québec, le premier ministre a été direct: « Quand on ferme des hôpitaux, je ne suis pas sûr qu'on ouvre des stades. »

M. Brochu, conscient de la délicatesse du sujet, a commenté ainsi les propos de M. Bouchard: « Je réalise très bien les problèmes de

Voir **UN STADE** *en A2*

■ Autres textes, page G1

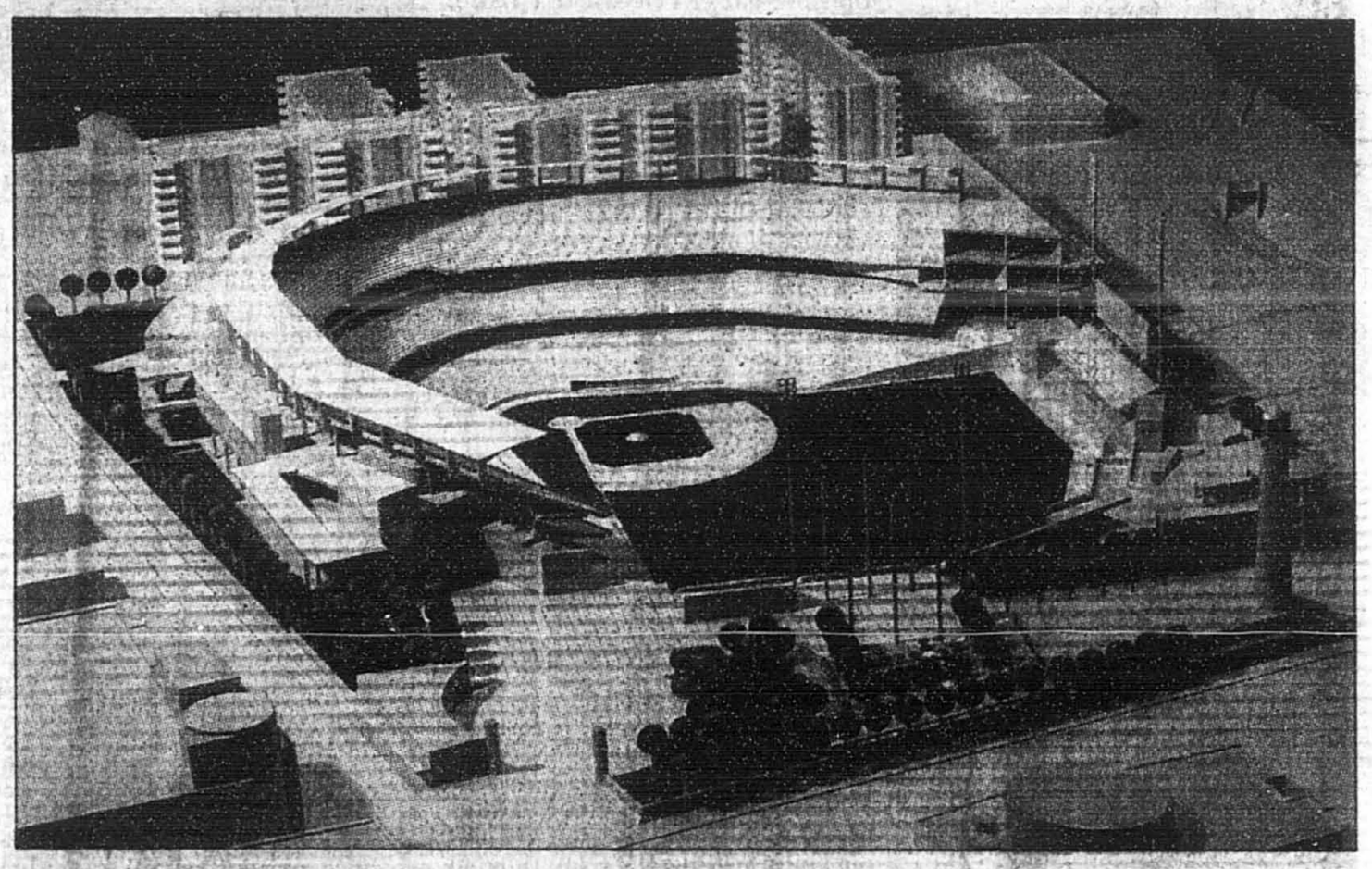

Voilà la maquette du nouveau stade de baseball dont rêvent Claude Brochu et les Expos. Doté de 35 118 sièges et 62 loges, le stade est situé dans le quadrilatère formé des rues Notre-Dame (à gauche) Peel (au premier plan), Saint-Jacques (à droite) et De la Montagne (au fond). L'avenir des Expos à Montréal tient à la réalisation de ce projet de 250 millions. La maquette est l'oeuvre de la firme d'architectes Daniel Arbour et associés, de Montréal.

Du sable dans l'engrenage

À toute vapeur, l'implantation de la maternelle à plein temps se met en branle. Tandis que les enfants partent pour les vacances et qu'on termine l'embauche de 2400 enseignants, les appels d'offres commencent tout juste pour l'aménagement des locaux. Un dossier de Marie-Claude Girard.

À lire, page A21

La «ponction Trudel» va de 2 à 9 %

MARTIN PELCHAT
QUÉBEC

Québec limitera à 2,6 % l'impact de ses transferts de 1998 sur le budget de la Ville de Montréal, qui se situera entre 3,5 % et 5 % pour les autres villes de la CUM; mais les municipalités de la Rive-Sud et de la couronne nord seront sollicitées jusqu'à hauteur de 9 %.

Les transferts de 500 millions s'appuieront en grande partie sur le pelletage aux municipalités de la facture de 420 millions du transport scolaire, ainsi que sur l'abolition des en-lieux de taxes payés par Québec (75 millions) pour ses écoles primaires et secondaires, les centres de soins de longue durée et les CLSC.

Québec refile enfin aux villes les déficits d'exploitation des centres des congrès de Montréal et Québec, de la Place des Arts et du Grand Théâtre de Québec (25 millions). Mais comme la note finale s'élèverait à 544 millions, il la ramène à 500 millions en bonifiant ses enlieux de taxes pour ses hôpitaux, cégeps et universités et par diverses compensations comprenant la remise à la CUM de 25 millions pour les services spécialisés de police qu'elle assume.

C'est en tout cas ce que le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, a décrit hier comme le « scénario privilégié » par le gouvernement. « Si on ne s'entend pas (avec les maires), voici ce que le gouvernement va faire », a traduit un de ses hauts fonctionnaires.

Les représentants de l'Union des municipalités du Québec et des MRC qui, au cours d'une rencontre de trois heures avec le ministre ont pris connaissance hier matin à Québec des factures adressées à chaque mairie, ont aussitôt prédit des hausses de taxes et des réductions de services dans beaucoup de municipalités.

Afin d'éviter cela, Québec demande aux villes, et particulièrement celles des grands ensembles, d'examiner les moyens de réduire

Voir **LA PONCTION** *en A2*

■ Autres textes, page A3

La Saint-Jean à Silicon Valley

Le rêve californien mis à jour

La charrue passe
dans le ciel
Et je descends
lentement
L'escalier rouge
et blanc d'l'avion
Qui m'emporte
chaque nuit
En Californie

- Robert Charlebois (1968)

J'ai toujours rêvé de travailler à la *Guerre des étoiles*. C'est ça qui m'a vraiment poussée à venir ici.

- Marjolaine Tremblay (1997)

RICHARD HÉTU
collaboration spéciale,
SAN FRANCISCO

Trente ans plus tard, le rêve californien a changé pour plusieurs Québécois. De psychédélique qu'il était au temps de Robert Charlebois, il est devenu informatique pour la génération de Marjolaine Tremblay. Mais l'oncle Robert devrait quand même se reconnaître dans ses jeunes compatriotes. Comme lui dans les années 1960, ils se rendent au bout du continent américain pour participer à une révolution.

Âgée de 24 ans, Marjolaine Tremblay est une star de l'animation par ordinateur. Depuis trois ans déjà, elle travaille pour Industrial Light & Magic, une des compagnies du créateur de *Star Wars*, George Lucas. Ces jours-ci, dans un building anonyme de San Rafael, en banlieue de San Francisco, elle conçoit, avec d'autres animateurs, les effets spéciaux du film qui lancera, en 1999, la nouvelle trilogie de la *Guerre des étoiles*.

« J'ai toujours rêvé de travailler à la *Guerre des étoiles*, dit Tremblay, originaire de Québec. C'est ça qui m'a vraiment poussée à venir ici. J'avais été tellement marquée en voyant le film à l'âge de quatre ou cinq ans. Et aujourd'hui, je m'arrête et je me dis ça se peut pas que je sois rendue ici! »

L'histoire de Marjolaine Tremblay peut sembler magique, mais

Voir **LA SAINT-JEAN** *en A2*

■ Dans le cahier *Plus*:
La Mecque de l'informatique

PHOTO AP
Marjolaine Tremblay

924 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX

Petites annonces		- affaires	F3	Bridge	I4	Éditorial	B2	Les petits compagnons	I4	Mot Mystère	G8
- index	C10	Arts et spectacles	cahiers C et D	Carrières	cahier K	Encans	B9	Loteries	A2, A16 et G12	Opinions	B3
- immobilier	C10, E1	- horaires-spectacles	D15	- professions	K1 à K15	Êtes-vous observateur	C10	Météo	G12	Philatélie	I4
- marchandises	E5 et E6	- Télé-horaire	D2	- formation	K16	Feuilleton	G8	Monde	A28	Plus	B1, B4 à B5
- emplois	E6, G7	Actualités	A21	Décès	G10 et G11	Horoscope	I5	Mon Toit	cahier I	Politique	B6
- automobile	G7, G11	Avis	B8	Échecs	I4	Jardiner	I6	Mots croisés	E1 et I5	Restaurants	D18
				Économie	cahier F					Vacances - voyage	cahier H
										Vin	D19
										Sports	cahier G
										- Robert Duguay	G2
										- Chasse et pêche	G5

MÉTÉO
Orages en après-midi
Max. 28, min. 17
page G12

Depuis 1967 portes & fenêtres VERDUN
Modèle SN-001
PORTE D'ACIER INSTALLÉE peinte en blanc
499$
Incluant : poignée à clé Weiser et recouvrement de vinyle
Offre valide jusqu'au 31 août 1997
Rive-Sud 139, boul. Laurier (rte 116, St-Basile) 653-2265
St-Isidore Habitat Centre Lanoôt 875-6645
Laval 4525, boul. Samson (Chom., près aut. 13) 681-1547
Montréal 1525, rue Moreau (coin Ste-Catherine) 524-6383
Verdun 3032, boul. LaSalle (près Atwater) 769-1725
Ottawa 104, Clément-Embrun (613) 443-2694

Suites de la une

« Un stade ou on s'en va »

UN STADE / *Suite de la page A1*

nos services de santé. Mais l'activité économique contribue à en assumer les frais. Actuellement, la présence des Expos vaut aux deux ordres de gouvernement 43,8 millions en impôts, taxes et charges sociales. Cette somme atteindrait 77 millions dans un nouveau stade. Et durant la période de construction, le Trésor public toucherait 59,6 millions. »

M. Brochu estime que ces chiffres ne seront pas contestés par le gouvernement du Québec. Et il assure n'avoir aucune intention de demander une subvention directe. Serge Ménard, le ministre d'État à la Métropole, a cependant jeté une douche d'eau froide sur ses espoirs, quelques heures après sa présentation.

« J'espère que les Expos demeureront à Montréal, a dit M. Ménard. Mais devons-nous vraiment utiliser des fonds publics pour atteindre l'objectif? Il y a quatre ans, les Expos nous disaient que le Stade olympique était un des meilleurs stades de baseball en Amérique. Aujourd'hui, en raison des changements de tendance dans l'industrie, il semble que ce ne soit plus le cas. Ça démontre combien le baseball professionnel est une entreprise à risques. Et dans le contexte actuel, nous ne devrions peut-être pas nous engager dans des activités risquées. »

M. Ménard a cependant laissé une porte entrouverte. Saluant l'initiative des Expos d'en appeler aux milieux d'affaires, il a dit: « Voilà le vrai sondage. Si ça fonctionne, on pourra mieux évaluer les retombées économiques. Quand le gouvernement investit, il doit être sûr de pouvoir rentrer dans son argent. Dans le cas du nouveau stade, les Expos devraient cependant en faire la démonstration. »

Bref, à moins que les Expos ne vendent rapidement 18 000 sièges et 62 loges, le gouvernement ne semble pas disposé à les appuyer. En revanche, le succès de cette opération pourrait créer une brèche et modifier les données.

La « ponction Trudel » va de 2 à 9 %

LA PONCTION / *Suite de la page A1*

leur masse salariale en négociant « en premier lieu » des congés de contribution aux 91 régimes de retraite d'employés municipaux qui enregistrent des surplus actuariels de 222 millions. Le ministre les invite aussi à avoir recours à leurs surplus budgétaires, qui s'élèvent à 800 millions.

Et aux maires qui affirment ne pouvoir négocier des économies avec leurs syndicats dans l'échéancier serré décrété par le ministre, ou retirer à temps les profits d'éventuelles fusions ou mises en commun de services, M. Trudel offre un financement temporaire « afin de leur permettre d'assurer la transition jusqu'au plein rendement des mesures de réduction de dépenses ». Un fonds de 250 millions pourrait être ainsi disponible.

La « proposition » Trudel comporte des « mesures d'atténuation » de 190 millions, que Québec financera par une redistribution des recettes — déjà remises aux villes — de la taxe sur les télécommunications, le gaz et l'électricité (TGE), afin d'éviter que les impacts sur les municipalités, en particulier les plus petites, dépassent 9 % de leur budget.

Dans les faits, on constate dans la grande région de Montréal que l'impact des transferts augmente en pourcentage du budget à mesure qu'on s'éloigne du centre vers les couronnes, où le transport scolaire est plus coûteux. Ainsi, l'impact sera de 2,6 % à Montréal et de 3,5 % à 5,6 % dans les villes de l'île. Dans toute la CUM, Québec prélèvera ainsi 95 millions des transferts de 500 millions, dont 46 millions à Montréal.

PHOTO PC

En compagnie du président du Conseil du Trésor, Jacques Léonard, le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel (à droite) s'apprête à révéler son plan de transfert de 500 millions aux municipalités.

L'impact sera ensuite de 5,2 % à Laval — bien que selon le maire Gilles Vaillancourt, une erreur de calcul de Québec sous-estime cet impact de 2 % —, de 6,6 % à Longueuil, pour aller jusqu'à 8 et 9 % dans des villes comme Saint-Hubert (8,9 %), Brossard (8,2 %) et Saint-Eustache (9 %) et dans beaucoup de municipalités des Laurentides.

Brandissant une carte des écarts fiscaux entre Montréal et ses banlieues, M. Trudel n'a pas caché que sa démarche vise aussi à équilibrer davantage la taxation. « Nous voulons une réduction de l'écart entre le centre et les autres villes. »

Les six villes-centres (Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi) ont d'ailleurs été les seules hier à applaudir le ministre, elles qui bénéficient de mesures d'atténuation limitant l'impact des transferts à 2,2 à 2,7 % de leur budget. Elles recevront aussi 11 millions de plus chaque année à même les revenus de la TGE.

Ces villes ont également tout à gagner dans des « mesures d'équité » que Québec pourrait par ailleurs imposer si les maires ne s'entendent pas entre eux d'ici janvier. Ces mesures prévoient entre autres le partage à l'échelle de l'agglomération des coûts des équipements à vocation régionale (comme le Biodôme, le Jardin botanique ou le parc du Mont-Royal) et du déficit d'exploitation des HLM.

Quant à la Ville de Montréal, à qui Québec impose un fardeau de 46 millions (2,6 %) qui viendra pratiquement annuler les effets du pacte fiscal de 50 millions qui sera annoncé la semaine prochaine, elle pourra se dégager une « importante marge de manoeuvre », équivalente à près de 4 % de son budget, si elle réussit à réduire de 6 % ses dépenses, un objectif que lui fixe toujours Québec, a dit M. Trudel.

Montréal pourra utiliser cette somme récurrente, partie du pacte fiscal permanent, pour rétablir l'équilibre avec les autres municipalités, explique le ministre, qui espère voir les syndicats collaborer. « Les syndicats ont dit: on sait que des villes sont plus mal prises que d'autres », rappelle M. Trudel, qui les invite à joindre le geste à la parole.

La Saint-Jean à Silicon Valley

LA SAINT-JEAN / *Suite de la page A1*

elle n'a rien de vraiment extraordinaire à Silicon Valley, ce corridor de 150 kilomètres s'étendant de San Francisco à San Jose, où se trouvent pas moins de 6000 entreprises high-tech. Dans cette région où l'informatique et le multimédia ouvrent la voie au XXIe siècle, un blanc-bec à peine sorti de l'école peut devenir multimillionnaire du jour au lendemain. Littéralement. Il suffit d'avoir une idée. Comme Marc Andreessen, créateur de Netscape, logiciel qui permet de naviguer sur Internet.

« Silicon Valley est la preuve de la vitalité continue du capitalisme », estimait la revue britannique *The Economist*, en mars dernier.

Et les Québécois de Silicon Valley n'échappent pas à l'esprit d'entreprise de la région, où les petites compagnies les plus performantes portent le joli nom de « gazelles ». Ils bûchent, ils créent, il s'amusent, mais plusieurs rêvent aussi de se lancer un jour en affaires.

« Si je croyais tenir une bonne idée, et que je pouvais subvenir à mes besoins pendant un an ou deux, je penserais à partir ma propre compagnie », dit Éric Lebel, 31 ans, programmeur chez Pixar, le studio d'animation responsable du film à succès *Toy Story*.

En attendant, il a le coeur à la fête. Demain, avec sa blonde et d'autres Québécois, il célébrera la Saint-Jean à Coyote Point, près de San Francisco, sur le bord du Pacifique. Depuis quatre ans, pour plusieurs Québécois de Silicon Valley, la fête nationale n'est plus seulement une date au calendrier américain.

« C'est une occasion de parler français, de se réunir, d'échanger et de s'amuser », dit l'instigatrice de l'événement, Martyne Pagé, 30 ans, responsable du site Web du magazine *PC World*. « De plus en plus, c'est aussi une occasion de faire du networking. »

Cette année, Martyne Pagé a établi une liste de diffusion par courrier électronique regroupant quelque 70 Québécois travaillant à Silicon Valley. La liste est loin d'être exhaustive, mais elle suggère une présence accrue des Québécois dans la région, selon celle qui vit à San Francisco depuis sept ans.

« J'ai vraiment l'impression que nous en sommes à un tournant, dit Pagé. En six mois, grâce à Internet, j'ai eu plus de contacts québécois qu'au cours des cinq années précédentes. Ça bouge de façon incroyable. »

La Presse

Renseignements : 285-7272
Abonnement : 285-6911
Télécopieur pour abonnement : 285-7039
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30
Samedi de 7 h à midi
Dimanche de 7 h à 11 h
Rédaction : 285-7070
Promotion : 285-7100
Les petites annonces : 285-7111
Télécopieur : 848-6287
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Décès, remerciements : 285-6816
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30
Grandes annonces
Détaillants : 285-6931
National, TéléPlus : 285-7306
Carrières et professions, Nominations : 285-7320
Comptabilité
Grandes annonces : 285-6892
Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par: *La Presse, Ltée.*
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650» Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

00256

Code du jour **25-6**

Samedi, 21 juin 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **750**
à quatre chiffres : **9748**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:
■ à Laval: Carrefour Laval, 3003, boul. Le Carrefour, de 11 h à 17 h. Objectif: 250 donneurs;
■ à Longueuil: Place Désormeaux, 2877, chemin Chambly, de 10 h 30 à 16 h. Objectif: 100 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE

Le mal masqué

■ Handicapé d'un mystérieux syndrome du XXe siècle plutôt méconnu des médecins, Raymond Séguin doit depuis 16 ans porter régulièrement un masque filtrant pour se protéger des vapeurs chimiques et des fines particules. Doit-il s'exposer à un parfum qu'aussitôt il se met à tousser et voit apparaître des plaques rouges sur son crâne. Ce mystérieux syndrome, c'est l'hypersensibilité chimique, qui fait l'objet d'un intéressant dossier signé André Fauteux et publié dans notre cahier Santé de demain.

QUESTION DU JOUR

La Presse Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Selon Claude Brochu, si Montréal perd les Expos ce sera un désastre. Êtes-vous d'accord?

Les télédiffuseurs afficheront à l'écran des cotes pour aider les parents à choisir les émissions convenables pour leurs enfants. Cette mesure est-elle suffisamment restrictive?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été :

Oui: 48 %
Non: 52 %

Royal Crown Derby
Économisez JUSQU'À 40%
ET PROFITEZ D'UNE OFFRE-BONI GRATUITE

Royal Doulton®
À l'achat d'un couvert, recevez gratuitement une assiette creuse de 8 po. Procurez-vous un ensemble de 20 pièces et recevez gratuitement 4 assiettes creuses! Une valeur pouvant atteindre jusqu'à 664 $.
Un service de 20 pièces comprend 4 assiettes plates, 4 assiettes à dessert, 4 assiettes à hors-d'oeuvre, 4 tasses et soucoupes.

Ens. 20 pièces	Prix détail sugg.	Ass. creuse gratuite	Prix spécial
Tennyson	1080,00 $	368,00 $	584,00 $
Biltmore	1340,00 $	460,00 $	720,00 $
Josephine	760,00 $	260,00 $	412,00 $
Alice	720,00 $	244,00 $	388,00 $
Forsyth	1000,00 $	340,00 $	540,00 $
Darjeeling	920,00 $	312,00 $	496,00 $
Princeton	980,00 $	664,00 $	528,00 $
Harlow	1340,00 $	460,00 $	720,00 $
Royal Gold	1900,00 $	648,00 $	1024,00 $
Cloisonne	1600,00 $	544,00 $	864,00 $
Derby Border	1900,00 $	648,00 $	1024,00 $
Kendelston	1600,00 $	544,00 $	864,00 $

* Sur le prix régulier

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

Place Portobello, Brossard 671-2202
Les Galeries Laval 681-9090
Centre Rockland 341-7810
Les Promenades de la Cathédrale 282-9525

La Presse

Le mot du jour

feu

■ Le *feu* est un élément destructeur. Lorsqu'il se propage en causant des dégâts, on le nomme *incendie.*

— La sécheresse du début de juin a engendré de nombreux incendies de forêt.

— Un violent incendie a ravagé un immeuble, dans le quartier Rosemont.

Par ailleurs, *prendre en feu* est un canadianisme familier. On écrira plutôt *prendre feu.*

Paul Roux

Club Aventure
De Montréal.. voyages
... à Trois-Rivières 2514578
514 990-9290
1-800-342-9290

L'EXPRESS DU MATIN

Pacte de suicide ?

■ Les cadavres de deux jeunes adultes ont été découverts hier midi dans un appartement du boulevard Langelier, à Montréal-Nord, vraisemblablement à la suite d'un pacte de suicide à l'héroïne. Selon le lieutenant Jacquelin Houde, de la police de la CUM, les corps nus de l'homme de 18 ans et de la femme de 20 ans se trouvaient inertes sur un matelas d'une chambre à coucher, près duquel se trouvaient également des seringues. Un ami des deux victimes, qui a fait la macabre découverte, vers 13 h, a appelé la police en expliquant que les deux jeunes gens avaient consommé de l'héroïne. La police n'a apparemment pas trouvé de note d'explication, mais le jeune homme avait parlé récemment de ce voyage ultime à une autre amie.

Traverse : pas de grève

■ Le Conseil des services essentiels a reçu hier une lettre du Syndicat international des marins canadiens l'informant du retrait de l'avis de grève qui devait avoir lieu lundi. Le 11 juin, le Conseil avait été avisé de l'intention de déclencher une grève de la part des membres du Syndicat international des marins canadiens. Grâce à la médiation effectuée par la Conseil des services essentiels et à l'intervention du médiateur du ministère du Travail dans le dossier, le syndicat a décidé d'annuler sa grève et, de ce fait, les employés visés retourneront travailler le 23 juin à la traverse Matane-Baie-Comeau-Godbout.

Des architectes excellents

■ Les architectes Boutros+Pratte, de Montréal, ont remporté hier une médaille d'excellence remise par le gouverneur général du Canada, Roméo LeBlanc qui décernait ses prix d'architecture 1997. Les architectes montréalais ont remporté le prestigieux prix pour le projet de logements sociaux Plaza Laurier, sur le Plateau Mont-Royal. Un autre architecte québécois, Pierre Thibault, de Québec, a lui aussi reçu un prix d'excellence pour la conception du Théâtre de la Dame de Coeur, à Upton.

Plus de taxes, moins de services

«C'est un jour de deuil», dit le président de l'UMQ

MARTIN PELCHAT
QUÉBEC

Des hausses de taxes et des réductions de services sont maintenant inévitables dans de nombreuses municipalités, ont affirmé hier les leaders de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de celle des MRC (UMRCQ).

« C'est un jour de deuil pour les contribuables payeurs de taxes foncières du Québec », a lancé le président de l'UMQ, Mario Laframboise, au terme de la rencontre de trois heures qui avait été convoquée à Québec par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel et au cours de laquelle le ministre a distribué ses factures de 1998.

Selon l'UMQ, Québec a choisi le pire des scénarios en optant pour le transfert aux municipalités de la facture de 420 millions du transport scolaire, alors qu'elles n'ont aucun contrôle sur ce secteur et que ses coûts sont loin d'être uniformes. « C'est une première au Québec : les contribuables fonciers paieront un programme social, soit l'éducation », dit M. Laframboise.

« Je prédis des hausses de taxes pour 1998 pour plusieurs de nos membres », déplore de son côté le porte-parole de l'UMRCQ et préfet de la MRC d'Argenteuil, Florian Saintonge. « C'est loin d'être un nouveau souffle. »

La présidente de la Fédération des commissions scolaires, Diane Drouin, critique elle aussi ce « désengagement inadmissible de l'État dans une mission sociale de base ». Mme Drouin craint en outre pour l'accessibilité au transport scolaire, que les 1 389 municipalités, désormais bailleurs de fonds, pourraient être tentées de réduire.

« En clair, cela signifie des taxes de plus ou des services de transport scolaire en moins », dit-elle, tout en se demandant pourquoi le gouvernement complique un système actuellement efficace et moins coûteux que dans les autres provinces. « Une orientation tout à fait farfelue. »

Des heureux

Dans ce concert de réprobation, seules les six villes-centres applaudissaient hier le ministre, dont les propositions réduiront de 7,5 % l'écart de près de 49 % entre l'effort fiscal de leurs villes et celui de la moyenne des municipalités de la province.

« Le gouvernement du Québec a été attentif aux demandes des villes-centres afin que ce transfert de responsabilité soit également une amorce à une véritable réforme de la fiscalité municipale visant l'équité entre les contribuables des différentes municipalités », ont déclaré hier les porte-parole du Comité des grandes villes-centres (Montréal, Québec, Hull, Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi).

Bien que dans les villes de la CUM, l'impact des transferts soit en moyenne de 3,4 %, le président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal (CMBM), Peter Trent, s'attend à ce que la note monte beaucoup si Québec impose les mesures d'« équité » qu'il demande aux villes de négocier d'ici 1998. La banlieue devra notamment partager avec Montréal le déficit de certains de ses équipements.

« Il y a beaucoup de factures qui ne sont pas encore quantifiées, dit M. Trent, maire de Westmount. Et on oublie qu'on vient de recevoir 75 millions avec la hausse de la taxe scolaire dans l'île de Montréal. »

M. Trent croit donc que les contribuables des villes de la CUM doivent s'attendre à des hausses de taxes. « Je ne crois pas qu'on va être capables de réduire nos coûts de main-d'oeuvre et je ne crois pas que le gouvernement va aller jusqu'à une loi spéciale. »

Le maire de Verdun, Georges Bossé, était quant à lui fort déçu de voir que sa ville et celle de Montréal-Nord étaient les deux plus touchées proportionnellement par les transferts, Québec exigeant d'elles 5,2 % (3,6 millions) et 5,6 % (3,9 millions) respectivement. « Deux vieilles villes qui ont des secteurs de pauvreté importants et dont les vieux quartiers ont besoin d'investissements », remarque M. Bossé.

Verdun étudie présentement la possibilité de fusionner son service d'incendie avec LaSalle et Saint-Pierre pour rationaliser, mais du côté de la récupération de la masse salariale, les discussions sont plutôt mal engagées, dit M. Bossé, puisque les pompiers sont en arbitrage et que les cols bleus réclament un plancher d'emploi.

« Je ne vois pas comment on va pouvoir réduire avec ça l'écart fiscal entre les villes de l'île de Montréal et le reste de l'agglomération », déplore pour sa part la présidente du comité exécutif de la CUM, Vera Danyluk.

Le maire de Laval, Gilles Vaillancourt, qui est en campagne électorale, espère néanmoins quant à lui absorber sans hausses de taxes la facture dont il a hérité hier. Chiffrée à 5,5 % de son budget par le ministre, elle s'élève plutôt à 7,2 %, dit M. Vaillancourt. « Ils ont oublié de calculer la part que l'Agence métropolitaine de transport va me demander l'an prochain. »Enfin, le maire de Rosemère, Yvan Deschênes, prédisait un été et un automne chauds au gouvernement, lui dont la municipalité écope à hauteur de 7,6 % (1,09 million) et dont la MRC de la couronne nord (Thérèse-de-Blainville) fait face à une facture moyenne de 8,3 %.

Contribution des villes de la région métropolitaine

Villes	Impact financier	% du budget actuel	Villes	Impact financier	% du budget actuel
Montréal	46 832 347	2,6	Sainte-Thérèse	1 879 407	8,6
Laval	21 667 611	3,2	Le Gardeur	1 296 955	9,0
Saint-Laurent	5 548 438	3,5	Deux-Montagnes	1 250 518	9,0
Montréal-Nord	3 915 700	5,6			
LaSalle	3 791 085	4,4	Longueuil	9 278 368	6,6
Verdun	3 601 531	5,2	Saint-Hubert	6 676 542	8,9
Pierrefonds	2 649 716	4,7	Brossard	5 098 457	8,2
Westmount	1 226 811	1,7	Boucherville	2 844 781	5,9
Outremont	1 088 408	3,4	Saint-Bruno	1 988 741	7,7
CUM	102 141 806	3,4	Beloeil	1 572 370	8,9
			Chambly	1 465 098	8,7
Repentigny	4 238 968	8,7	Sainte-Julie	1 443 464	6,8
Saint-Eustache	3 551 760	9,0			
Blainville	2 381 418	8,3	Saint-Jean	3 116 378	6,8
Saint-Jérôme	2 266 786	8,4	Vaudreuil-Dorion	1 706 214	8,1
Boisbriand	2 106 240	8,2	Pincourt	1 020 750	8,9

Infographie *La Presse*

Bourque est satisfait, mais n'applaudit pas

SONIA SARFATI

S'il n'applaudit pas à la facture de 47 millions dont écope Montréal dans le transfert de 500 millions aux municipalités, le maire Pierre Bourque voit d'un bon oeil le fait que Québec ait ponctué cette facture en reconnaissant les responsabilités des villes-centres.

Rappelant qu'une facture demeure une facture et que personne n'est heureux lorsqu'il en reçoit une, le maire de Montréal voit comme « un pas dans la bonne direction » le fait que le gouvernement reconnaisse à Montréal « des responsabilités que d'autres municipalités n'ont pas ».

« Là-dessus, il faut lever notre chapeau », a-t-il indiqué lors d'une conférence de presse improvisée à la suite des annonces faites hier à Québec par le ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel.

Le maire Bourque a d'autre part insisté sur sa volonté de ne pas hausser les taxes municipales, d'autant plus que les Montréalais viennent d'hériter d'une hausse substantielle des taxes scolaires.

« Cette taxe fait très mal. C'est donc normal que dans le cadre du 500 millions, nous soyons moins pénalisés que les autres. Je crois que les villes de banlieue peuvent comprendre », a ajouté Pierre Bourque, l'impact du transfert sur Montréal étant de 2,6 % de son budget — alors qu'il peut atteindre 9 % dans les municipalités de taille moindre.

Ce 2,6 %, le maire croit qu'il peut être compensé par des négociations avec les employés municipaux. Et, sur ce terrain, il compte sur l'appui de Québec. La dernière mesure à laquelle il voudrait recourir étant, a-t-il répété, une augmentation de la taxe municipale.

Mais là-dessus, il ne peut rien confirmer avant d'avoir pris connaissance du pacte fiscal (la semaine prochaine), de l'ampleur des mesures récurrentes ; bref, avant d'avoir un portrait global de la situation — c'est-à-dire, au mois d'août.

Les infirmières réclament de Québec un sommet sur la santé à l'automne

SONIA SARFATI

À bout de souffle, les infirmières demandent au gouvernement de tenir cet automne un sommet sur la santé et souhaitent, parallèlement, mener une vaste campagne d'information afin de sensibiliser le public aux problèmes qu'elles éprouvent dans l'exercice de leur profession au sein d'un système de la santé... de plus en plus malade.

« Il y a ce que l'on ne fait plus — et dont on entend beaucoup parler —, mais il y a aussi ce que l'on fait moins et ce que l'on fait mal, faute de ressources », a regretté Jennie Skene, présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec, au terme du conseil fédéral de la FIIQ, qui s'est terminé jeudi après trois journées de discussions.

Tout en reconnaissant qu'il existe des objectifs louables derrière la réforme du système de la santé, Mme Skene affirme que le virage a été pris trop rapidement et qu'il « faudrait à présent se donner un temps de réflexion. Le gouvernement doit arrêter la machine et faire le point avec toute la lucidité et l'honnêteté que cela exige ».

D'où l'idée d'un sommet de la santé, auquel la Fédération (qui représente 45 000 infirmières et infirmiers) voudrait que participent des représentants du gouvernement et des établissements où des soins sont fournis, de même que des personnes qui travaillent dans le milieu de la santé et des gens qui reçoivent des soins.

Ces derniers, après trois ans de « virage », sont plus conscients que jamais des conséquences des compressions budgétaires et de personnel pour les avoir vécues — directement ou via un membre de leur famille.

Mais ce n'est pas assez. Par une campagne d'information qui serait menée à l'automne, la FIIQ souhaite faire ressortir auprès du public le rôle que les infirmières devraient jouer, et les lacunes qu'elles voient dans un système où elles jouent « un rôle névralgique ».

Pourtant, soutient la présidente de la Fédération, elles sont nombreuses à être à bout de souffle, tant physiquement que moralement.

« Nous avons atteint un point de non-retour. À notre sens, c'est le réseau qui va éclater, a conclu Mme Skene. Dans la situation actuelle, les infirmières ne peuvent plus assurer une qualité de soins. Certaines craignent même pour la sécurité de leurs bénéficiaires. »

Auxiliaires : que cessent les abolitions de postes

Presse Canadienne

La CEQ demande aux directions d'hôpitaux de cesser d'abolir des postes d'infirmières auxiliaires, affirmant qu'en bout de ligne, ces abolitions ne représentent même pas une économie.

La centrale syndicale propose de suspendre ces abolitions au moins jusqu'à ce que le comité qui se penche présentement sur les orientations de la main-d'oeuvre en soins infirmiers ait livré ses conclusions.

En conférence de presse hier, à Montréal, la présidente de la CEQ Lorraine Pagé a fait valoir que l'abolition de postes d'infirmières auxiliaires s'explique d'autant plus mal que souvent, celles-ci doivent être remplacées par des infirmières, qui commandent un salaire plus élevé.

Le problème vient du fait que les infirmières auxiliaires sont limitées dans le type d'actes médicaux qu'elles peuvent poser. Ce chevauchement interprofessionnel entre infirmières et infirmières auxiliaires fait que les directions d'hôpitaux sont tentées de faire appel de plus en plus aux infirmières qui, elles, sont moins limitées dans le nombre et le type d'actes médicaux.

L'injection additionnelle de 600 000 $ permettra 120 interventions cardiaques de plus cet été

ÉRIC TROTTIER

La direction de l'Institut de cardiologie se réjouit de l'injection additionnelle de 600 000 $ annoncée par le gouvernement Bouchard cette semaine pour permettre d'opérer dès cet été les 120 patients de la région de Montréal qui auraient normalement dû attendre jusqu'à l'automne avant de passer sous le bistouri.

« Pas de vacances cet été, nous allons travailler ! » s'est exclamé hier le directeur des services professionnels de l'hôpital de la rue Bélanger, le docteur François Gauthier.

« C'est une excellente nouvelle, qui va certainement rassurer les patients cardiaques qui ont déjà à vivre des situations fort angoissantes », a-t-il dit.

Selon le médecin, les 600 000 $ soudainement découverts jeudi par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, vont permettre de faire passer la liste d'attente de l'institut de 160 à 40 patients.

Près de 120 malades cardiaques seront donc opérés plus tôt que prévu, cet été, à commencer par les 38 cas plus urgents de personnes qui sont hospitalisées dans divers hôpitaux en attendant de subir une intervention chirurgicale.

Selon le docteur Gauthier, l'hôpital va augmenter son rythme d'intervention dès lundi, opérant une trentaine de patients par semaine au lieu des 20 normalement prévus.

L'institut disposera-t-il des ressources nécessaires ? « Nous n'aurons pas de problème de pénurie d'anesthésistes, assure le médecin. Quant au personnel médical (chirurgiens, infirmières spécialisées, etc.), plusieurs ont déjà accepté de revoir leurs disponibilités et même d'annuler leurs vacances... »

GRAND BROUE-HAHA A LA SAQ

Économisez

10 %

à l'achat de 6 bières ou plus

Cet été, la Société des alcools du Québec fait mousser ses mousses. Blondes, brunes ou rousses, ces bières aux jolies frimousses vous en feront boire de toutes les saveurs... à un prix délicieusement désaltérant. Choisissez au moins six bières parmi notre gamme exclusive de lagers, pilseners, ales, blanches, bières d'abbaye ou autres, et obtenez un rabais de 10 %. De quoi pousser des hi ! des ho ! des ha ! et faire grand bruit de tout ce broue-haha !

Jusqu'au 16 août

Société des alcools du Québec

Les goûts, ça se discute.

La modération a bien meilleur goût. Educalcool

Les détenteurs de permis et les agences de la SAQ ne peuvent profiter de cette offre.

Rue Waverly

Pierre FOGLIA

Je suis grand-père. Si, c'est vrai. Elle s'appelle Adèle. Ou Bobinette, c'est comme on veut. Elle a un mois. L'autre soir, c'était la première fois que j'allais la promener. Après son biberon, elle a vomi un peu sur mon T-shirt et s'est endormie, petite chose tiède et mollassonne qui dodelinait de la tête sur mon épaule. On a descendu les escaliers. On a remonté la rue Waverly. Sa mère courait derrière nous pour lui mettre un bonnet et des petits bas.

Tu ne pouvais pas mieux choisir comme mère, Bobinette, t'auras pas froid avec elle. Même que des fois, t'auras un peu chaud.

Tu ne pouvais pas mieux choisir non plus que ce quartier-là pour entrer dans la vie, pour entrer dans la ville. Ce bout de rue Waverly, entre Fairmount et Saint-Viateur, est un espace d'une grande bonté urbaine. Et ce n'est pas parce qu'on y trouve toutes les nationalités. Pas seulement. Le mélange des races ne suffit pas, il faut aussi que se mêlent les classes, riches et pauvres, les âges, enfants et vieux, les genres, artistes et cols bleus. Rue Waverly, l'urbanité a retrouvé un sens intime et chaleureux. Le civisme y est civilisation...

Je t'ennuie, Bobinette ? Ah ça, t'as raison, t'aurais pu mieux choisir comme grand-père. Qu'est-ce tu veux, on me paie pour écrire des trucs dans le journal, et tu ne sauras jamais, quand je t'emmènerai balader, si ce n'est pas juste un prétexte à chroniquer. Faudra t'y faire. Ou m'envoyer chier comme l'a fait quelquefois ta mère.

Qu'est-ce qu'on disait ? Ah oui. La rue Waverly. Elle commence à Fairmount, avec le Collège français, Puis il y a une Italienne, toujours dans son jardin. Puis il y a une cinéaste qui n'était pas là. Puis il y a Marie-Thérèse qui est égyptienne, et ses deux petits enfants, Michael et Anaïs, un gros chat tabby qui s'appelle Bill, et Scott, le chien. Ils étaient tous dehors sous la surveillance farouche d'Anaïs, trois ans et demi :

— Bonjour Anaïs, comment vas-tu ?

— Je te dis pas bonjour. Je te prête pas mon chat. Je te prête pas mon chien. Et tu peux pas entrer chez nous.

Tu vois, Bobinette, cette petite fille-là, quand elle sera grande, elle sera tueur à gages chez les Rock Machine. Toi, Bobinette, as-tu une idée de ce que tu veux faire quand tu seras grande ? Tu sais ce qui me rendrait malade et me ferait sûrement mourir ? C'est si tu faisais de la nage synchronisée. J'aimerais mieux que tu rentres chez les Rock Machine avec Anaïs. C'est sûr, faudrait que tu changes de nom, Bobinette, ça ferait pas sérieux chez les Rock Machine. Qu'est-ce tu dirais de Ovaire-Dose ? C'est un beau nom pour une fille, Ovaire-Dose. Pour un bébé aussi, à bien y penser.

Concentré comme je l'étais à expliquer la vie chez les Rock Machine à Bobinette, j'ai failli renverser la dame tout pâmée qui nous barrait le chemin : « Gnagnagna le beau bébé, comme il est beau, miou miou mium, on en mangerait, j'en reviens pas comme c'est petit, les petits pieds, les petits bras, les petits doigts, le petit nez »... Puis la dame a passé la main sur l'arrondi de son ventre : « Moi aussi ! Pour octobre ! Mon premier ! Vous ? »

— Si c'est mon premier ? C'est mon 17e, madame. Tous in vitro. En fait, je suis le Père du meuble. Les bébés, je les donne en prime avec l'achat d'un set de salle à dîner rustique...

Tu vois, Bobinette, de tous les bébés animaux, celui de l'Homme et de sa fiancée est celui qui se développe le plus lentement et je soupçonne que c'est à cause des guiliguilis dont on l'abrutit les premiers mois de sa vie. Ce n'est pas pour te presser, mais au même âge que toi, le bébé crocodile peut manger un lapin entier. Toi, tu ne parles pas, tu marches pas et tu bois du lait spécial. Figurez-vous que mademoiselle Bobinette est allergique à la protéine bovine qu'on trouve dans le lait ordinaire ! Voyons donc, petite fille. T'as jamais vu une vache de ta vie. Comment peux-tu être allergique à quéque chose que tu sais même pas c'est quoi ? Des caprices tout ça. Sais-tu, Bobinette, ce que je donnais à manger à ta mère quand elle avait un mois ? Du steak d'orignal. Et la nuit, je lui lisais du Schopenhauer (Arthur). Regarde comme elle est grande aujourd'hui.

En tout cas.

On était presque arrivés au coin de Saint-Viateur, là où habite Azul. Il faut prononcer Assoul. Elle a douze ans, elle vient d'Argentine. Le truc amusant, c'est de faire dire à Azul (prononcez Assoul), des mots avec des « R ». Par exemple, tu lui dis : « Tu comprends Azul ? » et elle répond :

— Oui je comprrrrrrends.

Elle rrrrroucoule, cette enfant, une merrrrrveille.

Azul a deux chats, dont une petite mimine qui s'appelle Fourrrrchette, qui est tombée du balcon du troisième, en essayant d'attraper une mouche. Fourchette porte un plâtre gros comme une quenouille, ce qui l'oblige à rester couchée sur le côté. Elle est en train de devenir folle. Évidemment, les mouches vont danser sur son plâtre. Et, évidemment, elles dansent le cha-cha-cha.

T'as remarqué que j'aimais les chats, Bobinette ? Plus que les bébés ? Bof, les bébés, ça va les bébés. Mais ils vont grandir. Et poser des questions. Et ça me fatigue, les questions, tu peux pas savoir. Ta mère était une machine à poser des questions. Je me souviens, une fois :

— Papa, pourquoi la lumière elle s'allume quand on ouvre la porte du réfrigérateur ?

— Parce qu'elle s'éteint quand on la ferme.

Ça l'a mélangée pendant des années. Encore aujourd'hui, Bobinette, observe ta mère quand elle ouvre la porte d'un réfrigérateur : elle a un doute.

Toute la rue Waverly ou presque était assise dans les escaliers d'Azul (prononcez Assoul). Il y avait Laura, sa mère. Il y avait Carlos qui écrit des poèmes engagés et Nathalie qui joue de la flûte. Il y avait Patrick qui joue de la basse avec les Snitches, et sa blonde Gina qui est maquilleuse au cinéma et qui est belle, mais belle, — je crois même qu'elle est un peu rousse. Il y avait Simone et sa fille Jennifer ou est-ce le contraire ? Il y avait l'anglophone du premier qui a offert une pivoine rose à Azul, prononcez Assoul. Azul passait sa pivoine rose sous notre nez en disant : Une merveille, non ? Prononcez une merrrrrveille.

Et il y avait toi, Bobinette, dans les bras de tout le monde.

NOTA BENE — Cette chronique vous reviendra le 5 juillet. Je serai à Rouen d'où part le Tour de France. Je vous embrasse, faut que je me pratique, les Français sont toujours en train d'embrasser tout le monde.

Vaste réseau de trafiquants démantelé

Les dirigeants auraient des liens avec les Hells, les Rock Machine et la mafia

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Les deux principaux dirigeants d'un réseau de trafiquants démantelé hier, qui aurait réussi à importer 450 kg de haschisch liquide d'une valeur de plus de 18 millions de dollars, en provenance de la Jamaïque, auraient des liens avec les deux bandes adverses que sont les Hells Angels et les Rock Machine. L'un de ces hommes, détenu depuis 1982, est aussi connu pour ses liens étroits avec la mafia.

Un travail de concertation entrepris en mai 1996 par la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal a aussi permis de bloquer les biens évalués à 3 millions de Glenn Cameron, 38 ans, soupçonné d'être le grand patron de ce réseau, dont l'un des principaux courriers serait une femme de 73 ans.

Pour la première fois au Canada depuis l'adoption de la nouvelle législation, les enquêteurs ont pu bloquer des biens à l'extérieur du Québec. Il s'agit d'une ferme évaluée à 350 000 $ appartenant à Cameron, située à Glen Roy, en Ontario.

En plus de Cameron, les personnes arrêtées hier sont Nicole Béchard, 31 ans, de Saint-Adolphe-d'Howard ; Michael Carty, 35 ans, de Verdun ; Mary Dykeman, 73 ans, de Montréal ; Joseph Ron Leggo, 49 ans, de Verdun, et Luis Lopes, 37 ans, de Terrebonne. Deux autres personnes ont été aussi été incriminées : Raymond Fernandes, 40 ans, détenu au pénitencier de Donnacona, et Marie-Claude Fournier, 24 ans, recherchée.

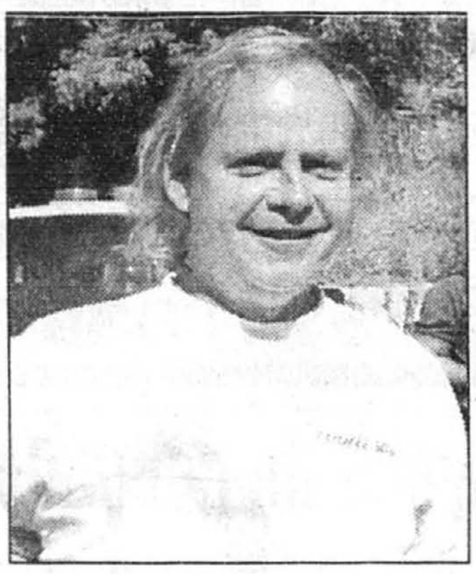

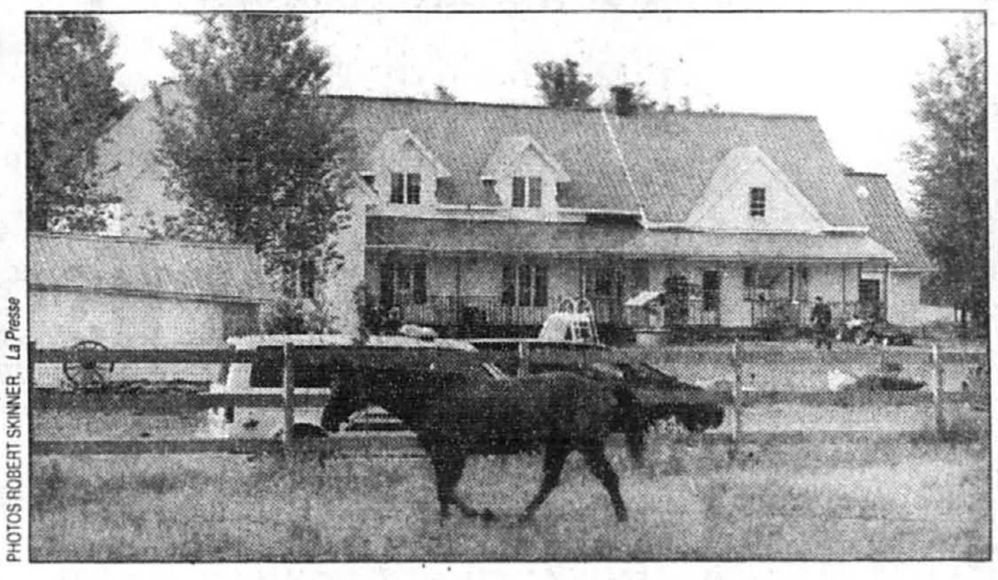

PHOTOS ROBERT SKINNER, *La Presse*

À gauche, Glenn Cameron. À droite, la ferme de 350 000$ du présumé trafiquant.

Dans leur enquête, les policiers ont effectué trois saisies de haschisch totalisant 46 kg : deux ont été effectuées à l'aéroport de Mirabel et l'autre, de 15 kg, à l'aéroport de Montego Bay, en Jamaïque.

De sa cellule

Cameron est celui qui a des affiliations avec les Rock Machine, tandis que Fernandes a des relations avec les Hells Angels. Condamné pour homicide involontaire et pour possession de stupéfiants, Fernandes est aussi reconnu pour ses liens étroits avec des personnages biens placés de la mafia.

Fernandes serait le bras droit de Cameron malgré son emprisonnement. Il aurait notamment la responsabilité de l'embauche des courriers pour le transport de la drogue de la Jamaïque au Canada. Il aurait fait son recrutement auprès de familles ou d'amis de codétenus. Les Services correctionnels du Canada ont apporté une aide précieuse aux forces policières dans cette partie de l'enquête.

Les principales « mules » — c'est ainsi que les policiers nomment les courriers — seraient Carty, Dykeman et Leggo. Chacun aurait tenté de passer à Mirabel 15,5 kg valant 600 000 $ dans des tuyaux en PVC camouflés dans leurs bagages.

Le grand coup des forces policières regroupées dans le projet CHOC s'est déroulé tôt hier alors que 86 policiers ont effectué 45 perquisitions simultanées à Montréal, LaSalle, Verdun, Beaconsfield, Terrebonne, Morin-Heights, Val-Morin, Saint-Adolphe-d'Howard, Donnacona et Glen Roy.

Notaires et avocats

L'inspecteur Gérard Rivest, du SPCUM, a expliqué que le hasch liquide est une drogue que l'on ne retrouve que très rarement au Québec. « On s'est donc posé beaucoup de questions afin de savoir si elle pouvait développer une nouvelle tendance. Cette opération est une première parce que nous nous sommes attaqués aux trafiquants locaux dans la rue, ce qui a permis, à la mi-avril, d'effectuer sept perquisitions, dont six dans des endroits licenciés d'un même secteur. Nos informations nous portent à croire que c'est M. Lopez qui contrôlait la distribution de cette drogue », a spécifié l'inspecteur Rivest.

Pour sa part, l'inspecteur Jacques Tanguay, de la GRC, a expliqué que les biens saisis, dont de nombreuses de propriétés locatives, ont été acquis, selon l'enquête, par Cameron ou des prête-noms avec des produits de la criminalité provenant de trafic de stupéfiants au Québec et en Ontario.

« Nous avons exécuté aujourd'hui (hier) 23 mandats de perquisition, dont cinq dans des bureaux de notaires, quatre dans des firmes d'avocats et une chez un fiscaliste. Nous avons aussi bloqué les actions de la compagnie Norecam, firme de LaSalle (appartenant à Cameron) qui loue des taxis à des personnes qui n'ont rien à voir avec notre enquête, a souligné M. Tanguay.

UN ORDINATEUR
Multimédia complet!
Chez Dumoulin Informatique, nos experts-conseils sont formés pour répondre à tout genre de questions avant, mais surtout après votre achat. Offrez-vous dès maintenant l'ordinateur multimédia dont vous rêviez...
jusqu'au 30 juin
et avec cette annonce...
Augmentez la mémoire à 32 Mo Gratuitement!
moniteur 14" INCLUS! valeur de 280$
intel inside pentium
BORÉAL
Conçu, assemblé et garanti par une entreprise établie depuis plus de 50 ans!
PENTIUM 150 Mhz
• Disque 1,7 Go • Lecteur CD 12X
• Lecteur 3,5" 1,44 Mo
• Carte vidéo MPEG PCI
• Fax/Modem 33.6K
• Carte de son comp. Sound Blaster
• Windows 95 français
Offrez-vous notre promotion... Ne payez qu'en 1998 Sans intérêt!
Rég.: 2059$
1788$
Offre Incroyable!
EPSON STYLUS
Imprimante à jet d'encre COULEUR
• 3 pages/minute
• Alimentation 100 feuilles
ST-200
Resolution 720 X 360
seulement 188$
avec l'achat de cet ordinateur Boréal 150Mhz
Apple IBM Macintosh Hewlett-Packard Packard Bell Lexmark Réal Corporation
TOSHIBA EPSON Canon FUJITSU Daewoo GVC WordPerfect
*Aucun dépôt, aucun intérêt si le solde est acquitté avant le 12 janvier 1998. Versements mensuels minimes requis. Sujet à l'approbation du crédit. Les illustrations peuvent différer. Les modèles peuvent ne pas être disponibles dans toutes les succursales.
OUVERT LE DIMANCHE
Dumoulin
TR.-RIVIÈRES O. 5115, boul. Jean XXIII 693-4755
SHERBROOKE 1112, du Conseil 565-3177 2222, rue King O. 566-0261
JOLIETTE 404, St-Viateur 759-6956
MONT-LAURIER 469, de la Madone 623-6083
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 463, Lafrière 764-6920
GRANBY 633, Dufferin 372-5896
ST-HYACINTHE BIENTÔT
MONTRÉAL 8251, rue Saint-Hubert (Sud de la Métropolitaine) 385-1777
CENTRE-VILLE MONTRÉAL 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) 288-7973
LAVAL 1533, Autoroute 440 Ouest (Sortie boul. Industriel) 688-1001
LONGUEUIL 2203, chemin de Chambly (près Curé-Poirier) 468-5651
VAL D'OR 1817, 3e Avenue 824-3994
ST-JEAN 391, du Séminaire N. 348-9377
SOREL 1815, rue Marie-Victorin 742-4511
ST-REMI BIENTÔT
CHÂTEAUGUAY BIENTÔT
STE-MARTINE BIENTÔT
VICTORIAVILLE BIENTÔT
DRUMMONDVILLE BIENTÔT
MAGOG BIENTÔT
Branché sur l'électronique et l'informatique

Un pyro-voyage autour du monde en 30 minutes avec les Néerlandais

GEORGES LAMON

Grands voyageurs et amateurs de feux d'artifice, préparez-vous ! Les artificiers néerlandais vous entraîneront ce soir dans un pyro-voyage autour du monde en l'espace de 30 minutes. Accrochez-vous pour ne pas perdre un instant de ce spectacle multimédia que l'on promet enlevant.

Il faut dire que les artificiers de JNS Pyrotechniek, gagnants de deux Jupiter en trois participations à Montréal (1991 et 1995) à l'International Benson & Hedges, ne font jamais rien de simple. Rappelez-vous leur spectacle innovateur de pyroanimation en 1991 !

« Faire quelque chose de simple en pyromusical, ce n'est pas nous, ce n'est pas dans notre mentalité, insiste Hein Hofmeester, directeur de la firme créée en 1821 à Leeuwarden, dans le nord du pays et réputée aux Pays-Bas comme productrice de spectacles. J'aime la complexité d'un spectacle pyromusical. Pour nous, c'est un autre défi de venir à Montréal. Ce n'est pas facile d'insérer la technique multimédia dans un feu. C'est toujours un risque. »

L'art dans la NUIT

Hein Hofmeester ne donne pas l'impression d'être le moins du monde nerveux, même si un simple coup d'oeil suffit pour constater que le montage des pièces du spectacle tend à traîner un peu la patte. Il se fie aussi sur sa réputation d'homme rationnel et méthodique. « Le soir n'est pas encore tombé, lance-t-il en optimiste accompli. Il nous reste encore du temps jusqu'à demain (aujourd'hui). »

François Léger, artificier canadien chevronné de la SPI, ne s'en fait pas non plus outre mesure, en dépit du nombre plus important de bombes de gros calibre sur la rampe un (rive du fleuve).

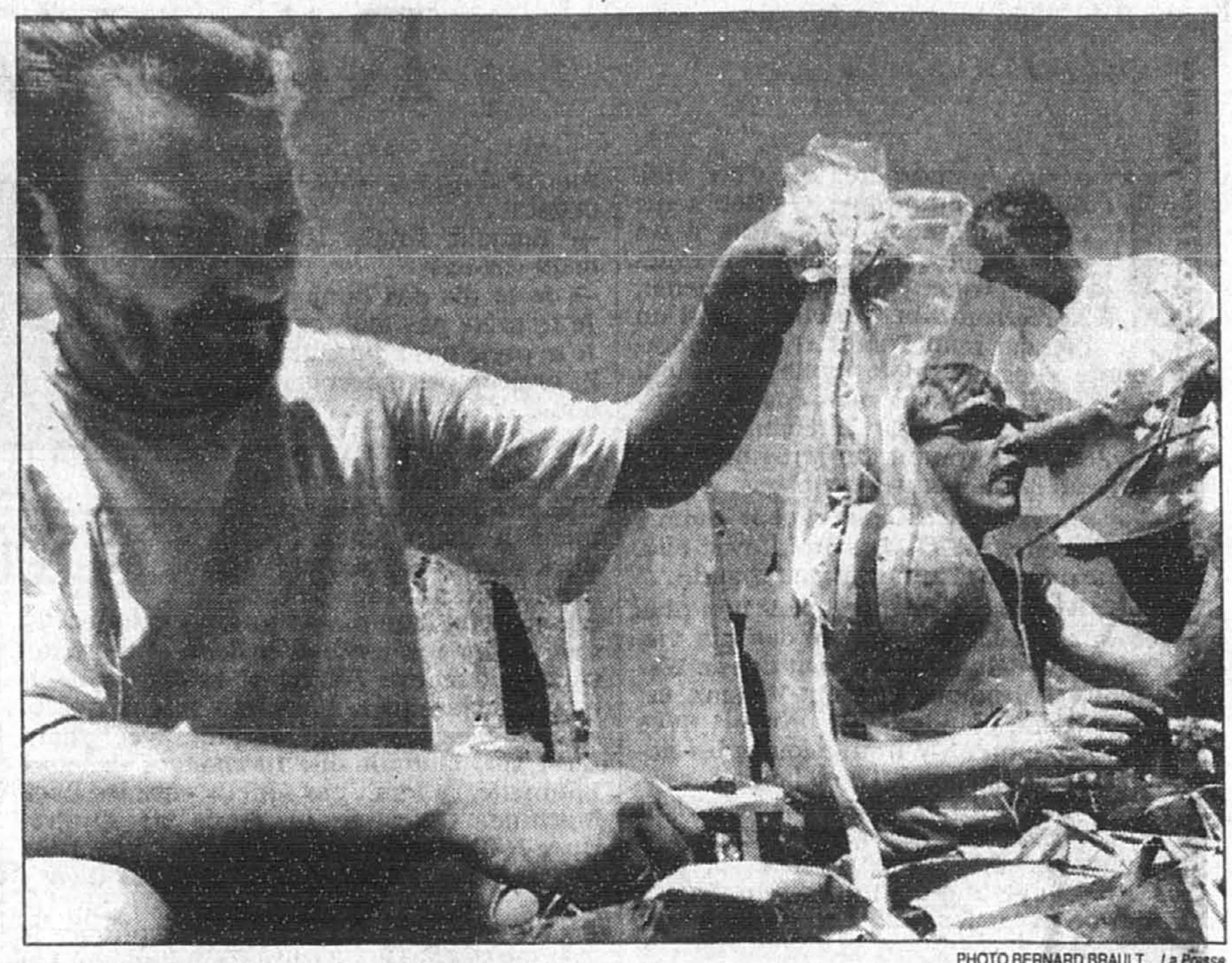

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

Sur la rampe trois (les gros calibres), l'équipe néerlandaise s'activait hier autour d'un poste de bombes de 150 mm.

Rappelant miser davantage sur la qualité que sur la quantité, Hein Hofmeester se fait fort d'offrir aux amateurs un spectacle de haut calibre. « Pour moi, le spectacle est important, pas le trophée », lance-t-il. Il reste que son ego ne dédaigne pas pour autant les Jupiter.

Tout le spectacle sera centré autour du gentleman anglais Philias Fogg, dans son tour du monde en 80 jours avec son domestique Passe-Partout. Empruntant tous les moyens de transport, le périple commence en Concorde et se termine à Montréal à bord d'un autobus Greyhound, en passant par une fusée, un sous-marin, un dirigeable, un éléphant et un tapis volant, évoqués par le laser et les images sur écrans d'eau.

« Il s'agit d'une histoire où chaque mouvement aura son image. On va ainsi projeter 22 images en quelques secondes chacune », précise-t-il. Ça demeure le thème favori de Hofmeester : des extraits de musiques combinés à des images qui racontent une histoire et dirigent le feu. Et jusqu'ici, il a démontré sa maîtrise du genre.

RABAIS SUR NETTOYAGE DE MOQUETTES

Notre service 4 étoiles : une garantie de satisfaction à coup sûr!

- Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos moquettes à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
- Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
- Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer dans tous les coins.
- Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi et le dimanche.

© Copyright 1997 Compagnie de la Baie d'Hudson

Une semaine seulement!

13 $ par pièce

quand vous faites nettoyer 2 pièces à la vapeur.
solde: 26 $ après solde : 39 $

Vos moquettes resplendiront de fraîcheur et de propreté.

Valeur exceptionnelle! Rabais de 45 $

74 $ maison au complet*

*5 pièces, 13 marches et 1 vestibule nettoyés à la vapeur
Prix après solde : 119 $

Nous vous recommandons la **MÉTHODE DE NETTOYAGE DE LUXE EN 2 ÉTAPES** pour les moquettes qui n' ont pas été nettoyées professionnellement depuis au moins 12 mois. Seulement 10 $ de plus par pièce.

NETTOYAGE DE CANAPÉ

49 $ pour un canapé

Nos méthodes de nettoyage sont adaptées à chaque tissu, pour de meilleurs résultats. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec, les coussins non attenants, le coton haïtien et les meubles modulaires.

NETTOYAGE DE TAPIS D'APPOINT SYNTHÉTIQUE

Nettoyage de tapis d'appoint synthétique

0,99 $ Ramassage et livraison inclus. le pied carré

la Baie services à domicile

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI ENTRE 8 H ET 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417
Trois-Rivières. . . . . (819) 378-8480
Drummondville/Victoriaville . (819) 474-8007

Traitement de protection des fibres offert moyennant des frais additionnels. Renseignez-vous sur notre trousse de détachage Stainsolution^MC. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour 2 pièces ou plus. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. **Les offres expirent le 28 juin 1997.**

2520823

MALADIE D'ALZHEIMER

- Un être cher ou vous-même souffrez de la maladie d'Alzheimer.
- De nouveaux traitements s'avèrent très prometteurs.
- Pour en savoir plus, communiquez avec Della, à notre clinique privée, au

(514) 939-7272

2520817-M

Nettoyage de conduits de ventilation

Offre pour la maison au complet valable une semaine seulement!

$159 maison au complet*

Inclus : conduits principaux, nombre illimité de bouches.

Avantages :

- Le nettoyage de conduits contribue à soulager les symptômes d'allergie, l'asthme et les problèmes respiratoires en éliminant les irritants en suspension dans l'air, comme la saleté, la poussière, les fragments de poil ou de plumes et le pollen.

Méthode :

- Nos appareils industriels brevetés aspirent la poussière des conduits et des bouches d'aération et les nettoient à fond.
- Nous utilisons de puissants filtres HEPA qui emprisonnent des particules aussi minuscules que le 1/300e d'un cheveu humain et filtrent à 99,97 % la poussière et la saleté.

APPELEZ DU LUNDI AU SAMEDI, DE 8H À 18 H

Montréal . . . . . (514) 339-5420
Sherbrooke . . . . . (819) 820-1417
Drummondville/Victoriaville . (819) 474-8007
Trois-Rivières . . . . . (819) 378-8480

*Pour systèmes de chauffage simples. Frais additionnels pour serpentin de climatiseur et portes d'accès, s'il y a lieu. Services résidentiels seulement. Offre valable jusqu'au 28 juin 1997.

© Copyright 1997 Compagnie de la Baie d'Hudson

la Baie services à domicile

2500826

exilés et émigrés

AIR CANADA

TAUX ÉBLOUISSANTS!

1,9%
de taux de crédit
jusqu'à
48 mois

SUR TAURUS ET SABLE 1997

3,9%
de taux de crédit
Jusqu'à
48 mois

SUR CES MODÈLES 1997 EN STOCK

Escort • Contour • Mystique • Thunderbird • Cougar • Crown Victoria • Grand Marquis
Ranger • Villager • Aerostar • Probe • Mustang

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE

PROGRAMME POUR DIPLÔMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 $. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

FORD

Voyez le concessionnaire de votre région

MERCURY LINCOLN

L'offre de taux de crédit de 1,9 % s'applique aux Ford Taurus et Mercury Sable 1997 en stock. L'offre de taux de crédit de 3,9 % s'applique aux modèles neufs 1997 ci-haut mentionnés en stock. Sujet à l'approbation du crédit. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

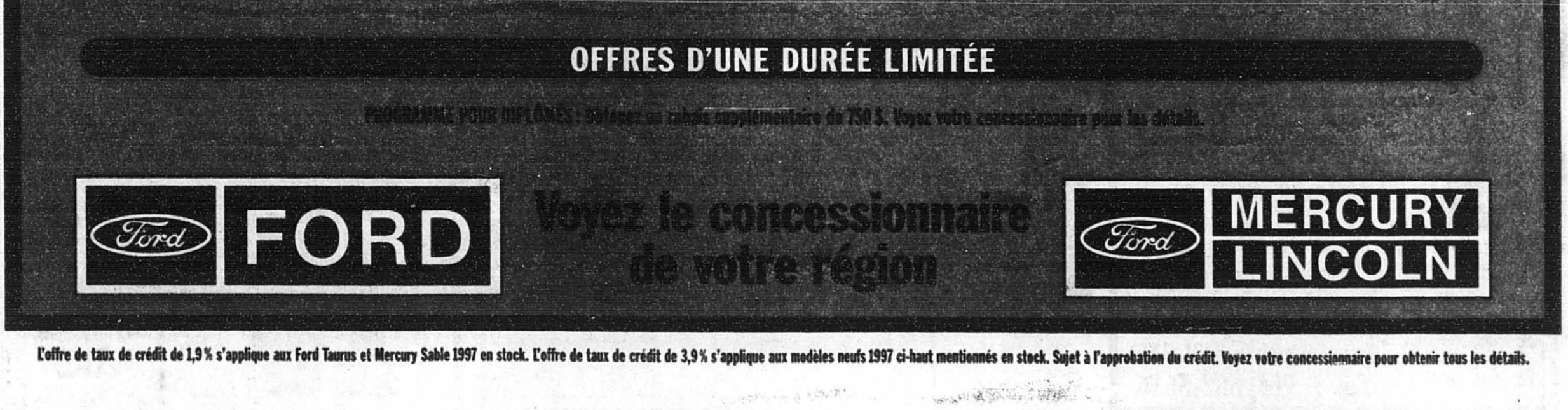

Un party pour 50 retraités aura coûté 11 633 $ à Baldwin-Cartier

MICHÈLE OUIMET

Même si les commissions scolaires subissent d'importantes compressions budgétaires et se plaignent qu'elles n'ont plus d'argent, cela n'a pas empêché Baldwin-Cartier d'organiser, le 16 octobre dernier, une réception qui a coûté 11 633 $ pour saluer le départ de 50 retraités, a appris *La Presse*.

La fête s'est déroulée au restaurant les Trois Arches, à Pierrefonds. En plus des conjoints des retraités, les cadres, les commissaires et le président de la commission scolaire, Jacques Mongeau, étaient invités. Au total, 115 personnes ont participé au banquet.

Le souper a coûté 6546 $, soit 56 $ par personne, alors que les cadeaux offerts aux retraités, des sculptures inuites, ont totalisé 4974 $.

Les convives ont dégusté une crème aux fines herbes, suivie d'un fondant de foie de canard à la gelée de porto et une salade panachée. La volaille de grain au miel et aux amandes, servie avec une bouquetière de légumes et des pommes de terre château, constituait le plat principal. Une marquise au chocolat complétait le repas arrosé par du mousseux, du vin et des digestifs.

Ce n'est pas la première fois que la commission scolaire organise un souper pour ses retraités. En fait, c'est une tradition. « On fait ça chaque année, comme dans toutes les autres commissions scolaires aussi, je présume, a expliqué M. Mongeau. Mais d'année en année, avec les mesures gouvernementales et le personnel qui vieillit, ça fait beaucoup de monde. »

La facture n'est-elle pas trop salée ? Est-ce toujours pertinent de dépenser 11 000 $ pour fêter le départ des retraités dans le contexte budgétaire actuel ?

« Oui, c'est toujours pertinent », a répondu Jacques Mongeau qui est également président du Conseil scolaire de l'île, un organisme qui regroupe les huit commissions scolaires de l'île de Montréal. M. Mongeau a toujours été le premier à dénoncer haut et fort le gouvernement du Québec qui sabre les budgets de l'éducation.

« Quand tu as travaillé 25 ou 35 ans et que tu as fourni de loyaux services, il est normal de montrer notre reconnaissance, a ajouté M. Mongeau. Mais avec l'augmentation du nombre de retraités... S'il y a trop de monde et que ça coûte trop cher, on peut changer le type de réception. On va regarder ça. »

- Et les sculptures inuites ?

- Là aussi, ça dépend du nombre.

La commission scolaire Baldwin-Cartier accueille 18 000 élèves répartis dans 35 écoles.

TREMBLANT
Mont-Tremblant, Québec

L'autre façon de s'accrocher à la vie.

DÉCOUVREZ TREMBLANT EN JUILLET

Radieux comme le soleil, Tremblant l'été vous offre un rayonnement étonnant d'événements et d'activités : vélo de montagne, randonnée pédestre, sports nautiques, golf et festivals. De tout pour tous les goûts.

À partir de :

89$ 99$ 119$

LES SUITES TREMBLANT · Marriott Residence Inn · CHÂTEAU MONT TREMBLANT

Prix par unité, en occupation double, les enfants de 18 ans et moins logent gratuitement lorsqu'ils dorment dans la même chambre que leurs parents. Prix de week-end pour Le Château et de semaine pour Les Suites et Marriott. Sujet à disponibilité. Taxes en sus.

Tremblant. Ailleurs, c'est ici.

POUR INFORMATION ET RÉSERVATIONS :
LES SUITES TREMBLANT · 1 800 461-8711
MARRIOTT RÉSIDENCE INN · 1 888 272 4000
CHÂTEAU MONT-TREMBLANT · 1 800 441-1414

Les AnciensS
Fabricant de meubles
Traditionnels Québécois
30 ans d'affaires depuis

Le plus grand choix de reproduction de meubles traditionnels québécois.

LE SPÉCIALISTE DES MEUBLES AUDIO-VIDÉO

Ouvert 7 jours

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Les AnciensS 30e Anniversaire
BON D'ACHAT
Au bénéfice de
Valeur marchande en dollars : cent* 100$
Signature autorisée
*Sur tout achat de 1 000 $ min. Voir conditions en magasin
(Cette offre prend fin le 30 Juin 97)
2930, boul. Le Corbusier
Laval (Québec) H7L 3M2
Tél. : (514) 682-5614

Une autre façon de dévaler les pentes

Venez prendre un bain de nature en plein coeur des Laurentides !

Forfait juillet
119$
par nuit, occupation double, taxes en sus, selon disponibilités.

Situé à un peu plus d'une heure de Montréal, le Château Mont Tremblant est l'endroit rêvé pour se prêter à une panoplie d'activités estivales. Venez donc vous balader sur les plages du Lac Tremblant, frapper quelques balles sur un terrain de golf parmi les plus prisés, faire des promenades à vélo de montagne, en plus de profiter de nos piscines intérieure et extérieure ainsi que de notre centre de conditionnement physique.

Votre séjour sera d'autant plus agréable que vous pourrez bénéficier du confort et de la qualité du service qui ont fait la renommée des Hôtels Canadien Pacifique.

Profitez de notre tarif spécial pendant tout le mois de juillet !

1.800.441.1414

CHÂTEAU MONT TREMBLANT
HÔTELS CANADIEN PACIFIQUE

Canadien Plus

Augmentation de la taxe scolaire sur l'île de Montréal

Maisons évaluées à	1994/95	1995/96	1996/97	1997/98
100 000 $	148,30 $	174,26 $	215,56 $	313,75 $
150 000 $	222,45 $	261,39 $	323,34 $	470,63 $
200 000 $	296,60 $	348,52 $	431,12 $	627,50 $
300 000 $	444,90 $	522,78 $	646,68 $	941,25 $

D'après les données du Conseil scolaire de l'île de Montréal

La taxe scolaire a plus que doublé depuis quatre ans à Montréal

MARIE-CLAUDE GIRARD

Le compte de taxe scolaire aura augmenté de 111 % dans l'île de Montréal depuis 1994. Le propriétaire d'une maison évaluée à 100 000 $ devait débourser 148,30 $ en 1994-1995. Cet automne, c'est 313,75 $ qu'il devra payer pour une même évaluation, soit plus du double.

Entre 1990 et 1991, les contribuables avaient connu une hausse importante, de 6 à 15 cents par 100 $ d'évaluation. Puis le taux de taxation était demeuré plutôt stable. Depuis 1994-95, il n'a cessé d'augmenter pour atteindre le record qu'on connaît : 31 cents, à 4 cents du plafond autorisé.

Pour faire face aux compressions, le gouvernement a demandé aux commissions scolaires de taxer davantage, ce que plusieurs ont dénoncé comme une « punition » pour une gestion plus efficace. Celles qui n'avaient pas atteint le plafond de 35 cents le 100 $, soit 38 des 156 commissions scolaires, ont dû obtempérer.

Mais l'année prochaine, elles ne seront plus que 18 et leur marge de manoeuvre sera considérablement réduite, confirme Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Comme dans l'île de Montréal, les hausses de taxes ont été enregistrées dans les commissions scolaires où l'assiette foncière est relativement élevée. En raison de constructions importantes, ces dernières pouvaient limiter les hausses de taxation plus facilement que celles des milieux ruraux ou semi-ruraux où dominent les maisons moins coûteuses, explique M. Pouliot.

Avec une hausse de 40 %, la CECQ, à Québec, a atteint le plafond des 35 cents. Même scénario à Sept-Îles. À Sainte-Foy, Magog, Laval de même que dans certains secteurs de la Rive-Sud et des Laurentides, des hausses de taxe ont aussi été enregistrées.

Les commissions scolaires ont fait tous les efforts possibles pour ne pas en arriver là, soutient M. Pouliot. « Elles n'ont aucune prise sur la gestion. Il s'agit d'un désengagement de l'État », déplore-t-il.

La CECM demande un sursis pour ses garderies

MARIE-CLAUDE GIRARD

La CECM a demandé à l'Office des services de garde à l'enfance un sursis de cinq ans pour décider du sort de ses sept garderies implantées dans des écoles primaires et un centre de formation aux adultes.

Contrairement aux autres garderies à but non lucratif, celles de la CECM ne relèvent pas d'un comité de parents, mais des directions d'écoles. Elles ne peuvent être transformées en centres à la petite enfance à moins de transférer les permis de la commission scolaire à de nouveaux organismes dirigés par des comités d'usagers, ce qui ne semble pas aller de soi.La commission scolaire aimerait bien pouvoir renouveler ses permis encore cinq ans, le temps d'évaluer la situation et que soit complété le réseau des centres à la petite enfance, a indiqué hier Pierre Bergevin, directeur général adjoint aux services éducatifs. Toutefois, il est probable qu'un moratoire d'au moins deux ans sera accordé.

Au-delà de cette période, deux choix s'offrent à la CECM. Le premier serait de conserver la gestion des garderies mais sans subvention gouvernementale. Tel qu'on le prévoyait au départ pour les garderies à but lucratif, les garderies scolaires ne seraient plus compétitives par rapport à celles à 5 $ par jour.

L'autre solution consiste à passer les rênes à des comités de parents à qui la CECM louerait des locaux. Mais certaines directions d'école voient d'un mauvais oeil qu'un organisme indépendant s'installe au milieu de leurs bureaux. Des réaménagements seraient donc à prévoir.

De plus, la cinquantaine d'éducatrices ne sont pas assurées de conserver leurs emplois. Et avec le redécoupage des commissions scolaires, il n'est pas exclu que certaines garderies situées dans l'est de Montréal passent à une autre commission scolaire.

Les employées voudraient garder le système actuel à défaut d'obtenir l'assurance que leurs emplois soient préservés lors de la transition. Aussi souhaitent-elles que les nouveaux conseils d'administration soient créés à partir des conseils de parents, lesquels agissent présentement à titre consultatif.

La situation des garderies sera un des sujets de discussion lors de la séance extraordinaire de commissaires, mercredi prochain.

Vous voulez vendre...
AUTOS
CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES, MOTONEIGES, MOTOCYCLETTES, VÉHICULES TOUT TERRAIN
...et même le covoiturage

3 lignes d'annonces 7 jours consécutifs pour 24,99$ (8,33$ par ligne additionnelle)

N.B. — Vu les conditions particulières de cette offre, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut, d'autre part, se prévaloir du privilège d'annulation en tout temps à partir de la première parution, mais une telle annulation n'altère en rien la facturation qui s'établira obligatoirement sur 7 jours de publication.

285-7111
Les petites annonces de La Presse
Appels interurbains sans frais: 1 800 361-5013
2507147

DU 21 JUIN AU 31 JUILLET
Clarks® of England

1 COUPON L'ACHAT D'UNE PAIRE DE CHAUSSURES OU SANDALES VOUS DONNE UNE CHANCE DE GAGNER CE MAGNIFIQUE PANIER À PIQUE-NIQUE D'UNE VALEUR DE 150$ (TIRAGE LE 31 JUILLET)
LE MARCHEUR
BOUTIQUE
CHAUSSURES ET SANDALES DE MARCHE
4062, Saint-Denis Montréal (514) 842-3007
2520086-M 621

Qu'est-cé ça?
2519180

PROMOTION estivale

Performa 6360
• 16 Mo de mémoire vive
• disque rigide 1,6 Go
• 28.8 fax/modem intégré
• CD-Rom 8x
• Moniteur 15 po. AV
• Clavier et souris
• Plusieurs logiciels inclus
1935$ Taxes en sus
SERVICE AUX ENTREPRISES
Pour recevoir la visite d'un représentant téléphonez au 270-1177 poste 3383
PowerBooks Appelez-nous!

Heures estivales
lundi au vendredi 9h00 à 18h00
samedi 9h00 à 17h00

PowerMacintosh 7300
• Processeur PPC 604e/180 MHz
• 16 Mo. de mémoire vive • Ethernet
• Disque rigide 2 Go. • CD-Rom 12x • 3 fentes PCI
• Moniteur 15 po. AV (haut-parleurs intégrés)
• Système d'exploitation 7.5.5
• Clavier et souris
3500$ Taxes en sus
MicroBoutique
CENTRES D'AFFAIRES
6615, avenue du Parc, Montréal (514) 270-4477
2445, rue King ouest, Sherbrooke (819) 564-4644
Concessionnaire autorisé
MacOS
Quantités limitées. Les équipements annoncés peuvent différer de ceux illustrés. Prix sujets à changement sans préavis. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

REMBOURRAGE
ATELIER BARIBEAU INC.
• Excellent choix de coton et tissus en magasin
• Ébénisterie
• Draperies
• Rotin

SPÉCIAL POUR LES AÎNÉS
SERVICE À DOMICILE GRATUIT
30 % à 50 % de réduction sur les tissus en magasin.
728-4138
8637, 8e Avenue, Montréal
2515964

SOLDE ANNUEL SACS À DOS
DU 21 AU 29 JUIN 1997
• 80 MODÈLES DE 20 À 105 LITRES
• RABAIS DE 10 À 40 %

2521177-M
KELTY TATONKA SALOMON lafuma Lowe alpine Jack Wolfskin THE NORTH FACE

KAKI PLEIN-AIR
67, place Bourget Nord JOLIETTE (centre ville) 753-5332 / 1 800 268-7332
1820, boul. des Laurentides LAVAL (au nord de la 440) 662-0001 / 1 800 363-1101

ALCO
SOLUTION INFORMATIQUE
MEILLEUR ACHAT DU MOIS
Performance optimale. Un ordinateur pas ordinaire!
IBM. Aptiva.

Aptiva X8C
• MMX 166
• Disque dur de 3,1 Go
• Mémoire SDRAM 32 Mo
• Fax (14,4 kps) modem (28,8 kbps)
• Lecteur CD-ROM 8x
• 3 ans garantie limite
DeskJet 692C
•5 pages par minute en noir
•Résolution 600 x 600 dpi en noir
• Impression qualité photo
• Garantie 1 an

HEWLETT PACKARD
PRIX - QUALITÉ- SERVICE
95 ste-Catherine Ouest • Montréal • 843-3155
www.alco.qc.ca Email Service@alco.qc.ca

Présentation de la collection automne 1997
ungaro parallèle

Défilés impromptus, représentant spécial et rafraîchissements.
Le mercredi 25 juin, entre 10 h et 16 h, au 2e étage.
HOLT RENFREW
Rue Sherbrooke, angle de la Montagne • (514) 842-5111
Vous trouverez un parc de stationnement intérieur, avec service voiturier, à l'arrière du magasin.
2520759

Exploitons notre richesse

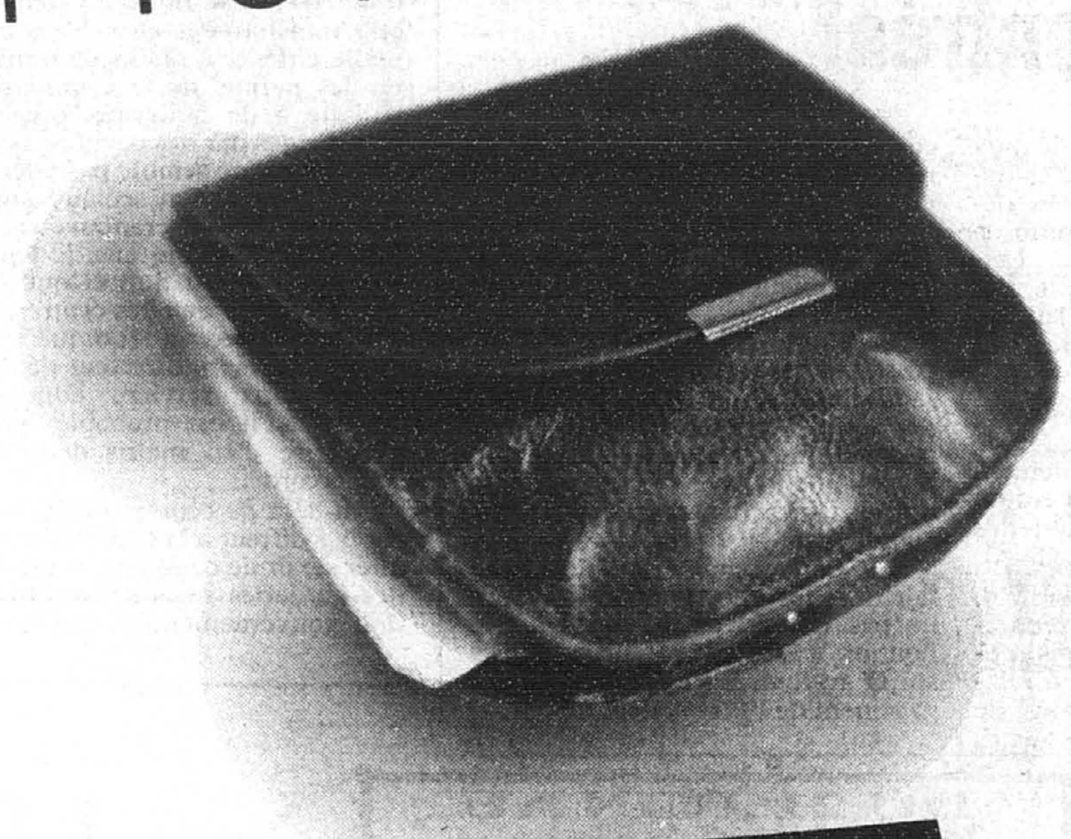

Voici le nouveau Fonds Desjardins Québec

Grande première sur le marché: le seul portefeuille équilibré composé de titres exclusivement québécois. Une partie d'actions, une partie d'obligations. Et puis, c'est un fonds admissible au REER. Non seulement le potentiel de rendement est vraiment intéressant, mais vous aurez aussi la fierté de vous associer à nos entreprises les plus dynamiques.

Pour les portefeuilles qui veulent profiter des richesses d'ici, bienvenue à la caisse.

AccèsD 1 800 CAISSES

Les Fonds de placement Desjardins sont aussi offerts par téléphone et Internet. www.desjardins.com

Desjardins pour s'aider soi-même

*Les fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.

Deux millions remboursés à 750 contribuables de Repentigny

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Grâce à la ténacité du conseiller municipal Daniel Labrecque, 750 contribuables de Repentigny se partageront deux millions de dollars remboursant les sommes payées en trop pour les travaux d'infrastructures à la suite de l'achat de leur propriété.

Cette histoire qui traîne depuis 1994 a été réglée mercredi par l'adoption d'un projet de loi privé par le gouvernement provincial.

Dans le quartier Philippe-Goulet, représenté à l'hôtel de ville par M. Labrecque, 550 propriétaires recevront une somme allant de 1000 $, pour une copropriété, à environ 2500 $ pour un bungalow. Dans le quartier Valmont-sur-le-Parc, 200 personnes recevront les mêmes sommes.

Repentigny devra payer les intérêts sur les sommes dues. Selon M. Labrecque, la Ville a l'argent puisque qu'il a demandé que ce montant soit gardé en réserve dans les surplus de la municipalité.

« Quand une personne achetait une maison, on lui faisait payer les coûts réels des travaux d'infrastructures ou les coûts estimatifs. Puis par la suite, souvent une deuxième facture était envoyée avec le compte de taxes », a expliqué M. Labrecque.

À la suite de la plainte d'un résidant, il s'est adressé au conseil municipal et le maire Alain Brien n'a rien voulu entendre d'un remboursement possible.

Une pétition de 700 noms a par la suite été remise aux autorités municipales.

Le 21 février 1995, les citoyens ont fait des pressions lors d'une assemblée du conseil plutôt houleuse.

« Le directeur général de la Ville, Robert Weesmass, m'a dit à un certain moment que pour que les contribuables soient remboursés, il faudrait l'adoption d'un projet de loi privé. Puis le 18 décembre de la même année, le maire a proposé qu'une partie du montant réclamé soit remboursé à même le fonds général de la municipalité. Moi, j'a présenté une résolution pour qu'un projet de loi privé soit déposé et les membres du conseil m'ont appuyé », a ajouté M. Labrecque.

Finalement, le projet de loi privé a été déposé vendredi le 13 juin et accepté en troisième lecture mercredi.

M. Labrecque ne figure pas parmi la brochette de candidat à la mairie pour les élections qui auront lieu en novembre. Il se représente cependant comme conseiller dans son quartier sous la bannière du Ralliement des citoyens de Repentigny (RCR) qui a Michel Coutu comme prétendant à la mairie.

Météo nautique / Météo plages

Montréal
Outaouais
Memphrémagog/Champlain
Saguenay/Lac-Saint-Jean
Fleuve Saint-Laurent

1 900 565-4000
Répondeur : 95 ¢/minute

Maine
Plattsburg
Cape Cod
Atlantic City
Wildwood
Shediac et plus!

Environnement Canada
Environment Canada

«La météo à la source»

Psychologues : Corriveau poursuit pour 3,4 millions

ÉRIC TROTTIER

À une semaine du dévoilement d'un rapport d'enquête qui doit faire l'évaluation de son travail, le directeur général de l'Ordre des psychologues, René Corriveau, a décidé de contre-attaquer en intentant une poursuite de 3,4 millions de dollars contre le président de l'Office des professions, Robert Diamant, ainsi qu'une dizaine de psychologues membres du Bureau de l'Ordre des psys, dont le vice-président, Jean Garneau.

Représenté par la firme Pépin Létourneau, M. Corriveau a déposé une poursuite hier au palais de justice de Montréal, dans laquelle il reproche aux 11 défendeurs d'avoir ruiné sa réputation, sa carrière, sa vie de couple et sa vie parentale.

Dans ce document de 25 pages, il relate en long et en large les événements entourant l'affaire de l'Ordre des psychologues depuis que le président de l'Office des professions Robert Diamant a exigé, le 12 décembre 1996, qu'un comité d'enquête soit formé pour vérifier des allégations de conflits d'intérêts et de pots-de-vin au coeur desquelles se trouvaient M. Corriveau et sa femme Nicole Grimard.

Le directeur général reproche particulièrement à M. Diamant d'avoir exigé la mise sur pied du comité d'enquête « de façon abusive, intempestive et délibérée, sur de simples rumeurs et sur des ragots non vérifiés ». Il déplore en outre le fait que M. Diamant se soit prononcé publiquement sur cette affaire sans jamais lui avoir donné la chance de s'expliquer.

M. Diamant s'interrogeait notamment sur le fait que M. Corriveau ait fait partie du comité de sélection qui a embauché sa femme à titre d'inspectrice professionnelle.

M. Corriveau poursuit aussi les cinq membres du comité d'enquête mis sur pied à la demande de l'Office des professions : Rose-Marie Charest, Yves Vaugeois, Jean Garneau (élu vice-président de l'Ordre, le mois dernier), Guy Brisson et Richard Gagné.

Il surnomme les membres de ce comité d'enquête les « auteurs du coup d'État » en raison de la tentative avortée de le mettre à l'écart des affaires de l'Ordre (avec l'ancienne direction présidée par Dianne Casoni), le 13 décembre, au lendemain de la rencontre avec Robert Diamant.

Par ailleurs, le directeur général reproche la participation de plusieurs autres psychologues dans ce qu'il appelle la « guerre fratricide » et politique au sein de l'Ordre. Il estime notamment que l'ancien président de la corporation professionnelle, Paul Maurice, qui a envoyé aux 6000 psychologues du Québec plusieurs communiqués dénonçant les conflits d'intérêts à l'Ordre, est à la source de cette guerre.

Il affirme que M. Maurice a été aidé par le psychologue Gilles Vachon et que ce dernier a profité de nombreuses fuites de la part d'un administrateur de l'Ordre, André Surprenant, qui ont eu pour effet de salir sa réputation.

Enfin, il poursuit le psychologue Normand Giroux qui a organisé, le 1er mars, une assemblée publique réunissant des psychologues et les médias, durant laquelle les psys ont vivement dénoncé les méthodes de l'ancienne administration dirigée par Dianne Casoni, Renée Lavigne-Sabourin et René Corriveau.

Âgé de 47 ans, M. Corriveau conclut que sa réputation est « irrémédiablement ternie », qu'il a vécu un « cauchemar infernal dans sa vie matrimoniale », au point de perdre l'estime de lui-même. Il évalue sa « perte économique » et l'ensemble de ses dommages à 2,9 millions de dollars.

Fait à noter, il affirme que ses deux fils ont été traumatisés par toute cette affaire, au point que l'un d'entre eux a « échoué un examen dans une matière qui ne lui avait jamais donné de difficulté », au cégep. Il évalue les dommages de cet échec à 232 000 $. Enfin, son deuxième fils est « perturbé », victime de sobriquets dans son entourage, il se sent exclu de sa chorale. Ses dommages : 200 000 $...

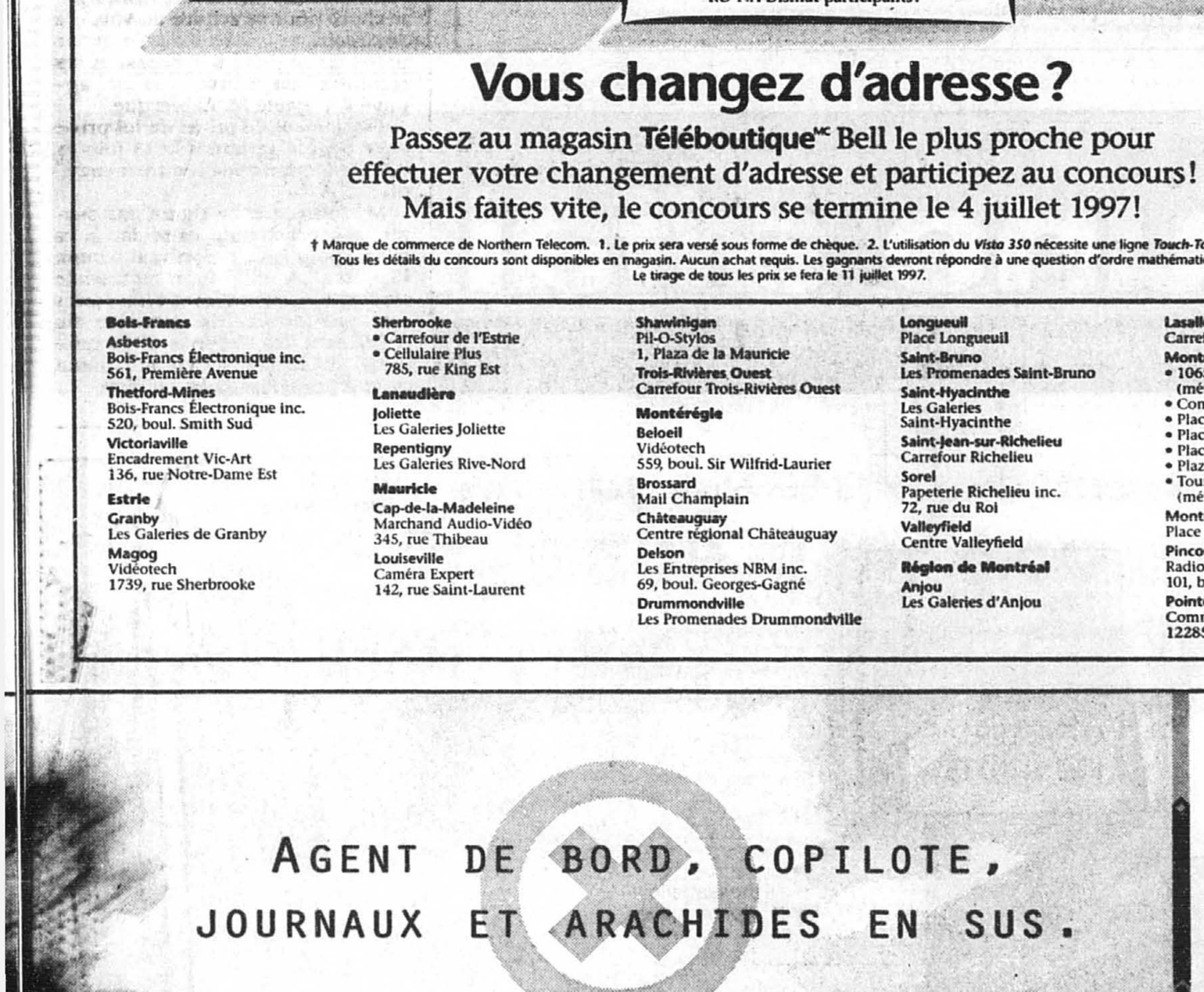

PRODUIT D'UNE LONGUE TRADITION DANS LE DOMAINE DE L'AÉRONAUTIQUE, LA SAAB 900 EST LA PREUVE VIVANTE QU'ON PEUT S'ÉLEVER AU-DESSUS DE LA MÊLÉE TOUT EN GARDANT LES 4 ROUES BIEN SUR TERRE.

EN EFFET, LA SAAB 900 PEUT À JUSTE TITRE ÊTRE CONSIDÉRÉE COMME UN VÉHICULE DE CLASSE MONDIALE ET CE, GRÂCE À L'ÉQUILIBRE PARFAIT QU'ELLE A SU CRÉER ENTRE UNE MANIABILITÉ, UNE PUISSANCE, UNE TENUE DE ROUTE EXCEPTIONNELLES ET UN NIVEAU DE SÉCURITÉ HORS DU COMMUN.

DE TOUTE FAÇON, PEUT-ON VRAIMENT S'ATTENDRE À AUTRE CHOSE D'UNE VOITURE CROISÉE AVEC UN AVION?

À PARTIR DE 29 900 $*

*PDSF. LES CONCESSIONNAIRES PEUVENT FIXER UN PRIX MOINDRE. TRANSPORT, TAXES ET IMMATRICULATION EN SUS.

SAAB SCANIA SAAB

À contre-courant.

Dernier week-end d'enfer au pont-tunnel?

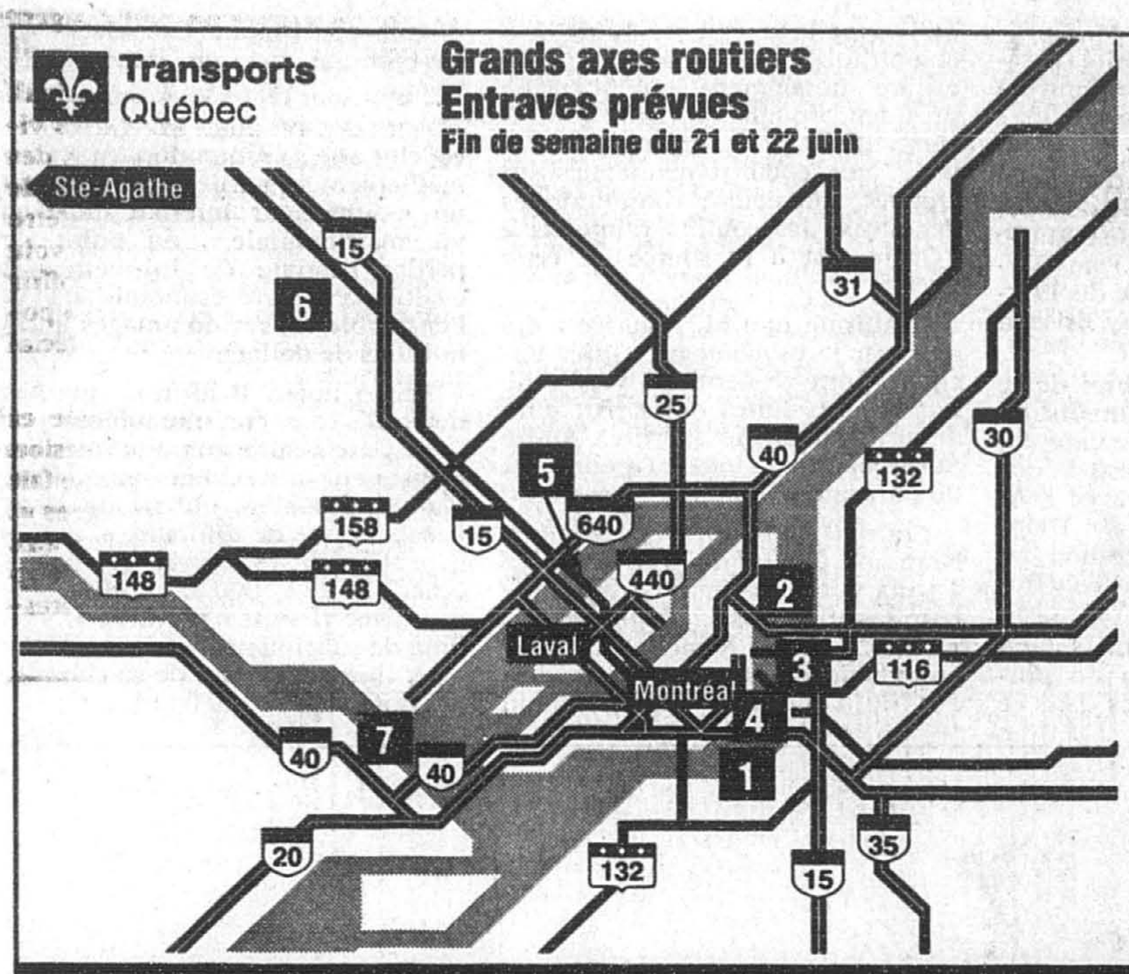

1 A-10 / A-15 Pont Champlain
Verdun, Brossard
- Fermeture de 1 voie en direction SUD
- De 20h dim à 5h lundi

2 A-25 Tunnel LaFontaine
Montréal
Directions NORD et SUD
- 2 voies sur 3 fermées
- De 22h ven à 6h30 sam.
- Par la suite, 2 voies ouvertes rétrécies à 2,9 m
- De 6h sam à 5h30 lun

3 R-134
Pont Jacques-Cartier
Montréal, Longueuil
Directions EST et OUEST
- Fermeture complète
- De 20h à 23h15 samedi

4 A-720 EST
Tunnel Ville-Marie
Montréal
- Fermeture complète
- De 22h ven à 7h sam
- De 20h à 23h59 sam
- De 18h dim à 5h30 lun

Entrée Cathédrale fermée en permanence

A-720 OUEST (aut. Ville-Marie)
- Fermeture de 1 voie à la hauteur Sanguinet
- De 21h dim à 5h lundi
- Entrée Sanguinet fermée

5 R-117 Pont Dufresne
Laval, Rosemère
Directions NORD et SUD
- Fermeture complète jusqu'au 15 octobre

6 R-117
Ivry-sur-le-lac
Directions NORD et SUD
- Fermeture complète de la chaussée NORD
- Circulation à contresens sur la chaussée SUD jusqu'à la mi-juillet

7 A-40
Vaudreuil
Directions EST et OUEST
- Fermeture de 1 voie par direction en tout temps

INFO-TRAVAUX Service 24 hres Montréal : (514) 873-4121 CANTEL (sans frais) : *878 www.mtq.gouv.qc.ca/Travaux

RAYMOND GERVAIS

Pour le second week-end consécutif, les automobilistes qui emprunteront d'ici lundi, 5 h 30, le pont-tunnel Louis-H.-LaFontaine, devront s'armer de patience.

Depuis 22 h hier, Transports Québec a en effet entrepris la deuxième phase du remplacement des grilles de drainage dans le tunnel. Si tout va bien, ce sera le dernier week-end d'enfer de l'été au pont-tunnel.

Comme l'a expliqué hier un porte-parole de Transports Québec, deux voies sur trois seront fermées à la circulation de 22 h vendredi à 6 h samedi, dans les deux directions, afin de permettre l'installation du chantier. Par la suite, deux voies rétrécies seront ouvertes à la circulation dans chaque direction.

Le week-end dernier, la circulation automobile a été un véritable cauchemar pour des milliers d'automobilistes ; le temps d'attente pour traverser le tunnel a atteint deux heures samedi.

Afin d'aider les automobilistes dans leurs déplacements, des panneaux à messages variables placés en bordure des autoroutes informeront les usagers des solutions de rechange s'offrant à eux afin d'éviter les bouchons de circulation.

Transports Québec recommande d'utiliser l'axe du pont Champlain — autoroutes 10 et 15 (Décarie) — à la place du pont-tunnel. Afin d'alléger la circulation, l'organisme recommande aux automobilistes voyageant entre Montréal et Québec d'emprunter l'autoroute 40 au lieu de la 20, afin d'éviter le tunnel.

Par ailleurs, le pont Jacques-Cartier sera fermé ce soir de 20 h à 23 h 15 en raison des feux d'artifice. Plusieurs circuits d'autobus roulant au sud de la rue Sherbrooke entre Papineau et Frontenac seront perturbés durant la même période. L'autoroute Ville-Marie en direction est sera fermée à la hauteur de la rue Université en soirée. De plus, le Mégashow Budrock qui se déroule au parc des Îles à l'île Sainte-Hélène contribuera lui aussi à congestionner le centre-ville. Encore un fois, le métro représente le meilleur choix pour se rendre au spectacle ce soir.

ACHETEZ UN MACINTOSH...

et devenez un des 70 millions d'utilisateurs Macintosh.

Power Macintosh
7200/120Mhz
- 16 mo de mémoire vive extensible à 256 mo
- 1.2 Gb disque dur
- CD-ROM 8X
- Processeur Power PC à 120Mhz
- Clavier AppleDesign et souris
- Système Mac OS inclus
- Écran 14" couleur

2349.00$
Lecteur Zip drive externe inclus

50% de rabais*

JUSQU'AU 30 JUIN 1997 SEULEMENT.
*Obtenez un rabais de 25% sur les items en liquidation! De plus, avec tout achat d'un ordinateur obtenez un rabais supplémentaire de 25 % sur ces mêmes items en liquidation.

Internet: http://www.msl.ca

Le Centre Macintosh microserv@ Laval
Entièrement dédié au Macintosh & Mac OS
681-2030
3240 Boul. St-Martin O.,

* À Laval seulement. Détail en magasin. Temps limité. Quantitées limitées. Certaines conditions s'appliquent. Sur approbation de crédit. Apple et le logo ainsi que Mac OS™ sont des marques déposées d'Apple Computer inc. Macintosh et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple Computer inc. PowerPc est une marque de commerce de IBM.

Mille et une affaires.

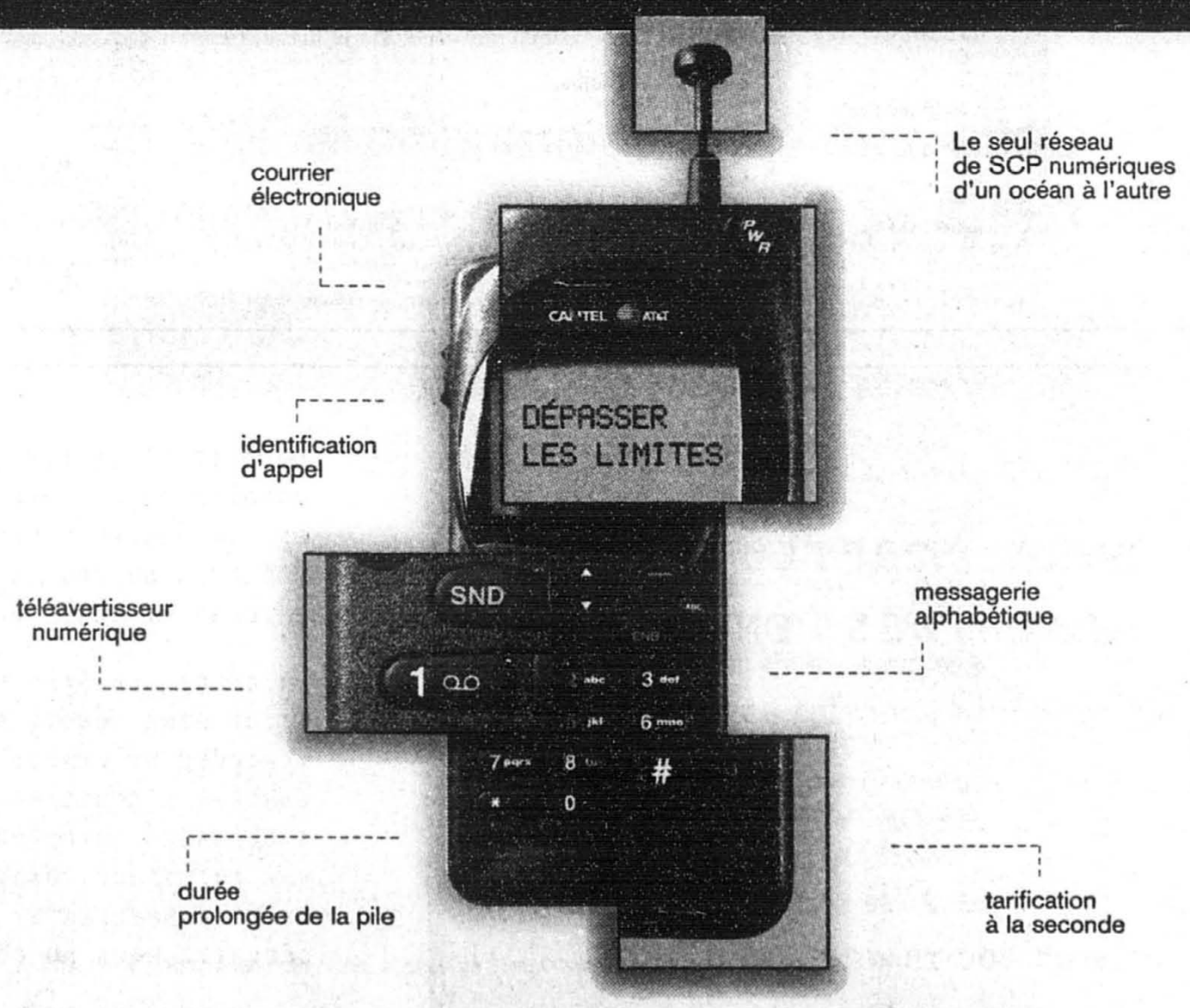

Voici une technologie révolutionnaire qui vous permet de faire mille et une affaires : les Services de communications personnelles numériques (SCP). Bien plus qu'un téléphone cellulaire, c'est l'outil de communication le plus avancé qui soit. Abonnez-vous maintenant et obtenez l'identification d'appel, l'affichage d'appel en attente et la boîte vocale GRATUITEMENT pendant trois ans. Vous pouvez aussi obtenir la messagerie alphabétique et numérique, le courrier électronique par Internet et plus. Pour vos affaires, c'est le début d'une ère nouvelle aux horizons sans fin, et ce, grâce à l'union du leadership de Cantel en télécommunication sans fil et des ressources globales de AT&T. Ainsi, nous sommes la seule entreprise à vous offrir les SCP numériques partout au pays; et donc la seule à vous offrir une couverture à l'extérieur des grandes régions de Montréal, Québec et Hull. Que vous soyez l'un de nos clients ou que vous soyez nouveau dans le monde de la télécommunication sans fil, vous pouvez profiter de notre offre tout à fait spéciale.

Procurez-vous les SCP numériques à ces adresses ou faites le 1 800 595-8012.

MONTRÉAL
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
1, Place Ville-Marie, bur. 11530 (514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie (514) 387-9999
1201, av. Greene (514) 933-8000
5150, boul. Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224 A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
MONTRÉAL-EST
5496, rue Notre-Dame E. (514) 254-5454
7070, rue Sherbrooke E. (514) 255-7070
BOUCHERVILLE
1001, boul. Montarville (Promenade Montarville) (514) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (514) 926-3111
7250, boul. Taschereau (Place Portobello) (514) 671-4744
CARTIERVILLE
12366, boul. Lachapelle (514) 856-1884
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3339t, boul. des Sources (514) 683-3333
DRUMMONDVILLE
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
Promenades Drummondville (819) 474-4868
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
GRANBY
99, rue Bouchard (514) 777-6612
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (514) 755-5000

Les pétrolières refusent d'accueillir les « squeegees »

MARIE-ÈVE GÉRIN

Esso, Ultramar, Shell et Petro-Canada ont refusé de collaborer avec le Comité de travail jeunesse centre-ville en permettant aux jeunes punks, communément appelés « squeegees », de laver les pare-brise dans les stations-service.

« Les garagistes se sont montrés très ouverts, mais les compagnies pétrolières ont peur pour leur image de propreté », a commenté hier Isabelle Tremblay, travailleuse sociale au Centre jeunesse de Montréal, après avoir appris le refus de la compagnie Esso, la dernière à rejeter la proposition.

Les policiers de quartier du poste 21 sont déconcertés par la nouvelle. « On est très déçus, on comptait beaucoup sur la collaboration des compagnies pétrolières », admet l'agent socio-communautaire Mario Lacasse.

Créé récemment à l'initiative des policiers du poste 21, le Comité de travail jeunesse centre-ville, responsable du projet proposé aux pétrolières, est formé de représentants de cette police de quartier, des commerçants, de la Ville de Montréal, d'organismes communautaires et des Centres jeunesse de Montréal. Le Comité cherche des solutions de rechange à l'itinérance des jeunes par des activités de partenariat.

« Avec le projet « squeegee », on voulait mettre un terme au sentiment de harcèlement policier des jeunes tout en répondant aux plaintes des citoyens. Mais on voulait aussi dire à la société que seuls, on ne peut régler le problème », signale Isabelle Tremblay.

Sonia Larin, directrice des affaires publiques chez Shell — un libre-service de la compagnie se trouve dans le secteur visé —, explique le refus de la multinationale par la volonté de ne pas intimider ou importuner ses clients. Esso, Petro-Canada et Ultramar n'ont pas rappelé *La Presse*.

Au poste 21, malgré une déception palpable, on évalue déjà des solutions de remplacement. « On va essayer de voir avec la Ville la possibilité d'utiliser des terrains vacants... Parce qu'il ne faut pas se le cacher : le phénomène existe, on doit vivre avec. Nous sommes ouverts aux propositions des jeunes et des citoyens pour trouver une solution », signale André Bourque, commandant du poste 21.

Samy Forcillo, conseiller indépendant du quartier Centre-Sud, se désole également du refus des pétrolières.

« J'estime, dit-il, que les entreprises privées ont un rôle social à jouer. La répression n'est pas une solution. Il faudra tenter de créer d'autres projets pour assurer la sécurité des jeunes tout en leur permettant de gagner un peu d'argent de poche. »

D'après le règlement municipal, les jeunes punks qui lavent les vitres des automobilistes au coin des rues sont passibles d'une amende de 100 $ plus les frais pour « s'être tenus sur le trottoir ou sur la voie publique (...) dans le but d'offrir leurs services pour nettoyer ou polir un véhicule sans permis spécial du directeur ».

« C'est une pratique illégale et les policiers donnent à l'occasion des contraventions. Mais on ne fait pas la chasse aux « squeegees ». Les agents sont plus sévères aux intersections où on reçoit beaucoup de plaintes », précise l'agent Lacasse.

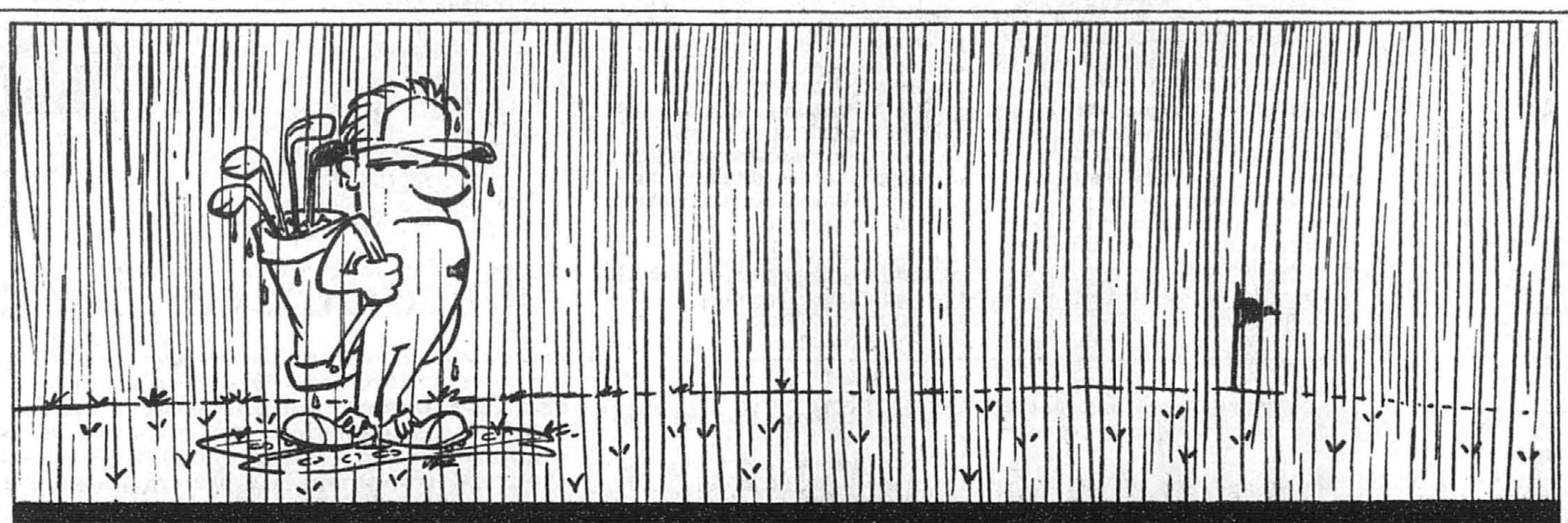

Des fois l'été, on est mieux en dedans.

Acompte	Mensualité
0$	489$
995$	449$
1995$	399$

Votre sympathique concessionnaire NISSAN

Maxima GXE 1997
399$ par mois*

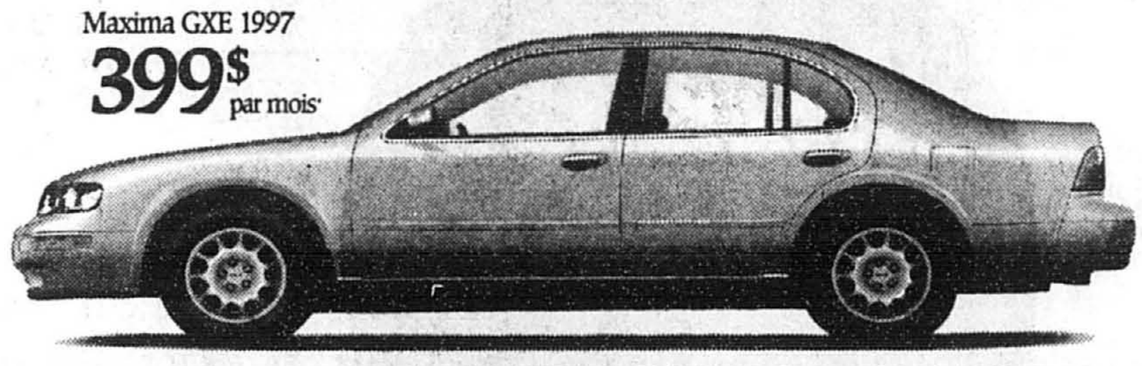

Location de 24 mois. Boîte automatique, climatiseur, antivol, lecteur CD, portes et lève-glaces électriques, transport et préparation inclus.

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 24 mois, basée sur un taux d'intérêt de 6,8 %, pour une Maxima GXE 1997 avec boîte automatique et ensemble agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte de 1 995 $ ou échange équivalent, premier versement et dépôt de garantie de 475 $ requis à la livraison. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation de crédit par NCFI. Pour toute information, composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h).

2512071

Toute une affaire.

Cette offre spéciale prend fin le 30 juin.

SCP numériques gratuits

Pour un temps limité, tous ces services sont GRATUITS en vous abonnant à l'un des forfaits admissibles Cantel[MD] AT&T[MC].

Gratuit : Identification d'appel
Sachez qui appelle avant de répondre.

Gratuit : Affichage de l'appel en attente
Sachez qui appelle pendant que utilisez votre appareil.

Gratuit : Boîte vocale
Profitez d'un service de messagerie personnelle, 24 heures sur 24.

EN PLUS, obtenez :

La tarification à la seconde
Des économies grâce à un tarif précis.

La conférence à trois
Des appels conférence à trois.

Le transfert d'appel

La durée prolongée de la pile

Faites le 1 800 IMAGINE ou passez chez votre spécialiste en télécommunication sans fil de Cantel AT&T.

CANTEL AT&T

La nouvelle façon de parler affaires

Téléphone non compris. Appels interurbains, service de déplacement et taxes applicables en sus. Entente à période fixe et frais de résiliation anticipée, de mise en service et d'accès au système exigibles. Cette offre spéciale s'applique aux forfaits Cantel AT&T d'une période de trois ans seulement et prend fin le 30 juin 1997. [MD]Rogers Cantel Inc. [MC]AT&T Corp. Utilisé sous licence.

KIRKLAND
2758, boul. St-Charles
(514) 428-9000
LAVAL
379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640
Carrefour Laval
(514) 687-5386

LASALLE
Carrefour Angrignon
(514) 368-8250
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
(514) 695-1534
REPENTIGNY
110, boul. Industriel
(514) 581-4666
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno
(514) 653-7472

SAINT-EUSTACHE
360E, rue Arthur-Sauvé
(514) 974-9299
SAINT-HUBERT
3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963
SAINT-JEAN
Carrefour Richelieu
(514) 359-4941

SAINT-JÉRÔME
116, boul. du Carrefour
(514) 431-2353
Carrefour Du Nord
(514) 565-3717
SAINT-LAURENT
3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745
SHERBROOKE
7980, rue King O.
(819) 566-5555

TERREBONNE
1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1963
Les Galeries de Terrebonne
(514) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Dans les magasins participants :
CANTEL chez RadioShack.
AVENTURE
FUTURE SHOP
CELLULAIRE

L'industrie américaine du tabac versera 370 milliards à l'État

Agence France-Presse
WASHINGTON

Les fabricants américains de cigarettes paieront près de 370 milliards en 25 ans et devront subir des restrictions sans précédent aux termes d'un accord conclu hier avec la Justice des États-Unis.

En échange, les groupes de tabac obtiennent l'abandon de poursuites en justice intentées contre eux par 40 États américains. Ils ne bénéficient pas d'une immunité totale contre les actions individuelles ou en recours collectif, mais ont pu limiter à cinq milliards par an de futures condamnations.

Cet accord, qui devra être approuvé par le Congrès et le président Bill Clinton, « est l'un des plus importants jamais conclus dans la santé publique », a déclaré le principal négociateur pour la Justice, l'Attorney general du Mississippi Michael Moore, lors d'une conférence de presse à Washington.

« Nous devions punir cette industrie de façon exemplaire, parce que franchement les groupes de tabac ont fait plus de mal qu'aucune entreprise n'a jamais fait dans l'histoire », a ajouté M. Moore.

« Nous avons obtenu des concessions largement au delà de ce nous pensions possible », a enchaîné l'Attorney general d'Arizona, Grant Woods. « Cette industrie sera changée pour toujours ».

Les groupes de tabac adoptaient hier un profil bas. Il constitue « une pillule amère, parce que nos firmes ont dû faire des concessions extrêmement difficiles », déclarent les principaux groupes dans un communiqué commun.

« Mais, en définitive, ce plan est préférable à la poursuite d'une controverse de plusieurs dizaines d'années », ajoutent-ils, espérant qu'il signale le début d'une ère de « tolérance ».

Les fabricants de cigarettes vont payer 368,5 milliards sur 25 ans, dont un premier versement immédiat de 10 milliards. Les versements annuels s'accroîtront progressivement pour atteindre 15 milliards par an, qui iront aux États, mais aussi à des fonds de dédommagement et à des associations d'aide aux fumeurs repentis.

L'industrie accepte de laisser l'Agence fédérale de l'alimentation et des médicaments (FDA) réglementer les « produits dangereux » dans les cigarettes, y compris la teneur en nicotine, et même si celle-ci juge « approprié » de l'éliminer à terme totalement.

Afin de protéger les enfants et les adolescents, les groupes de tabac ont convenu de limiter leurs campagnes publicitaires, de ne plus apposer d'affiches à l'extérieur et de ne pas faire de réclame dans les cinéma, à la télévision ou sur Internet.

Les personnages pouvant attirer les jeunes, qu'ils soient humains, comme le cowboy Marlboro, ou de dessin animé, comme le dromadaire Joe Camel, sont interdits dans les publicités.

Les distributeurs automatiques sont supprimés et les cigarettes sont positionnées dans les magasins hors de portée des consommateurs et loin des produits pour les enfants.

Enfin, l'industrie sera tenue pour responsable d'un plan visant à réduire de 42 % en cinq ans le nombre de fumeurs âgé de moins de 18 ans, et de 67 % en dix ans. Si ces buts ne sont pas atteints, elle devra payer des indemnités allant jusqu'à deux milliards par an.

Cet arrangement clôt plus de deux mois de discussions entre les trois plus gros groupes de tabac, Philip Morris, RJR Nabisco et la société britannique B.A.T. Industries, et les 40 États qui avaient engagé des poursuites pour récupérer les dépenses des programmes de santé publique pour les maladies liées au tabagisme.

Les géants du tabac avaient été contraints d'engager ces négociations après que Liggett, le plus petit groupe américain, eut rompu avec la loi du silence de l'industrie.

Les fabricants de cigarettes américains garderont toutefois toute liberté de renforcer leur position à l'étranger, déjà florissante : sur les 750 milliards de cigarettes produites en 1996 aux États-Unis, 32,5 % ont été exportées.

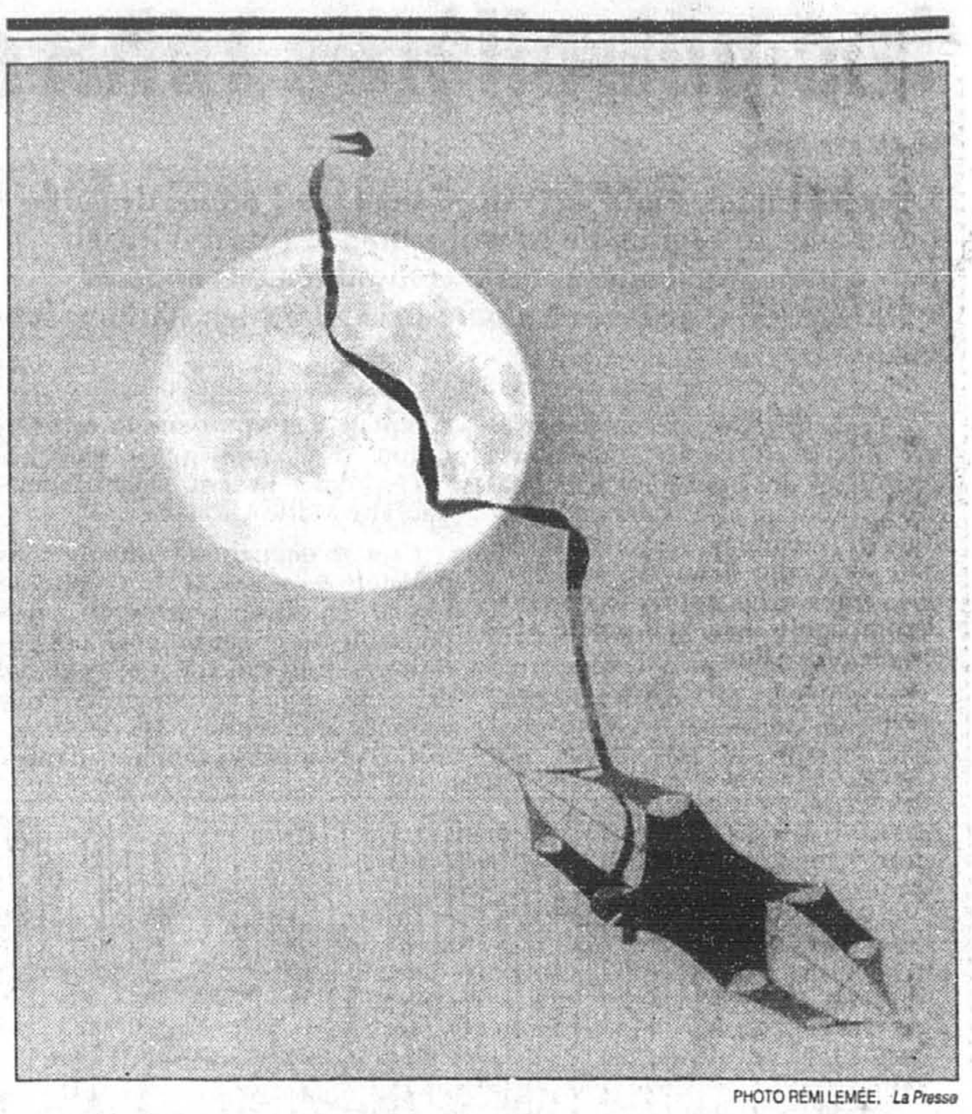

PHOTO RÉMI LEMÉE, *La Presse*

Place aux cerfs-volants !

Près de 200 cervolistes de tous les coins de la planète vont, au gré du vent, décorer le ciel de Verdun durant tout le week-end. Les amateurs pourront assister à des démonstrations de cerfs-volants acrobatiques, à des combats aériens en plus d'admirer les cerfs-volants décoratifs et à traction. Et l'Orchestre Métropolitain interprétera plusieurs musiques de films sous la direction de Marc David.

J'ai 5 ans

Et je t'invite à ma fête les 21 et 22 juin au Biodôme !

Cette année, le Biodôme fête son 5e anniversaire ! Et puisqu'on n'a pas tous les jours 5 ans, le Biodôme organise, les 21 et 22 juin, une gigantesque fête pour souligner l'occasion. Ça sera super ! Il y aura une ambiance du tonnerre et une foule d'activités spéciales pour les petits comme pour les grands. Soyez de la fête car il s'agit de l'événement de l'été au Biodôme !

Activités à l'horaire :

- Rallye 5e anniversaire où vous pourrez découvrir les endroits habituellement inaccessibles du Biodôme : clinique vétérinaire, atelier de menuiserie, coulisses et autres endroits inusités du Biodôme.
- Maquilleurs, animateurs, vétérinaire, animaliers, horticulteurs, etc.
- Exposition «Pour la suite des bélugas».
- Tirage de nombreux prix de présence.
- Atelier Tutti Frutti où vous pourrez contribuer à la fabrication d'un écosystème. De plus, tous les enfants recevront gratuitement un pot de pâte à jouer Tutti Frutti.

Heures d'ouverture : 9h à 19h Information : 868-3000

BIODÔME DE MONTRÉAL

La société des amis du Biodôme de Montréal

Marriott TUTTI FRUTTI CROISIÈRES AML

En quête d'une niche funéraire pour son père

MARC THIBODEAU

Mario Théorêt tente depuis plusieurs jours de trouver une solution pour que son père, mort le 12 juin à l'âge de 64 ans, puisse enfin reposer en paix.

Lundi, après avoir assisté à l'incinération du cadavre, il s'est rendu avec l'urne contenant les cendres du défunt à Saint-Eustache, où avait lieu le service religieux.

À la suite de la cérémonie, la famille, le curé et une quarantaine de personnes présentes à l'église se sont présentés au salon funéraire Guay, au 146 de la rue Saint-Louis, où une niche funéraire avait été réservée en 1985.

« Lorsque nous sommes arrivés sur les lieux, le personnel nous a informés que notre niche avait été vendue. Je n'en revenais pas, surtout que j'avais appelé vendredi (le 13 juin) pour m'assurer qu'il n'y avait pas de problème », a expliqué hier M. Théorêt.

La direction du salon funéraire a alors proposé, dit-il, de mettre l'urne dans une niche temporaire avant de trouver une solution définitive. « Mais le curé m'a dit de refuser parce que je risquais de me retrouver pour de bon avec une niche de moindre qualité que celle réservée par ma famille en 1985. »

Le curé est donc parti avec l'urne, qu'il a conservée dans son coffre-fort pour quelques jours. « La direction du salon m'a appelé mardi pour me dire que le problème était réglé. Je leur ai demandé s'ils étaient sûrs de leur coup, et ils m'ont dit que oui. Mais lorsque je suis arrivé sur place mercredi, après avoir récupéré l'urne, rien n'était réglé », dit-il.

Exaspéré, M. Théorêt est reparti avec l'urne, qui se trouve depuis ce temps à sa résidence. « Mon père avait justement pris le soin de tout régler à l'avance pour que nous n'ayons pas de tracasseries administratives dans ce moment difficile », ajoute-t-il.

Le propriétaire des salons funéraires Guay, qui regroupent 18 établissements, dont celui de Saint-Eustache, reconnait qu'il y a eu une erreur. Sa compagnie, qui a acheté le salon funéraire en 1990, n'a réalisé que lundi, affirme-t-il, que la niche était réservée pour la famille Théorêt.

Il soutient avoir tout fait depuis pour tenter d'accommoder M. Théorêt, mais en vain.

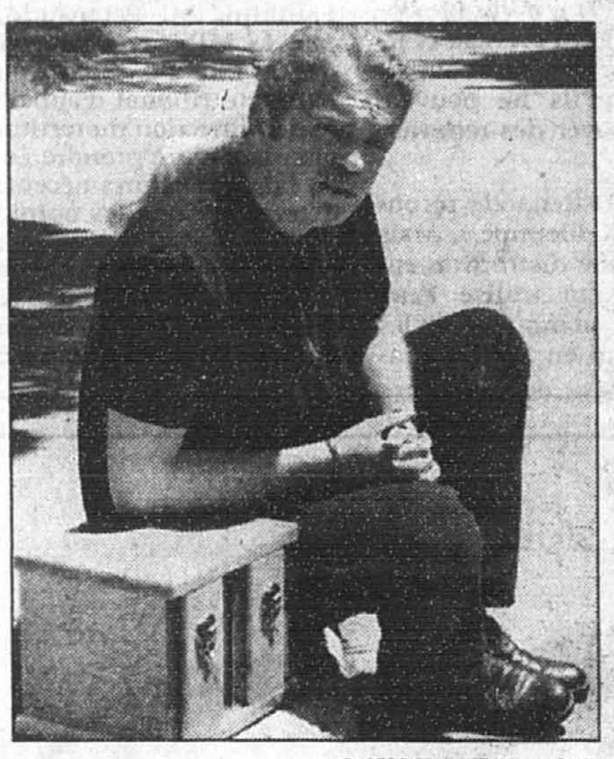

PHOTO PIERRE MCCANN, *La Presse*

Mario Théorêt, que l'on voit ici avec l'urne contenant les cendres de son père, estime que le salon funéraire Guay a traité sa famille de façon cavalière.

« J'ai même contacté la famille qui utilise actuellement la niche convoitée pour savoir s'ils seraient disposés à changer de niche, mais ils ont refusé », note M. Guay. L'administrateur propose de rembourser le coût de la niche à la famille Théorêt ou de placer l'urne temporairement dans une niche plus grande, le temps d'en trouver une qui soit satisfaisante pour tout le monde.

Mais M. Théorêt n'en a cure. Il affirme que la direction du salon funéraire savait déjà depuis longtemps qu'il y avait eu une bévue puisque sa mère avait appelé l'année dernière afin de s'assurer que la niche était disponible et que tout était en ordre.

Très irrité, il a remis le dossier à son avocat, jeudi. « Ils n'ont montré aucun respect envers ma famille. Ça ne se passera pas comme ça », dit-il.

Délit de fuite : des accusations lundi ?

ÉRIC TROTTIER

Des accusations de négligence criminelle et de délit de fuite pourraient être portées au début de la semaine prochaine contre l'automobiliste soupçonné de s'être enfui après avoir heurté mortellement le jeune Vincent Desjarlais, il y a deux semaines, à Vaudreuil.

C'est ce qu'a indiqué à *La Presse* hier le détective Normand Berthiaume, de la police de Vaudreuil-Dorion, chargé de l'enquête sur cette triste affaire.

« Je dois rencontrer le procureur de la Couronne cet après-midi (hier) pour lui remettre mon rapport et il prendra une décision lundi », a expliqué M. Berthiaume, ajoutant qu'il recommandait, dans son rapport, que des accusations de négligence criminelle et de délit de fuite soient portées contre l'automobiliste.

L'adolescent de 14 ans rentrait chez lui à vélo, vers 23h45 le 6 juin, quand il a été heurté par une Mercedes 300 qui ne s'est jamais arrêtée.

Le suspect, dont le nom ne sera divulgué que si des accusations sont portées contre lui, est un homme d'affaires de l'ouest de l'Île qui exploite une petite entreprise à Laval. Le soir de l'accident, il revenait du club de golf Summerlea, à deux pas des lieux de l'accident.

L'automobiliste avait tenté de camoufler son crime en faisant réparer sa voiture dans les jours qui ont suivi l'accident, mais les policiers sont tout de même parvenus à le retracer après avoir recueilli un morceau du pare-chocs près du cadavre.

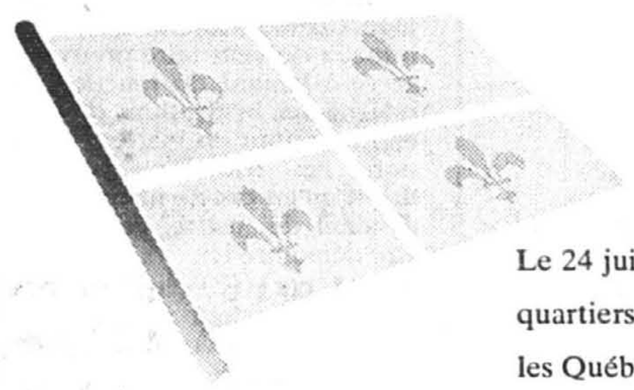

Le 24 juin, dans près de 700 lieux dans les quartiers et les villages, les Québécoises et les Québécois célèbrent leur Fête nationale et expriment leur joie de vivre, ensemble, au Québec.

Cette journée permet aux gens de tous âges, de toutes conditions et de toutes origines de manifester leur appartenance à un peuple dynamique et vivant, fier de son passé et ambitieux pour son avenir. Le 24 juin, ils montrent comment leur histoire, c'est une histoire de coeur. Pour bâtir un pays dans ce climat et, souvent, dans l'adversité, il fallait y mettre beaucoup de ténacité, beaucoup d'ardeur et de coeur.

Il est donc normal que ce soit dans une grande fête que, chaque année, nous marquions ce qui nous distingue et ce qui nous rassemble : un amour partagé pour le Québec.

Soyons nombreux à célébrer notre Fête nationale.

Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec

Québec

2519643-621

Pas besoin d'avoir un nom qui commence par CLUB ou qui finit par MART pour offrir les plus bas prix en ville

C'EST NOTRE 30e SOLDE ANNUEL!
ÉCOULEMENT MUR-A-MUR!

Literie
Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!
Vamsutta Springmaid Dan River
CANNON MARTEX lawrence
SHEFTEX Fieldcrest CANNON

Jurassic Park II Ensemble de draps 26.95
Ensemble de draps en percale 180 fils au pouce carré Simple 16.95
SIMMONS Beautyrest Oreiller 7.95

Édredons
Le plus grand choix à Montréal, aux PRIX GARANTIS LES PLUS BAS!
Édredons de duvet d'oie blanche
Construction en cloisons 12 po
Simple 69.95
Double 89.95
Grand 99.95
Très grand 139.95

Bain
MARTEX STEVENS Fieldcrest CANNON
CANNON Descentes de bain 5.95
MARTEX Serviettes de bain 3.95 (légères imperfections)
Fieldcrest ROYAL VELVET (P.O.M.)
Bain 9.95
Essuie-main 6.95
Débarbouillette 3.95

Matelas
Livraison gratuite
Cadre de lit gratuit avec ens. de matelas!
Retrait gratuit de vieux matelas!
Installation gratuite
The tout le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix!
PAS DE TAXES Nous payons la TPS et la TVQ
Charmeur de Sealy
Simple 119 $ ens. 229 $
Double 139 $ ens. 269 $
Grand 169 $ ens. 329 $
Beautysleep Evasion de Simmons
Simple 199 $ ens. 329 $
Double 249 $ ens. 399 $
Grand 279 $ ens. 449 $
Sealy Posturepedic
1 Le Edgeguard innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.
2 La base Stearlogic exclusive assure une durabilité maximale.
3 Ressorts exclusifs Posturetech vous donnent le meilleur support
SIMMONS Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support ultime.

Levolor draco Parures de Fenêtres
Jusqu'à 50% de rabais sur le prix suggéré
Service à domicile GRATUIT 341-7810!
Stores horizontaux et verticaux plisses • stores en bois romains • dentelles • cantonnières bouffantes • tentures parures complexes • tissus • parures de lit sur mesure et plus encore!
Hunter Douglas

LITS EN LAITON ET FER • TAPIS et BOUTIQUE POUR BÉBÉ
Le plus grand selection aux plus bas prix garantis!
lepine Moreau

Appareils ménagers
Cuisinart
Petit robot culinaire Prix courant 39.95
Prix spécial 27.95

Porcelaine
Économisez jusqu'à 50% sur la porcelaine, la verrerie, la coutellerie et les articles-cadeaux!
Royal Doulton • Mikasa • Wedgwood
Villeroy & Boch • Noritake • Orrefors • Oneida
Guy Degrenne • Kosta Boda • Lenox • Waterford
Meyer • Lagostina • Rosenthal • et autres!
Tognana Économisez 80%
Anabelle Ensemble 20 pièces (pour 4) Prix courant 250 Prix spécial 49.95

Batteries de cuisine
TEFAL demeyere LAGOSTINA LE CREUSET
MEYER
Ensemble professionnel 11 morceaux en acier inoxydable Garantie de 25 ans Prix courant 350 Prix spécial 139.95

Coutellerie WMF
Fabrique en Allemagne Ens. 20 pièces (pour 4) New York grd. 160 Solde 59.95

Giftware
Économisez 80 % Plateau en argent avec médaillon en or décoratif Prix courant 50 Prix spécial 9.95

Nouveau! SUPER SECTION DE LIQUIDATION!
ÉCONOMISEZ 50%- 90% sur plus de 1 000 000 $ de marchandise!

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST
Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

Centre ROCKLAND 341-7810
Place Portobello BROSSARD 671-2202
Les Galeries LAVAL 681-9090
Les Promenades de la CATHEDRALE 282-9525

La MRC exige des redevances sur l'eau de Franklin

MARTHA GAGNON

Le projet d'implantation d'une usine d'eau embouteillée à Franklin préoccupe les 15 maires de la MRC Le Haut-Saint-Laurent qui réclament des garanties pour protéger la nappe souterraine, mais aussi des redevances sur la vente de l'eau aux Américains.

Le conseil des maires a envoyé une résolution au ministre de l'Environnement et de la Faune lui demandant d'imposer une contribution financière aux embouteilleurs qui utilisent les eaux souterraines. « Comme on le fait pour le pétrole, affirme le préfet, Paul-Maurice Patenaude. Le gouvernement doit inclure cette obligation dans son projet de gestion des eaux souterraines. »

La MRC estime que les redevances devraient être au moins de 3 à 4 cents le litre d'eau destiné au marché de l'exportation. Dans le cas de Franklin, Labrador, dont le projet est estimé à 20 millions, envisage de capter 600 mètres cubes d'eau par jour.

L'Association des embouteilleurs d'eau de source insiste, pour sa part, sur le fait que les compagnies ne captent qu'une infime quantité de l'eau souterraine au Québec, soit 0,08 % comparativement aux piscicultures (23 %), à l'usage domestique (54 %) et l'élevage et irrigation (16 %). Les embouteilleurs estiment qu'ils ne peuvent être les seuls à payer des redevances.

À ce sujet, M. Patenaude reconnaît qu'il y a un « dilemme ». Mais selon lui, il y a une distinction entre l'agriculteur qui utilise l'eau pour arroser ses pommiers et les embouteilleurs qui en font la vente. « Quand la ressource sert à l'ensemble de la communauté, c'est tout de même différent », dit-il.

Au sujet du projet de Labrador à Franklin, M. Patenaude explique que la MRC recommande la prudence. Elle a d'ailleurs envoyé une lettre au tribunal d'appel en matière de protection du territoire lui demandant de « prendre le temps et de faire les efforts nécessaires pour déterminer quelles opinions scientifiques doivent prédominer avant d'accorder une autorisation ». Les maires ne voudraient pas que l'on donne le feu vert à un projet « qui pourrait avoir des impacts négatifs sur les producteurs agricoles, les entreprises et les résidants de la région ».

Le préfet précise que la MRC n'est pas contre l'implantation de l'usine, mais elle souhaite que le ministère de l'Environnement procède à des études indépendantes pour mieux évaluer les impacts sur l'environnement. « Les experts se contredisent. On ne sait plus qui croire, explique M. Patenaude. Dans ce contexte, on doit s'assurer d'une série de garanties légales et financières couvrant les dommages potentiels et les pertes économiques. »

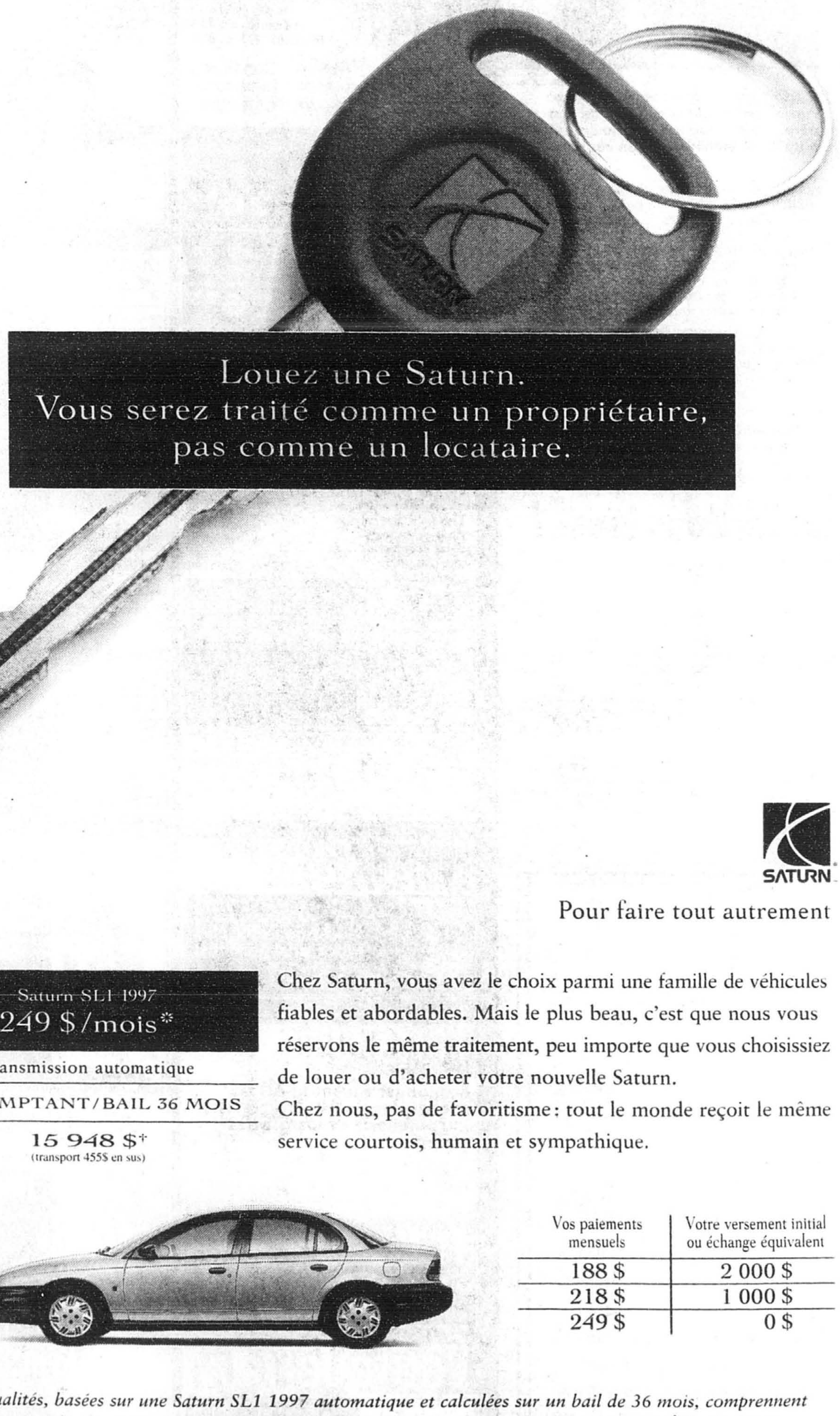

Un ex-étudiant en médecine perd en cour après 21 ans

YVES BOISVERT

La Cour suprême du Canada a mis fin jeudi à une triste et interminable affaire judiciaire qui remonte à... 1976.

Cette année-là, le rêve de R. M. de devenir médecin se brise sur l'examen de pédiatrie de la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Comme il avait déjà échoué sa quatrième année et n'avait pu la reprendre qu'avec la permission du doyen, cet échec mettait fin à ses études. Il a échoué également aux examens de reprise.

Quatre ans passent et, en 1980, R.M. décide de contester devant les tribunaux son expulsion de la faculté de médecine. Il embauche l'avocat Michel Robert (aujourd'hui juge à la Cour d'appel) et réclame l'obtention de son diplôme ainsi qu'un dédommagement.

L'étudiant avait obtenu 57,5 % dans l'examen fatal (2,5 points sous la note de passage), et moins lors des reprises. Mais il lui appartenait de démontrer que la faculté avait agi de mauvaise foi à son endroit, qu'elle avait été partiale et qu'une injustice flagrante avait été commise à ses dépens, comme il l'affirmait.

Le juge Paul Reeves, de la Cour supérieure, a conclu par la négative le 24 mai 1988. Au contraire, le juge a estimé que la faculté a appliqué les règles de façon très généreuses à l'égard de R.M. et rien ne permet de croire, malgré des sautes d'humeur d'un certain supérieur, qu'on entretenait « des préjugés » quant à son état psychologique au point de le recaler artificiellement.

La Cour d'appel du Québec, dans un jugement unanime, a confirmé le jugement Reeves le 15 octobre 1996. Le plus haut tribunal québécois notait sous la plume du juge Claude Vallerand que les tribunaux doivent faire preuve de réserve à l'égard du fonctionnement interne des institutions d'enseignement, surtout en matière d'évaluation. Les tribunaux n'interviendront qu'en cas de mauvaise foi ou de déni de justice, ce qui n'a pu être démontré ici.

R.M. n'a pas lâché prise et a demandé à la Cour suprême la permission d'être entendu. Jeudi, les juges Claire L'Heureux-Dubé, John Sopinka et Frank Iacobucci lui ont refusé cette permission. L'affaire est donc close.

R.M., qui n'avait jamais perdu espoir de gagner son titre de médecin, a étudié sans cesse la médecine par lui-même depuis 20 ans, pour se tenir « à jour »...

Le «MUST» pour investir dans sa santé en découvrant le vrai sens du mot «VACANCES»...
La
THALASSOTHÉRAPIE
à PASPÉBIAC,
c'est profiter d'un climat marin régénérateur, de bains (chauds) d'eau de mer, d'une heure de massages thérapeutiques quotidiens, d'une compétence et d'un professionnalisme notoires.
C'est aussi profiter de liberté, de temps... d'une table raffinée, d'une douce farniente dans un somptueux manoir victorien en bordure de la
mer...,
"là où tout dépasse l'ordinaire".
AUBERGE DU PARC
Renseignements et brochures:
1 800 463-0890
2491128

loto-québec résultats
Millions POSSIBLES
1 Pontiac Sunfire décapotable
Tirage du 97-06-20 2620480
(numéros non décomposables)

97-06-01	2645156	97-06-11	2078763
97-06-02	2194763	97-06-12	2427884
97-06-03	1508477	97-06-13	1513527
97-06-04	2644664	97-06-14	2071139
97-06-05	2172200	97-06-15	1343986
97-06-06	2234717	97-06-16	1550344
97-06-07	2475444	97-06-17	2736297
97-06-08	1743173	97-06-18	2698916
97-06-09	1245280	97-06-19	1779272
97-06-10	1743345		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.
Une voiture à l'enjeu chaque jour, du 1er au 29 juin

© Inter IKEA Systems. B.V. 1997.

Le solde «Deux-fois-l'an» commence aujourd'hui

[La prochaine fois que vous aurez l'occasion d'en profiter, vous devrez enfiler un manteau et déneiger la voiture.]

Jusqu'à 50 % de rabais sur un choix d'articles, partout en magasin

PRIX CASSÉ !
MAST. BIBLIOTHÈQUE.
Blanc. 74 x 21 cm. Haut. 173 cm.
Jusqu'à épuisement des stocks. Offre valable le samedi 21 juin seulement.

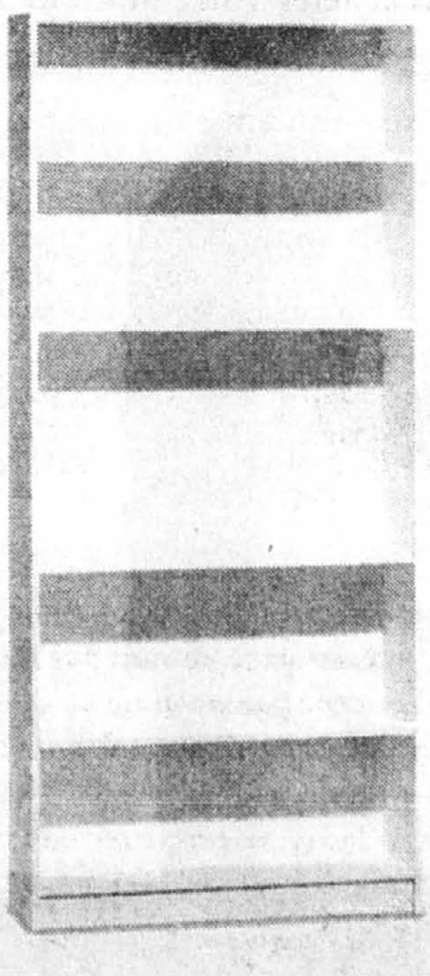

~~49 $~~
29 $ ch.

Il n'y a que deux soldes par année chez IKEA. Profitez-en maintenant ou vous devrez attendre l'hiver prochain pour retrouver des offres aussi spectaculaires.

IKEA®

Faites comme chez vous

OFFRE VALABLE JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. 9191 boul. Cavendish (Autoroute 40 et Cavendish), Ville Saint-Laurent. Tél. : 738-2167. Heures d'ouverture : lun. à vend. 10 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h, dim. 10 h à 17 h. Fermé le 24 juin et le 1er juillet. **IKEA ACCEPTE MAINTENANT LA CARTE AMERICAN EXPRESS℠**

Maxi à Angus : les citoyens chahutent Hasmig Belleli

CLAUDE-V. MARSOLAIS

« Sois belle et tais-toi ! » ont crié jeudi soir des citoyens en colère à l'intention de la présidente de la Commission de développement urbain, Hasmig Belleli, qui dirigeait les débats lors de l'assemblée de consultation publique sur le projet d'implantation d'un super-Maxi sur les terrains des ateliers Angus.

La foule de 120 personnes, rassemblée au sous-sol de l'église Saint-Émile, rue Davidson, était survoltée. Et la présidente de l'organisme de consultation, par son attitude agressive et jugée partiale dans l'attribution du temps de parole, a bien failli faire avorter l'exercice.

Le feu a été mis aux poudres lorsque Mme Belleli a annoncé que la prochaine séance de consultation se tiendrait le 25 juin, au lendemain de la fête de la Saint-Jean, à la demande du comité exécutif de la Ville. Les citoyens ont alors accusé l'administration Bourque de « vouloir leur passer un sapin » en pleine période des vacances d'été et ont exigé un renvoi.

Finalement, le vice-président de la Commission, Michel Prescott, a proposé que la prochaine séance de consultation ait lieu après la période estivale. Cette proposition, adoptée à la majorité, doit être acheminée au comité exécutif qui en disposera.

Frustrations

De nombreux citoyens qui assistaient à l'assemblée étaient venus exprimer leur opposition à l'intention de la Ville de transformer la rue Davidson en voie de circulation à double sens alors qu'elle est présentement une voie à sens unique en direction nord.

« J'habite le secteur depuis 50 ans et tous les développements qui s'y sont produits, le centre commercial Maisonneuve et le développement résidentiel à l'est du boulevard Saint-Michel, n'ont jamais affecté la direction de la circulation dans nos rues. Moi et mes voisins tenons à notre tranquillité actuelle et ne voulons pas être dérangés par le passage des autos et des camions (au moins 40 semi-remorques et 140 camions par semaine selon une étude) », a affirmé Normand Lussier, résidant de la rue.

Son opinion a été confirmée par l'architecte Aurèle Cardinal, venu dire que la circulation à double sens sur la rue Davidson n'était pas une nécessité. Christian Yaccarini, président de la Société de développement Angus, dont l'objectif est d'accueillir des entreprises en environnement dans la partie ouest du Locoshop, a estimé que c'est par l'ouverture de la rue Molson, entre le boulevard Saint-Joseph et la rue Rachel, que l'on pourra régler le problème de la circulation lourde avec la venue du super-Maxi.

M. Yaccarini s'est dit particulièrement frustré de constater que la consultation sur le projet d'implantation du Maxi soit prolongée jusqu'à l'automne. « Nous avions prévu commencer les travaux de réfection de la partie ouest des ateliers Angus dès cet été. Or, tant que le plan d'aménagement de la zone différée et son intégration à l'ensemble des autres occupations n'ont pas été acceptés par le conseil municipal, ce sont au-delà de 200 emplois qui sont compromis à court terme », a-t-il dit.

Création d'emplois

De son côté, le président de la Corporation de développement économique communautaire Rosemont/Petite-Patrie, André Messier, a mis en doute les prétentions de Provigo selon lesquelles le super-Maxi de 92 000 pieds carrés va créer 120 emplois dont une quarantaine à temps plein. « Tout au plus la grande surface permettra-t-elle de préserver, par déplacement, le nombre d'emplois actuels dans le quartier Rosemont. De plus, nous croyons que l'impact risque d'être très sévère sur les commerces de la rue Masson qui donnent de l'emploi à 1200 personnes. »

C'est pourquoi la CDEC exige que Provigo favorise l'embauche locale et la sous-traitance de certains services à des entreprises du quartier.

Pour sa part, Dinu Bumbaru, directeur d'Héritage Montréal, est venu dire que l'organisme tenait à la préservation de la cohérence architecturale des ateliers Angus et de la volumétrie du bâtiment. En conséquence, il s'oppose à ce que l'on détruise l'intérieur de la partie centrale pour ne lui conserver que les parois extérieurs.

Des fois l'été, on est mieux en dedans.

Acompte	Mensualité
0 $	539 $
1 995 $	449 $
2 995 $	399 $

Votre très sympathique concessionnaire NISSAN

Pathfinder XE 1997
399 $ par mois*

Location de 24 mois. Boîte automatique, V6 de 3,3 l, climatiseur, antivol, télécommande verrouillage/déverrouillage des portes, freins ABS, **transport et préparation inclus.**

2512070

Les gens avisés lisent toujours les petits caractères et bouclent leur ceinture. *Location de 24 mois, basée sur un taux d'intérêt de 6,8 %, pour un Pathfinder XE 1997 avec boîte automatique et ensemble commandes électriques et agrément. Taxes, immatriculation et assurances en sus. Acompte de 2 995 $ ou échange équivalent, premier versement et dépôt de garantie de 475 $ requis à la livraison. Limite de 40 000 km. Frais de 8 cents du kilomètre excédentaire. Sur approbation de crédit par NCFI. Pour toute information, composez le 1 800 387-0122 (entre 8 h et 19 h).

Prime d'été Lancôme

Bienfait Total Fluide, 50 mL.
Soin bienfaisant
poly-vitaminé FPS 15 **42$**

Aussi offert:
Liner Lumineuse **21$**

Envie d'un changement?
Profitez de retouches GRATUITES!
Dans tous nos magasins.
En tout temps. Rendez-vous non requis. Découvrez les couleurs qui conviennent à votre teint et la façon de les appliquer. Offrez-vous un nouveau look. Chez Eaton.

Eaton. Tout pour votre beauté.

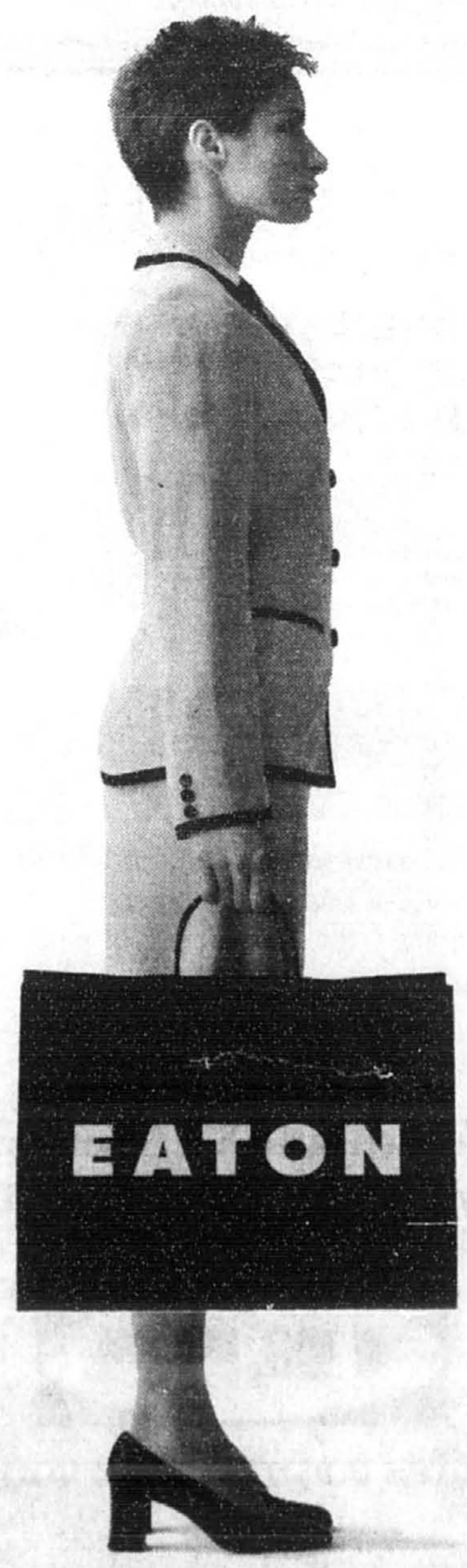

En vigueur jusqu'au 29 juin 1997.
Une prime par personne.

Votre prime,
Le Sac Crème
un élégant fourre-tout en vinyle fini perlé, sera vôtre, sans autres frais, à l'achat de **21$** ou plus de produits Lancôme.

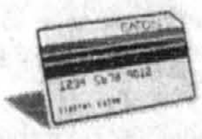

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon des produits de beauté, 413. Venez ou composez : **284-8484**. Cette offre n'est pas en vigueur dans nos magasins de Beloeil et de Cavendish.

L'EXPERT EN DÉCORATION... SOUS UN MÊME TOIT !

Club DÉCOR

TI-FRÈRE

L'INCROYABLE 2 POUR LE PRIX DE 1*

OBTENEZ 2 PRODUITS DE DÉCORATION POUR LE PRIX DE 1

COUVRE-PLANCHERS*

Peerless, Coronet, Mannington, Queen, Armstrong
Installation garantie faite par des experts • Meilleurs conseillers à Montréal

TAPIS PELUCHE* 26,99$ v.c. 2 POUR 1
100% nylon. Anti-tache et anti-statique. Choix énorme de couleurs en stock.

TAPIS SAXONY* 19,99$ v.c. 2 POUR 1
Beau choix de couleurs!100% nylon. Anti-tache et anti-statique. Idéal pour salon, chambre...

TAPIS RÉSIDENTIEL* 36,99$ v.c. 2 POUR 1
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Quelle valeur incroyable! Grand choix de couleurs mode. 100% nylon et polyester. Anti-tache et anti-statique. Venez faire de votre maison le château de vos rêves!

PRÉLARTS* SANS CIRAGE 17,99$ v.c. 2 POUR 1
Plus de 15 000 v.c. en stock. Choix énorme de modèles et de couleurs mode.

PRÉLARTS* 32,99$ v.c. 2 POUR 1
QUALITÉ SUPÉRIEURE
Sans cirage, très durable et facile d'entretien.

TUILES RÉSIDENTIELLES ET COMMERCIALES
Plusieurs motifs et couleurs en stock. VENEZ VITE

TAPIS COMMERCIAL* À partir de seulement 4,99$ v.c.
Plus de 20 000 v.c. à liquider. Très grand choix de couleurs en stock.

TAPIS BERBER* À partir de seulement 7,99$ v.c.
Excellent choix en stock.

CARPETTES* Venez épargner jusqu'à 40%
Très grand choix en stock. Styles et couleurs dernier cri. Disponible 4' x 6', 6' x 9' et 8' x 11'. Laine, nylon, polyester et acrylique.

Achetez 10 verges
OBTENEZ-EN 10 GRATUITES
Achetez 20 verges
OBTENEZ-EN 20 GRATUITES
Achetez 30 verges
OBTENEZ-EN 30 GRATUITES
(marchandise sélectionnée) Les verges données doivent être de valeur égale ou inférieure à celles achetées.

*Marchandise selectionnée

STORES*

Tringles supérieures, garanties à vie

Meilleurs conseillers à Montréal

Dépositaire autorisé des marques reconnues: Sol-R, Levolor, Hunter Douglas, Shade-O-Matic

SPÉCIAL DU MOIS* Seulement 159,99$ 2 POUR 1
Modèle dernier cri! 3 1/2" (75" x 84"). Comparez 189.99

STORES VERTICAUX* P.V.C. (48" x 48") Seulement 39,99$ 2 POUR 1

STORES HORIZONTAUX* Venez épargner jusqu'à 50%
Nous vendons seulement les meilleures marques reconnues.

Stores verticaux fabriqués sur place sur mesure pendant que vous attendez**

PORTE-PATIO* Comparez 39.99 pour seulement 24,99$
Faits de PVC 3 1/2", 72" x 84". Blanc, gris ou ivoire

STORES VERTICAUX* À partir de seulement 39,99$
pour porte-patio (75" x 84") Comparez de 89,99 à 159,99

LIQUIDATION STORES VERTICAUX* À partir de 19,99$
Assortis 75" x 84" Comparez de 59.99 à 129.99

Achetez 1 store
OBTENEZ-EN 1 GRATUIT
Achetez 2 stores
OBTENEZ-EN 2 GRATUITS
Achetez 3 stores
OBTENEZ-EN 3 GRATUITS
(marchandise sélectionnée) Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés.

*Marchandise sélectionnée **Stores verticaux / Jean-Talon seulement

LITERIE*

Confections garanties faites par des professionnelles

Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith

ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE* À partir de seulement 59,99$ simple 2 POUR 1
Belle qualité, très confortable, couleurs variées, simple, double, reine, roi

DOUILLETTES* À partir de seulement 59,99$ simple 2 POUR 1
Beau choix de styles et de motifs. Simple, double, reine et roi

ACCESSOIRES* DE SALLE DE BAIN RIDEAUX* DE DOUCHE Venez épargner jusqu'à 30%

PAPIER PEINT

VASTE CHOIX DE MODÈLES EN STOCK* 15,99$ régulier 2 POUR 1

BORDURES DÉCORATIVES* 6,99$ régulier 2 POUR 1

Achetez 1 douillette
OBTENEZ-EN 1 GRATUITE
Achetez 2 douillettes
OBTENEZ-EN 2 GRATUITES
Achetez 3 douillettes
OBTENEZ-EN 3 GRATUITES
(marchandise sélectionnée) Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés.

*Marchandise sélectionnée

NOUS AVONS PLUS DE 100 000 V.C. D'AUBAINES EN COUVRE-PLANCHERS

◆

GRAND CHOIX DE
DOUILLETTES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS

◆

LES MEILLEURS PRIX GARANTIS TOUS LES JOURS

Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin ailleurs, Club Décor s'engage à vous rembourser la différence plus 10% de la différence.

◆

LE PLAN CLUB DÉCOR

NE PAYEZ RIEN AVANT 6 MOIS*
ACHAT MINIMUM REQUIS DE 500$
TOUS LES DÉPARTEMENTS DÉTAILS EN MAGASIN*
*sur approbation de crédit

◆

SERVICE DE DÉCORATION

À DOMICILE GRATUIT - 255-7337

◆

Heures d'ouvertures:
Lundi, mardi, mercredi: 9h00 à 18h00.
Jeudi et vendredi: 9h00 à 21h00. Samedi: 9h00 à 17h00.
Dimanche: 12h00 à 17h00.

6925, rue Jean-Talon Est

(Entre Langelier et boul. Les Galeries d'Anjou)

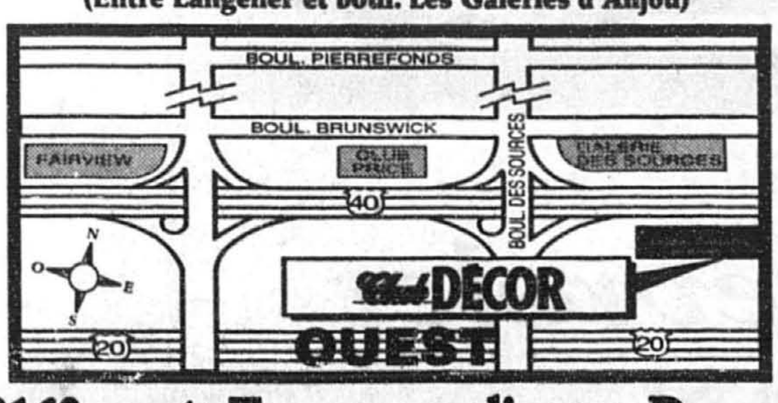

2160, route Trans-canadienne, Dorval

(À l'est du boulevard des Sources)

L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

VOYEZ LA DIFFÉRENCE LOMBARDI

HONDA

Nos prix sont imbattables

ACCORD V6 97 — Financement 4,8 % 60 mois — 348 $* / mois
• Sièges en cuir
• Toit ouvrant
• Roues en alliage

ACCORD SE 97 — Financement 4,8 % 60 mois — 298 $* / mois

Civic Berline — Financement 6,9 % 60 mois — 208 $* / mois

Civic Hatchback 97 — Financement 6,9 % 60 mois — 188 $* / mois

CR-V 97 — Financement 6,9 % 60 mois — 348 $* / mois

Lombardi HONDA — En affaires depuis 1965

Bail Lombardi de 48 mois, comptant requis. Civic berline ou hatchback 845 $. Accord V6 2 000 $. Accord SE 2 000 $. CR-V 1 330 $ ou reprise équivalente. 24 000 km par année. T.T.P. en sus.

728-2222 4350, boul. Métropolitain Est http://www.lombardihonda.com

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

MAXI *équipement*

Maxi V6 de 180 chevaux, transmission avec boîte automatique à quatre vitesses, poutrelles latérales de sécurité, freins antiblocage aux quatre roues, pneus de 15 pouces, deux sacs gonflables, porte droite coulissante avec verrouillage de sécurité pour les enfants, rétroviseurs et verrouillage central électriques, phares aux hallogènes, climatisation, radio AM-FM stéréo avec haut-parleurs avant et arrière et maxi place pour sept passagers.

MINI *prix*

229$*/mois
Location 24 mois

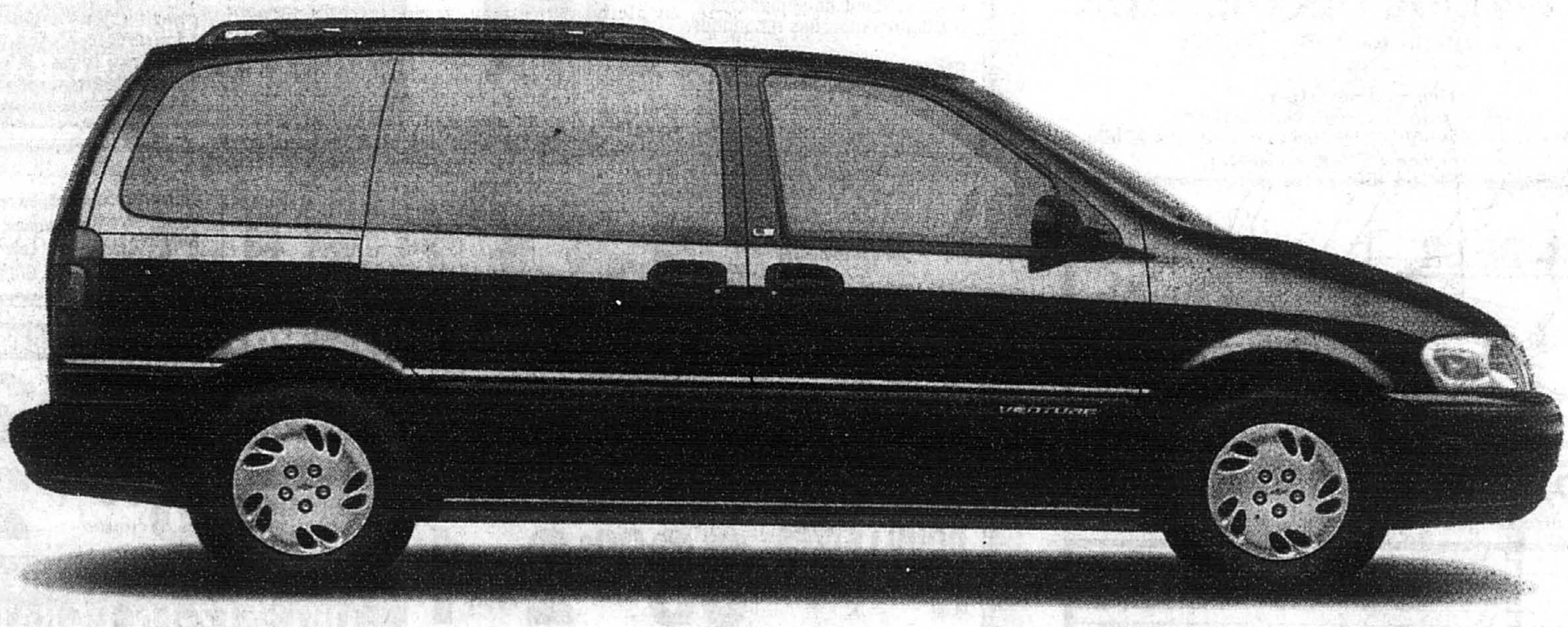

La Venture de Chevrolet
LA MAXI MINI VAN

CHEVROLET
OLDSMOBILE
GM

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec

La Carte GM Assistance routière Garantie TOTAL

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules de base neufs 1997 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Location pour fins personnelles seulement. Photo à titre indicatif seulement. Paiements mensuels basés sur un bail de 24 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 3 037 $. Sujet à l'approbation du crédit. Première mensualité et dépôt de sécurité de 300 $ exigés à la livraison. Préparation incluse. Transport (840 $), immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais de 8 ¢ du kilomètre après 40 000 km. †L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL^MC sont offertes sur tous les véhicules neufs Chevrolet Oldsmobile 1997 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Actualités

MONDE

SUBARU Forester 98
«Le nouveau choix»
A VOIR CHEZ John SCOTTI SUBARU
2520373
4305, boul. Métropolitain Est / (514) 725-9394

En route pour la maternelle à temps plein

Mais les compressions mettent du sable dans l'engrenage

Marie-Claude Girard

PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

L'heure des vacances a sonné pour les petits de maternelle. Dès lors, la course est lancée pour l'aménagement des locaux de ceux qui les suivront à temps plein à l'automne.

À toute vapeur, l'implantation de la maternelle à temps plein s'est mise en branle. Les points chauds : la Rive-Nord et la Rive-Sud. Tandis que les enfants partent pour les vacances et qu'on termine l'embauche de 2400 enseignants, les appels d'offres commencent tout juste pour l'aménagement des nouveaux locaux.

Aussi, la plupart des craintes qu'entretenaient les commissions scolaires cet hiver se sont envolées avec l'annonce de financement pour le personnel et l'aménagement des locaux. La publication du programme, qui vise à préparer à l'école sans « scolariser », est venu apaiser quelques inquiétudes.

Toutefois, l'échéancier serré et les compressions imposées aux commissions scolaires, notamment dans le transport scolaire, mettent du sable dans l'engrenage.

Si plusieurs écoles ont choisi une « entrée progressive », avec des journées de classe moins longues, ce n'est pas seulement pour répondre au souhait de la ministre et aux craintes des parents, mais aussi parce qu'elles ne pouvaient faire autrement. Car il est sûr que les locaux prévus pour les maternelles à temps plein ne seront pas tous prêts à temps.

En attendant, plusieurs écoles auront recours à des solutions temporaires : soit des locaux préfabriqués, des locaux loués à l'extérieur, ou encore des bibliothèques, salles à manger ou d'ordinateurs converties en classes de maternelle. « On vivra à l'étroit dans certaines écoles ! » note Nicole Lépine, du Syndicat de l'enseignement de Champlain.

À la commission scolaire Du Goéland, sur la Rive-Sud, on a préféré raccourcir l'horaire de la maternelle, le temps que les locaux soient prêts dans les trois écoles qu'on doit construire. « On prévoit des retards de quelques semaines à quelques mois », indique le directeur Normand Lapointe. L'école de Saint-Constant sera sans doute prête après les Fêtes, mais celle de Sainte-Catherine risque de ne pas ouvrir avant la rentrée 1998, l'achat du terrain et le choix d'un constructeur n'étant pas encore conclus.

Du côté de la commission scolaire des Manoirs, à Terrebonne, là où les besoins d'aménagement pour les maternelles sont les plus criants au Québec, on s'attend à défoncer les budgets alloués. Au train où vont les choses, « on s'en va vers un dépassement de 700 000 $ à un million. La commission scolaire ne peut pas supporter cela, mais on fera tout pour que les locaux soient livrés à temps, quitte à revoir les plans selon la disponibilité des matériaux », note Laurent Tanguay, responsable des ressources matérielles. Avec la subvention de 5,1 millions reçue de Québec, seize écoles seront agrandies pour accueillir les maternelles à temps plein.

Des prix plus élevés que prévu

Seulement quatre entrepreneurs ont soumissionné pour l'agrandissement des premières écoles alors qu'on en attendait une quinzaine. Ceux-ci entrevoient une pénurie de certains matériaux, l'acier de charpente entre autres. Pour s'assurer de les obtenir, ils sont prêts à payer plus cher. Et l'échéancier serré les pousse à calculer des heures supplémentaires, explique M. Tanguay.

Pour l'instant, la commission scolaire a suspendu jusqu'à lundi l'appel d'offres sur le deuxième lot en espérant que les trois derniers pourront être construits à des coûts moindres.

Mais si certaines commissions scolaires doivent dépasser les budgets alloués, elles vont certainement demander à la ministre de l'Éducation de régler la note, affirme pour sa part Carole Filiatrault, présidente de l'Association des commissions scolaires de la région de Laval, Laurentides, Lanaudière. « Ce n'est pas le moment idéal pour un échéancier serré, en plein *rush* de la construction. »

« Les autobus priment »

Le ministère des Transports a imposé aux commissions scolaires des compressions de 50 millions dans le transport scolaire, tout en réservant 10 millions pour l'implantation de la maternelle temps plein.

Ces contraintes budgétaires obligent les directions d'écoles et les commissions scolaires à réorganiser l'horaire des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire. Pour réduire les frais de transport, on songe à :

— adapter l'horaire de la maternelle à celui du primaire pour que les 5 ans voyagent avec les plus vieux. C'est le cas à Taillon, sur la Rive-Sud. Problème en vue : la journée sera longue pour les tout-petits qui auront besoin de service de garde le midi et pendant la journée ;

— faire rouler les autobus à plein régime selon 2, 3 ou 4 horaires différents, selon les niveaux scolaires.

C'est la solution qu'ont choisie des écoles de la commission scolaire Sainte-Thérèse, en adoptant à la maternelle un horaire débutant à 9 h 30, au grand mécontentement du syndicat des enseignants du primaire qui aurait préféré que les activités du préscolaire soient concentrées en matinée, au moment où les enfants sont plus « productifs ».

« Ce sont les autobus qui priment ! » s'exclame Olivette Viau, présidente du syndicat. La loi du nombre a joué. « On a choisi l'horaire tôt le matin pour le secondaire plutôt que la maternelle. »

Au syndicat des enseignants de Champlain, sur la Rive-Sud, on préfère malgré tout un double horaire à un trajet d'autobus plus long. « Le transport scolaire, c'est une plaie. On est pris avec cette contrainte », dit Nicole Lépine, coordonnatrice à l'action professionnelle.

La priorité est donnée aux tout-petits, soutient pour sa part Denis Pouliot, porte-parole de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Dans certains cas, il prévoit que les élèves du deuxième cycle du primaire ou du secondaire devront marcher un peu plus. On pourrait réduire l'accès au transport scolaire pour les plus vieux et imposer plus souvent des frais pour le transport du midi.

La région de Laval, Laurentides et Lanaudière a obtenu 30,3 des 100 millions prévus au Québec pour l'aménagement des locaux. La Montérégie n'est pas en reste avec 24,1 millions. D'autres commissions scolaires, en Outaouais ou de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches, nécessitent aussi des aménagements importants.

« C'est un peu étonnant que le gouvernement ait trouvé l'argent pour l'implantation des maternelles à temps plein quand les commissions scolaires sont aux prises avec des coupes sans précédent », note Carole Filiatrault, de l'Association des commissions scolaires de la Rive-Nord.

Ironiquement, les locaux temporaires mis à la disposition des maternelles temps plein auront l'avantage d'être vraiment « temporaires ». Car certaines écoles des quartiers en expansion, à Laval, vivent avec des locaux préfabriqués depuis 10 ou 20 ans, souligne Mme Filiatrault.

L'opposition s'est heurtée à un mur

MARIE-CLAUDE GIRARD

« Comme 95 % des parents, nous avons inscrit nos enfants à la maternelle à temps plein », admet Carole Bourdon, cette mère de la Rive-Nord qui a piloté le mouvement d'opposition à la maternelle à temps plein. « Mais mon garçon n'ira pas toute la journée, c'est sûr », annonce-t-elle.

Là-dessus, la présidente de l'Association des commissions scolaires de la Rive-Nord, Carole Filiatrault, est catégorique : les commissions n'ont pas les moyens de soutenir deux systèmes. « Mme Marois a été très claire à ce sujet lors de son passage chez nous. Si trop d'enfants ne viennent pas à la maternelle et qu'on constate qu'ils en sont pénalisés à leur entrée en première année, elle a évoqué la possibilité de rendre la maternelle obligatoire », relate Mme Filiatrault.

Le Mouvement d'opposition au retrait des maternelles à mi-temps, qui représente 25 000 familles selon Mme Bourdon, a rencontré cette semaine le personnel de cabinet de la ministre en présence du sous-ministre Robert Bisaillon. Il n'y a trouvé « aucun signe d'ouverture ».

« Le gouvernement a répété que le programme n'était pas scolarisant, que l'apprentissage se ferait par le jeu. Mais en quoi ce sera différent du jeu à la maison, avec un bon parent, ou dans une bonne garderie ? Pourquoi faire subir les effets néfastes aux enfants « ordinaires » s'il y a peu d'avantages ? » demande Mme Bourdon.

Parmi les problèmes envisagés, elle mentionne les longues heures imposées aux enfants dans certaines écoles, « l'équivalent du 9 à 5 avec le transport » ; la surveillance du midi qui ne sera pas toujours faite par des éducatrices, ailleurs l'absence de service de garde en milieu scolaire. « À quoi s'occuperont certains enfants pendant deux heures, le midi ? »

L'arrivée de la maternelle à temps plein va augmenter la clientèle des services de garde et de surveillance du midi. Il y aura des problèmes sérieux dans certaines commissions scolaires, d'après l'Association des services de garde en milieu scolaire.

Le ministère de l'Éducation a suggéré aux commissions scolaires d'accroître les services de garde. L'association aurait préféré qu'elles en aient l'obligation. « Certaines commissions scolaires ont réalisé qu'il y aura des problèmes sérieux avec les petits de 5 ans qui resteront à l'école le midi. D'autres vont s'en rendre compte seulement en septembre », soutient la présidente de l'organisme, Brigitte Guy.

Idéalement, deux solutions s'offrent aux parents : la surveillance du midi et les services de garde. Dans le premier cas, des surveillants « sans formation particulière » veillent sur 25, 50 ou même 60 écoliers. En service de garde, les groupes sont d'une vingtaine d'enfants par éducateur, selon Mme Guay.

« Plutôt que de laisser les enfants de 5 ans dans une salle où il peut y avoir 100 ou 200 enfants, avec tout ce que cela comporte de bruit et de stress, les parents vont préférer les laisser en services de garde », estime-t-elle. Mais ceux-ci sont plus chers, 2,50 $ à 3,50 $ environ, contre 1 $ pour la surveillance du midi (lorsque le ratio est élevé). Une autre inquiétude provient de la réduction d'au moins 400 psychologues, orthophonistes et autres professionnels en raison des récentes compressions imposées aux commissions scolaires.

« À quoi bon dépister les problèmes de langage dès la maternelle s'il n'y a pas assez d'orthophonistes pour aider l'enfant ? » s'interroge Luc Sénéchal, président de la Fédération des professionnels de l'enseignement-CEQ.

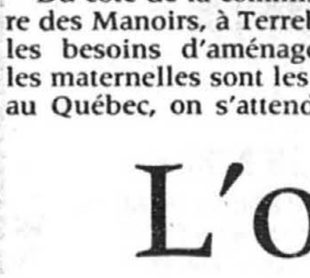
amateurs de mots croisés
DICTIONNAIRES LE ROBERT
La Presse
La Supergrille d'été est de retour dès le 29 juin 1997
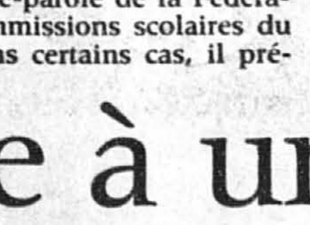
100 gagnants mériteront le « Dictionnaire des difficultés du français », de la série Les Usuels du Robert et le fameux t-shirt « J'ai réussi »

Les banques se disent non responsables d'un NIP trop repérable ou ... mal choisi

JOËL GOULET

Détenteurs de cartes de guichet automatique, faites attention à votre choix de numéro d'identification personnel (NIP). Si votre combinaison fait référence à votre date de naissance, qu'elle est inscrite directement sur votre carte ou clairement repérable, les institutions financières se dégagent de toute responsabilité et n'offrent aucun remboursement en cas de fraude.

La plupart des banques se protègent contre la négligence de certains clients, qui, craignant d'oublier leur NIP, sélectionnent une combinaison formée de chiffres inspirés de leur date de naissance, de leur adresse ou de leur numéro de téléphone. D'autres vont même jusqu'à inscrire leur code d'identification sur leur carte ou à le glisser dans leur portefeuille, ce qui facilite les opérations frauduleuses des détrousseurs.

Les caisses populaires Desjardins sont encore plus catégoriques dans le contrat définissant les conditions d'utilisation de la carte : « Si le détenteur choisit son NIP, il s'engage à ne pas en choisir un qui peut être découvert facilement (ex. : date de naissance, numéro de téléphone), auquel cas il sera tenu comme ayant contribué à l'utilisation non autorisée de sa carte. »

« Chaque cas est particulier mais si une personne victime de fraude avec sa carte de guichet automatique a préalablement pris toutes les dispositions pour s'assurer que son NIP ne soit pas facilement identifiable, elle sera probablement dédommagée, explique André Chapleau, directeur des affaires institutionnelles. Ces cas de fraudes sont cependant très marginaux et sont loin de constituer un problème majeur. »

Lorsqu'une fraude est commise avant l'annulation du NIP, les institutions financières, règle générale, procèdent à leur propre enquête. « On veut bien tenir compte du contexte, mais pas lorsque le NIP est carrément collé sur la carte », indique Jocelyn Dumas, responsable des relations de presse à la Banque Nationale.

Des représentants de la Banque Royale, de la Banque Laurentienne et de la Banque de Montréal ont également confirmé à *La Presse* leur souci de s'assurer que les détenteurs de cartes soient bien au courant de la nécessité de choisir un code personnel difficile à retracer.

Claude Reid, de l'Association des banquiers canadiens, rappelle qie l'émetteur de la carte doit informer le demandeur sur « les combinaisons de NIP à éviter ».

QUÉBÉCOIS, RESTEZ DEBOUT !

Durant les 24 heures du 24 juin !

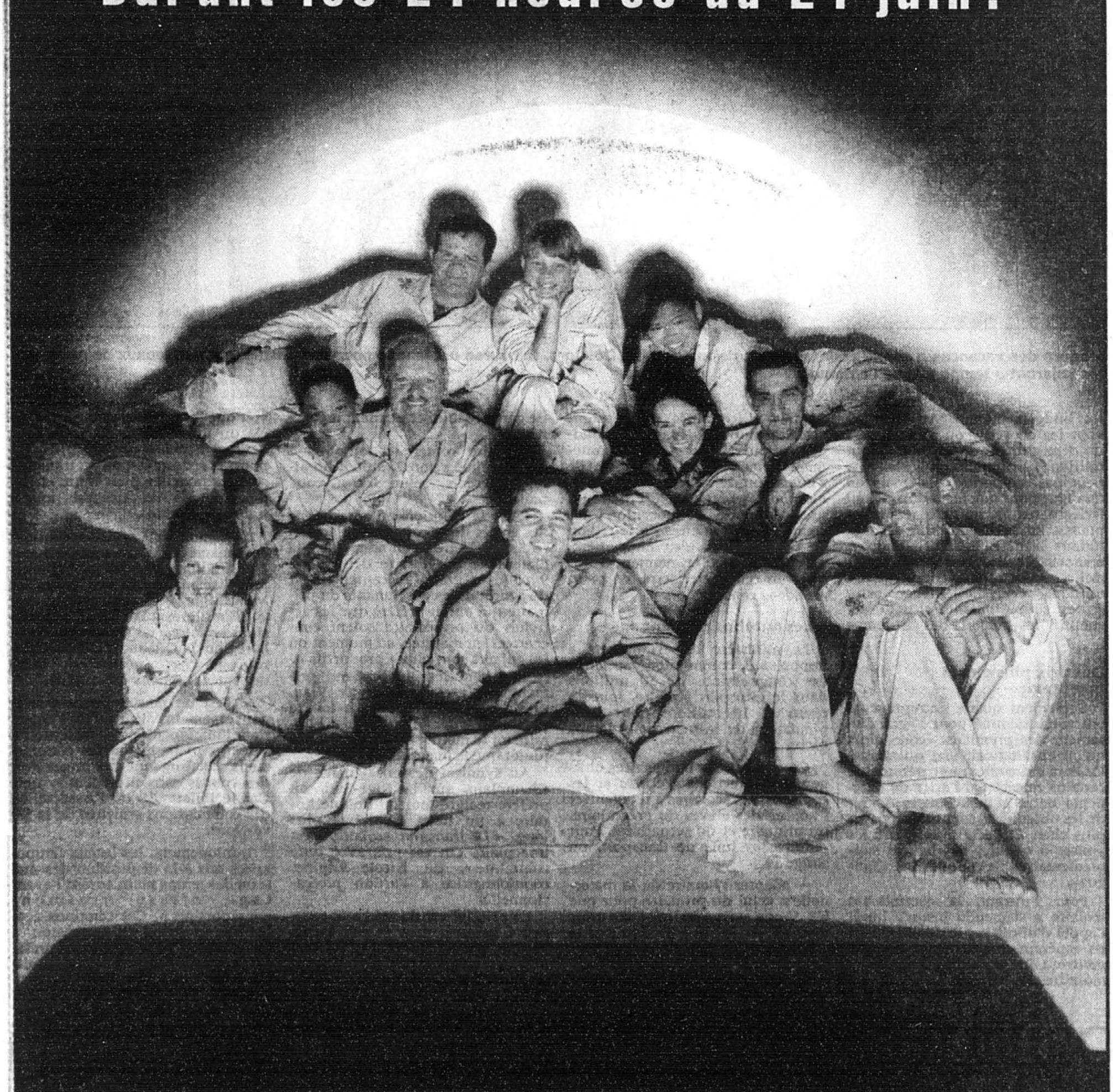

0 h 00
C'EST PARTI ! C'EST LA FÊTE !

0 h 15
CRAC
Film d'animation de Frédéric Bach

0 h 30
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'EST
Drame de moeurs d'André Brassard

2 h 15
MUSTANG
Comédie dramatique de Marcel Lefebvre et Yves Gélinas

4 h 00
AMUSE-GUEULE
Fantaisie humoristique de Robert Awad

4 h 30
WOW
Documentaire de Claude Jutra

6 h 00
LIRE AUX ÉCLATS :
Michel Tremblay

6 h 30
LA MAISON DE OUIMZIE

7 h 00
LA MOUSTACHE À PAPA
Avec Carmen Campagne

8 h 00
MONGRAIN
Émission spéciale enregistrée à l'Assemblée nationale

9 h 00
LIRE AUX ÉCLATS :
Félix Leclerc

9 h 30
SIMON LES NUAGES
Conte de Roger Cantin

11 h 00
NITASKINAN / AU PAYS DES ATIKAMEKWS
Ce documentaire nous présente le peuple Atikamekw

12 h 00
MONGRAIN
Rediffusion de l'émission de 8 h 00

13 h 00
IXE-13
Comédie musicale de Jacques Godbout

15 h 00
UN MONDE EN COULEUR
Le document présente les différentes facettes du Québec d'aujourd'hui

16 h 00
PORTRAITS D'IMMIGRANTS
Portraits de trois néo-Québécois

16 h 30
LA VISITE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
Documentaire de Jean-Claude Labrecque

17 h 00
DÉFILÉ DE LA SAINT-JEAN
En différé, retransmission du défilé de Montréal

18 h 00
QUÉBEC PLEIN ÉCRAN
Anne-Marie Dussault s'entretient avec Louise Forestier

19 h 00
1 FOIS 5
Remontage du célèbre spectacle de la Saint-Jean

21 h 00
STATION SOLEIL
Spécial Félix Leclerc

21 h 30
AMOUREUX FOU
Comédie sentimentale de Robert Ménard

23 h 15
QUÉBEC PLEIN ÉCRAN
Rediffusion de l'émission de 18 h 00

Participez à cette grande fête où défileront les images, les mots et les sons du Québec. Un Québec allégorique, tantôt drôle, tantôt touchant, toujours changeant. Du village local au village global.

De minuit le 23 à minuit le 24 juin.

Télé-Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture et des Communications

Baie Comeau : 22 Carleton : 18 Chapeau : 23 Chicoutimi : 6 Gaspé : 36 Hull : 10 Montréal : 17 Percé : 40 Québec : 15 Rimouski : 22 Rivière-du-Loup : 31 Rouyn : 8 Sept-Iles : 9 Sherbrooke : 24 Trois-Rivières : 45 Val-d'Or : 12

Miaouf toujours en quête d'un gîte

PIERRE GINGRAS

À la veille de l'échéance de l'ultimatum lancé par la Commission de protection du territoire agricole, le refuge pour animaux Miaouf est toujours en quête d'un gîte ou d'une terre pour déménager ses pénates.

Un déménagement compliqué, certes, puisque que la maîtresse des lieux, Louise Gagnon, est accompagnée de toute sa ménagerie, environ 250 chiens et autant de chats.

« Le propriétaire veut nous expulser, dit-elle. Et dès lundi, il nous a dit qu'il serait devant la maison avec un camion de déménagement. » Quant à l'avis de départ décrété par la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), il entre en vigueur dimanche.

Depuis 1979, Mme Gagnon, 51 ans, s'occupe des bêtes délaissées. Elle avait créé un refuge à Saint-Hilaire mais elle a dû quitter les lieux l'an dernier sous la pression des voisins et de la Ville. Plusieurs voisins étaient exaspérés depuis des années d'entendre les chiens japper jour et nuit. L'affaire s'est terminée en cour.

Le hic, c'est que madame Gagnon refuse d'euthanasier un animal. « Je ne vois pas pourquoi il faudrait abattre un animal vieux comme le font les cliniques vétérinaires, dit-elle. Les animaux devraient avoir le droit de mourir dignement. » En mars, elle hébergeait 250 bêtes, 500 aujourd'hui.

L'année dernière, son refuge financé par des dons privés déménageait sur une terre à Saint-Simon-de-Bagot. Loyer : 1000 $ par mois, une somme déductible d'un montant de 80 000 $ demandé pour toute la propriété.

Mais voilà, Mme Gagnon estime que le chemin qui mène au refuge n'est pas carrossable lorsque le terrain est humide. Elle refuse de payer le loyer à partir de janvier. Cette fois, c'est la CPTAQ qui s'en mêle. La Commission estime que Mme Gagnon utilise un bâtiment à des fins autres qu'agricoles, ce qui est interdit en zone verte.

Pasionaria des bêtes délaissées, Louise Gagnon voudrait obtenir un délai supplémentaire pour loger son monde même si elle reconnaît à son propriétaire et à la Commission le droit de l'expulser. « Je cherche un endroit éloigné où la présence des animaux ne nuirait pas et n'indisposerait personne. »

Ébénisterie Yvon Basilières
GRANDE VENTE D'ENTREPÔT
(jusqu'à épuisement des stocks)
Rabais de 10 à 40%
sur meubles identifiés en démonstration

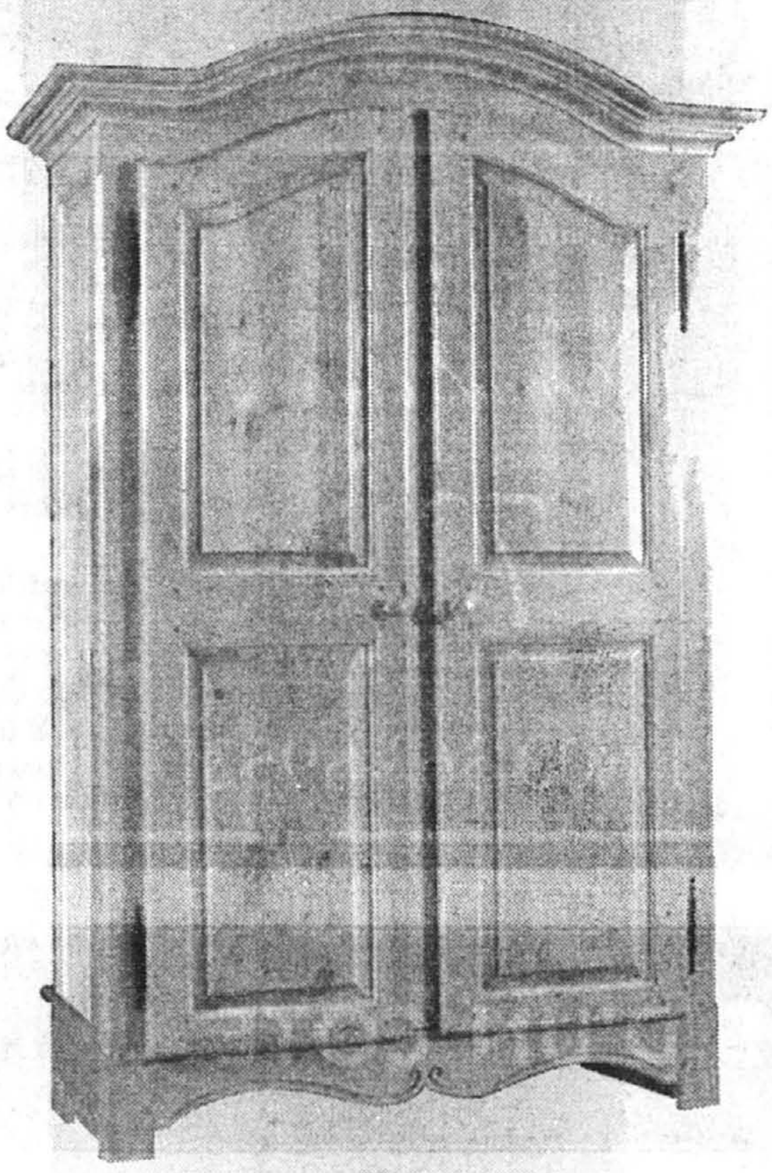

Mobilier de chambre, salle à manger, meubles audio-vidéo, tables, chaises, bahuts, etc.
Fabriqué à notre usine
37, boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose (Laval)
628-8323 Ouvert le dimanche de 11 h à 17 h

GROSSES RÉDUCTIONS!
EATON
MAGASINS de BELOEIL et CAVENDISH
TOUT LE STOCK EST
EN SOLDE
50% à 80% DE RABAIS
SUR LE PLUS BAS PRIX ÉTIQUETÉ
TOUT!
VENTES FINALES
EATON
BELOEIL LUNDI-MARDI-MERCREDI 10h-18h, JEUDI-VENDREDI 10h-21h, SAMEDI 9h-17h, DIMANCHE 10h-17h
CAVENDISH
LUNDI-MARDI 10h-18h
MERCREDI-JEUDI-VENDREDI
10h-21h, SAMEDI 9h-17h
DIMANCHE 10h-17h

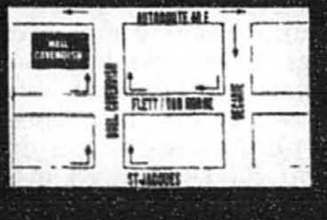

Nous acceptons les cartes Eaton, Visa, MasterCard et American Express. Désolés, aucun chèque.
Nous acceptons les chèques-cadeaux et les dollars-remise Eaton, mais toute autre offre Eaton ne s'applique pas. Détails en magasin.

C'EST PAS TOUS LES JOURS QU'UN CONCESSIONNAIRE VOUS OFFRE LE CHOIX!
Pour un temps limité, la Mazda 626 LX 1997 vous est offerte avec une de ces trois offres fracassantes :
CLIMATISEUR SANS FRAIS (INSTALLÉ PAR LE FABRICANT)
OU
CRÉDIT ÉQUIVALENT DE 1035$
OU
279$ par mois/location 24 mois LOCATION Passe-Partout MAZDA
Incluant entretien sans frais
L'ÉVÉNEMENT COMPLÈTEMENT ÉCLATÉ MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec
mazda
EMPORTE-MOI

Modèles 626 LX seulement. Le crédit de 1 035 $ est déductible du PDSF. L'offre de location de la 626 LX 1997 est pour le modèle F4L577AA00. Acompte de 1 900 $, premier mois et dépôt de 350 $ exigés. Transport et préparation de 795 $, immatriculation, assurances et taxes en sus. 20 000 km par an, frais de 8 ¢ le km additionnel. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant. *Certaines restrictions s'appliquent à l'offre d'entretien. Renseignez-vous au préalable chez votre concessionnaire participant.

PHOTO PASCALE SIMARD, *La Presse*

Obsèques de Gaston Mandeville

Les obsèques du chanteur Gaston Mandeville, qui a succombé lundi au cancer des os qui le minait depuis le printemps 1996, ont eu lieu hier à la chapelle du cimetière Mont-Royal. La cérémonie, très intime, s'est déroulée en présence de la conjointe du chanteur, Linda Lauzier, de ses trois filles et de quelques artistes. On aperçoit ci-dessus l'imprésario et ami de Gaston Mandeville, Robert Trépanier, en train de réconforter la chanteuse Francine Raymond qui, en fin de cérémonie, a rendu un témoignage touchant à propos du disparu.

Gazoduc en Estrie : le BAPE remettra son rapport en octobre

PIERRE GINGRAS

C'est le 9 octobre, au plus tard, que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement devra faire ses recommandations au gouvernement sur le projet de construction du gazoduc de Lachenaie à East Hereford, dans l'Estrie.

D'une longueur de 213 kilomètres, le circuit comprendra une station de compression à Lachenaie et deux stations de mesurage, à Waterloo et à East Hereford, à la frontière du New Hampshire, en plus d'une station de refroidissement qui sera construite plus tard. Les travaux évalués à 267 millions permettront à la compagnie Trans Québec & Maritimes (TQM) d'acheminer le gaz de l'Ouest vers les États-Unis. TQM a été obligée d'en arriver à cette solution parce que le bail de location du gazoduc actuel vient à échéance le 1er novembre 1998. Le propriétaire veut maintenant utiliser lui-même les installations, a indiqué Bruno St-Laurent, directeur de l'ingénierie chez TQM.

Les travaux doivent commencer au printemps 1998, une fois que l'Office national de l'énergie aura donné son aval et que la compagnie se sera pliée aux exigences du gouvernement du Québec en matière environnementale.

Le ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, a utilisé le pouvoir que lui donne la loi pour avancer les audiences publiques d'une quinzaine de jours afin d'éviter que la première partie se déroule au milieu des vacances estivales, a indiqué un porte-parole du BAPE.

Destinée avant tout à présenter le projet, la première session a commencé lundi à Pointe-aux-Trembles pour se poursuivre hier et ce soir à Granby. Les rencontres se tiendront à Magog la semaine prochaine pour prendre fin à East Hereford les 2 et 3 juillet. Mais c'est à la session commençant le 28 juillet à Montréal, lors de la présentation des mémoires du public, que le véritable débat sur le projet débutera.

Par exemple, à la suite de la rencontre de cette semaine, la Société des amis du parc régional de la Pointe-aux-Prairies réclamera que la partie du gazoduc traversant le parc soit entièrement enfouie par forage directionnel. Cette technique, plus coûteuse que l'enfouissement traditionnel, permet d'installer un tuyau sans avoir à creuser en surface, ce qui minimise les dommages à l'environnement.

Or, environ 20 % des travaux dans le parc se dérouleront en surface, ce qui amènera TQM à verser environ 800 000 $ à la CUM en guise de compensation pour avoir altéré le paysage. Mais selon le président de la Société, Paul Mayer, tout cet argent devrait être versé au fonds consolidé de la CUM ou servira à améliorer les infrastructures d'un autre parc régional. « C'est un non-sens, fait-il valoir. Cet argent devrait servir entièrement à la Pointe-aux-Prairies. Mais comme ce ne sera pas le cas, autant exiger de la compagnie de réduire au maximum des dégâts, quitte à réduire d'autant les compensations. »

La reprise du débat aura lieu le 28 juillet, au centre communautaire Roussin, à Pointe-aux-Trembles.

Avis • • •
Tous nos clients
Le mardi 24 juin 1997, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, nos bureaux seront fermés toute la journée.
LES PETITES ANNONCES La Presse
2518991

Invitation
Messe de la Saint-Jean
présidée par
M. le cardinal Jean-Claude Turcotte
Archevêque de Montréal
le mardi 24 juin à 10 h
à l'église Saint-Jean-Baptiste
4237, avenue Henri-Julien
(angle rue Rachel)
La «Messe pour les Paroisses» de Jean Le Buis sera exécutée par un choeur de 100 voix dirigé par Jean-Pierre Guindon.
2519118-M

CENTRE DE VACANCES
DAVIGNON
BROMONT/ESTRIE
Pour le plaisir!
Situé à flanc de montagne sur les berges d'un lac paisible, DAVIGNON dispose d'unités d'hébergement qui allient confort et hospitalité. Les repas y sont servis sous le signe de l'abondance et de la variété et notre service d'animation déborde d'imagination avec de nouvelles activités qui sauront vous plaire.
Formule Club
Incluant : hébergement, repas, équipement et activités
À partir de 70 $ Par personne Par nuit Occ. double
Prix spéciaux pour enfants
Autres forfaits également disponibles
1 800 363-8952
À seulement 45 minutes de Montréal
319, chemin du Lac Gale
Bromont J2L 2S5

DES RABAIS D'UN CÔTÉ...
JUSQU'À
5
DE RA
HORS TERRE 50% DE RABAIS¹
CREUSÉES 25% DE RABAIS¹
JUSQU'À 25% DE RABAIS sur articles gonflables et jouets sélectionnés²
Aucune mise de côté. Quantités limitées. Toutes les réductions s'appliquent uniquement au prix régulier. ¹Promotion "Payez en 96" applicable sur piscines hors terre, piscines creusées, spas et solariums, achat minimum requis de 2 000 $, intérêts reportés.
Ces offres ne peuvent être jumelées à d'autres offres précédentes ou en cours.
Trévi LE N° 1 DE LA PISCINE
1 Modèle Lotus (pouvant avoir de légères imperfections). Équipement et installation en sus.
2 Modèle rectangulaire 12' x 24', installation comprise.
3 Modèles sélectionnés. L'inventaire peut varier selon le magasin.
4 Modèle Mercury. Livraison en sus.
5 Modèles sélectionnés, max. 12' de profondeur, 3 ou 4 saisons.
Les photos ne représentent pas nécessairement les produits décrits.
HEURES D'OUVERTURE LUNDI AU VENDREDI : 9 H - 21 H SAMEDI : 9 H - 17 H DIMANCHE : 10 H - 17 H
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3827, boul. St-Jean - 620-8740
POINTE-AUX-TREMBLES 11800, rue Sherbrooke Est - 640-4500
BOUCHERVILLE 1235, rue Ampère - 449-2411
LAVAL 515, boul. Curé-Labelle (angle Dagenais) - 622-9801
1780, boul. des Laurentides (angle St-Martin) - 629-6863
BROSSARD 6633 A, boul. Taschereau - 676-8787
CHÂTEAUGUAY 115, boul. St-Jean-Baptiste - 698-2210
TROIS-RIVIÈRES OUEST 4445, boul. Royal - (819) 373-5757
NEPEAN (ONTARIO) 1871, route Merivale - (613) 727-0111
NOUVEAU ! ST-ANTOINE (MIRABEL) 16641, BOUL. CURÉ-LABELLE - (514) 435-6046 / 438-1134

Régie des rentes du Québec

VOUS DÉMÉNAGEZ ?

N'oubliez pas d'informer la Régie des rentes de votre nouvelle adresse même si vous utilisez le dépôt direct.

Voici comment faire ...

Prestations du Régime de rentes du Québec

Si vous déménagez et que vous recevez une rente du Régime de rentes du Québec, vous devez aviser directement la Régie de votre changement d'adresse.

Vous pouvez nous écrire : **OU** Vous pouvez nous téléphoner sans frais :

Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9

- pour la région de Québec : 643-5185
- pour la région de Montréal : 873-2433
- ailleurs au Québec : 1 800 463-5185

Allocations d'aide aux familles du Québec

Si vous déménagez et que vous recevez soit :

- l'allocation familiale
- l'allocation pour jeune enfant
- l'allocation à la naissance
- l'allocation pour enfant handicapé

Vous devez communiquer votre nouvelle adresse au Service de la prestation fiscale pour enfants de Revenu Canada, qui informera la Régie des rentes des changements que vous lui aurez signalés.

(514) 496-4558 (région de Montréal) **OU** 1 800 959-2285 (ailleurs au Québec)

Ces renseignements serviront à vous contacter avant l'entrée en vigueur de la nouvelle allocation familiale prévue pour le 1er septembre 1997.

Dépôt direct

Si vous changez de compte ou d'établissement financier, vous devez remplir une nouvelle formule d'inscription au dépôt direct. Veuillez attendre d'avoir eu un premier versement à votre nouveau compte avant de fermer l'ancien.

La formule d'inscription est offerte dans les établissements financiers, les bureaux de Communication-Québec et les centres de service à la clientèle de la Régie des rentes.

2516640

Québec

Achetez directement et épargnez !

• *Brown Jordan* • *Osier* • *Fer forgé* • *Lits en fer* • *Meubles de patio*

Exprimez votre personnalité.
Nos décorateurs vous aideront
à dessiner vos meubles et les feront
fabriquer comme vous le voulez.
Ne ratez pas cette occasion d'économiser.
Achetez directement du fabricant et économisez.
Vous le dessinez et nous le fabriquons.

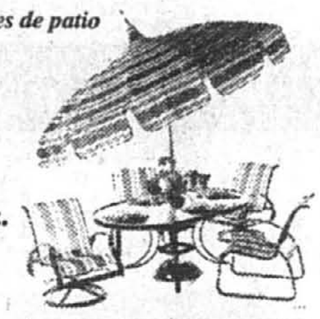

LA COMPAGNIE HAUSER — MEUBLES MAISON JARDIN

HAUSER

Fabricant de meubles de qualité depuis plus de 40 ans

Nouveau magasin à Montréal:
4830, boul. Saint-Jean
(Plaza Saint-Jean - Pierrefonds) **620-1310**

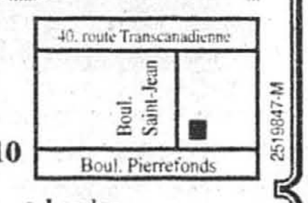

2516047-M

• Toronto • Ottawa • Burlington • Waterloo • London

Amende de 1000 $ pour un plancher inadéquat

RAYMOND GERVAIS

La boulangerie et pâtisserie Samos, 4379, boulevard Saint-Laurent à Montréal, a été condamnée hier à une amende totale de 1000 $ après avoir reconnu sa culpabilité à une accusation de ne pas avoir eu, à deux reprises, un plancher représentant une surface dure, imperméable, lavable, lisse et sans fissure.

Les infractions reprochées remontent au 17 juillet et au 12 décembre derniers. La situation est désormais corrigée.

Lorsque les inspecteurs du service de l'Environnement de la Communauté urbaine de Montréal se sont présentés à la pâtisserie, le plancher à l'entrée de l'entrepôt était brisé, troué et spongieux. Le plancher s'enfonçait au passage des gens. La situation était la même face aux toilettes, près de la table servant à la préparation des aliments. Dans la section arrière de l'entrepôt, les fonctionnaires ont noté qu'il manquait plusieurs tuiles sur le plancher.

Par ailleurs, la charcuterie **Les Aliments PEK**, 11 687, 6e Avenue, à Montréal, a été condamnée récemment à une amende de 500 $ après avoir été reconnue coupable d'avoir exploité un commerce dans des conditions insalubres et d'avoir eu des excréments de rongeurs. Les deux infractions ont été commises le 24 octobre 1994. Lorsque les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation se sont présentés au commerce, l'aire de préparation ainsi que les équipements servant à la préparation des aliments étaient sales.

En Estrie, le restaurant **Le Villageois d'Orford**, 2355, chemin du Parc à Orford, s'est vu imposer une amende de 500 $ après avoir été reconnu coupable d'avoir exploité un établissement d'alimentation où se fait la préparation d'aliments en vue de la vente au détail sans être détenteur d'un permis en vigueur. L'infraction reprochée remonte au 15 juillet 1996.

Un distributeur en gros de fruits et légumes frais, **Délices de la Forêt**, 321, rue Bromont à Beloeil, a écopé une amende de 500 $ pour avoir fait une fausse indication sur un emballage concernant la quantité du produit à l'intérieur. L'infraction a été constatée le 27 mars 1996 au magasin Tau, 6845, boulevard Taschereau à Brossard.

À Saint-Charles-Borromée, le restaurant **La Belle Province**, 10, rue de la Visitation, a été condamné à une amende de 500 $ pour avoir, en date du 13 mars dernier, conservé des produits altérables à la chaleur sans les maintenir constamment à une température égale ou inférieur à 4 degrés.

Finalement, le restaurant **Bergerac**, 293, boulevard l'Ange-Gardien à L'Assomption a écopé une amende de 250 $ pour avoir permis à ses employés de travailler à la préparation des aliments sans porter une résille. L'infraction remonte au 13 mars 1997.

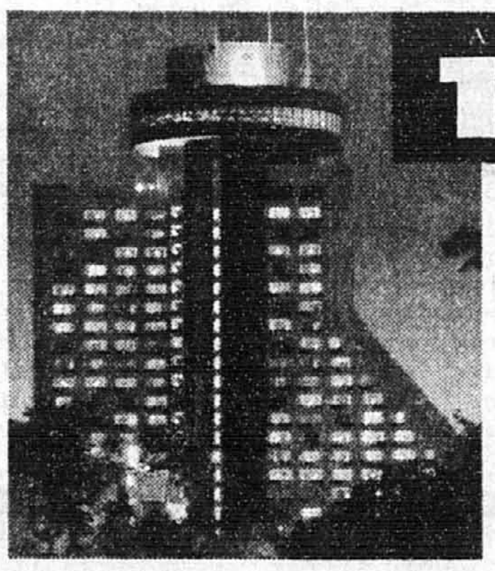

A PARTIR DE **119$***

DÉPÊCHEZ-VOUS DE RELAXER

NOTRE OFFRE PRÉ-SAISON NE DURE QUE 10 JOURS

Du 20 au 30 juin, Loews Le Concorde vous fait toute une offre: tous les plaisirs de l'été à prix printanier ! Profitez des beaux jours et de la proximité d'une multitude d'attraits touristiques pour relaxer : patins à roues alignées sur la magnifique piste des Plaines d'Abraham, balade dans le Vieux-Québec... Nous vous offrons même une paire de billets pour l'exposition sur «la Bande Dessinée Québécoise» au Musée du Québec et 25 % de réduction aux occupants de la chambre lors d'un souper à L'Astral.

Mais avant de relaxer, dépêchez-vous de réserver !

** par chambre, par nuit en occupation double*

LOEWS LE CONCORDE

2516560

1225, PLACE MONTCALM, QUÉBEC G1R 4W6. RÉSERVATIONS : 1 800 463-5256

...ET ENCORE PLUS DE L'AUTRE!

0 %

BAIS

PAYEZ EN 98* !

JUSQU'À **50%** DE RABAIS sur les coussins et toiles de parasol* des mobiliers Hartman

TRÉVICLOR 2 X 15 kg
98$ PRIME jeu de ballon panier

TRÉVITAB Rondelle de chlore 2 x 8 kg
86$ PRIME 2 sachets de Trévichoc

HTH DURATION 18 kg
77$

1600 drapeaux à corriger à la main

STÉPHANIE MORIN

Une photographie de *La Presse* a fait ressortir une erreur grammaticale qui apparaît sur des fanions de l'opération Drapeau rouge de l'éco-quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Le slogan se lisait : « Oups ! Sentez cet odeur ! » alors que le mot « odeur », qui est féminin, aurait dû ici être précédé de « cette ».

Ces fanions doivent être utilisés dans une vaste opération de sensibilisation à la pollution canine. Ils serviront à marquer dans les parcs du quartier les endroits souillés par les excréments de chiens.

Nancy Boileau et Hélène Boucher, coordonnatrices de l'organisme responsable du projet, ont reçu une dizaine d'appels, dont celui de la Ville de Montréal, les avisant de l'erreur.

Mme Boileau a indiqué que, pour remédier à la situation, les bénévoles de l'éco-quartier « vont sortir leurs feutres et corriger à la main » les quelque 1600 drapeaux mal orthographiés.

SAMEDI 21 DE 12 H À 23 H • DIMANCHE 22 JUIN 1997 DE 12 H À 23 H
BASSIN BONSECOURS, VIEUX-PORT DE MONTRÉAL

AUJOURD'HUI ET DEMAIN DERNIÈRE CHANCE DE DÉGUSTER

MONDIAL DE LA BIÈRE

en collaboration avec la SAQ Bières

LA ROUTE DU MONDIAL DE LA BIERE
L'art d'augmenter ses connaissances en visitant la «Cité des brasseurs» et être éligible au tirage d'un certificat de 150$ à un des 5 restaurants participants.

CONFÉRENCES ET ATELIERS
TOUS LES JOURS AU BISTRO SAQ BIÈRES

SPECTACLES
SAMEDI 21
21h00 : Latino : «Nueva sensacion»
DIMANCHE 22
15h30 : Folklore : «Tradi-Sori»

SOUPER FEUX D'ARTIFICE
Samedi 21 à 20 h : Le Buffet Hollandais
À la salle de réception, située sur la terrasse du Pavillon Bonsecours.

LES RECETTES DU CHEF
TOUS LES JOURS : gastronomie à la bière avec le chef Ronald Marcotte.

• POOL PUB BLACK LABEL •

• RESTAURANT À LA BIÈRE • PAVILLON DU SCOTCH • TERRASSE AUX CIGARES • ANIMATION MÉDIÉVALE • • BOUTIQUE •

Montréal. La Presse 722-9640 CITÉ MicroBoutique LE VIEUX-PORT DE MONTRÉAL 2491961

ADMISSION GÉNÉRALE : 7$ • PLUS DE 200 BIÈRES À DÉGUSTER • DÉGUSTATIONS DE 2 À 5 COUPONS (0,60 $ CHAQUE COUPON)

Saumon du Pacifique : rupture des négociations avec les États-Unis

Presse Canadienne
RICHMOND, Colombie-Britannique

Les négociations entre le Canada et les États-Unis sur le partage du saumon du Pacifique ont été rompues, hier, et rien n'indiquait à quel moment elles pourraient reprendre, si jamais elles reprennent.

« C'est simplement parce que les Américains ne veulent pas parvenir à une entente », a déclaré Basil Ambers, un autochtone membre de la délégation canadienne.

Ces trois derniers jours, les négociateurs se sont entretenus du Traité sur le saumon du Pacifique, mais selon certaines sources, les discussions ont peu à peu tourné sur ce qu'il adviendrait du processus.

Les discussions sont bloquées sur la question du coho et du sockeye de la rivière Fraser.

Le Canada a entrepris les négociations en mauvaise position face aux États-Unis, ceux-ci souhaitant une réduction des prises de coho. Ottawa avait déjà fait savoir qu'il accéderait à une telle requête en raison de la faiblesse critique de la population de coho.

Pour sa part, le Canada souhaite que les Américains réduisent leurs prises de sockeye dans la rivière Fraser. Les États-Unis projettent de pêcher quelque 20 % des stocks de cette variété de saumon, Ottawa réclamant toutefois que cette proportion atteigne 16 %.

Les négociateurs n'ont même pas eu l'occasion d'évoquer les plaintes du Canada relativement à la surpêche en Alaska. C'est pourtant sur cette question que bloquaient les discussions auparavant.

L'Ontario hésite à associer bière et sexe

Presse Canadienne
TORONTO

La commission ontarienne des permis d'alcool retarde la diffusion d'une publicité de bière dans laquelle on voit deux femmes en train de s'embrasser, estimant que cette réclame établit un lien entre la bière et le succès sur le plan sexuel.

Dans la nouvelle publicité de la Dry de Molson, un jeune homme regarde une femme installée à un bar. Il lui fait servir une bière, qu'elle accepte, et il se déplace vers elle.

Au même moment, une autre femme prend place à côté de la première et donne à celle-ci un baiser passionné. L'homme retourne alors à sa place et fait également servir une bière à la seconde femme. Les trois échangent ensuite des regards complices.

« Il s'agit de l'une de ces publicités très artistiques et ouvertes à toute interprétation », a indiqué Diana Rose, porte-parole de Molson.

La commission estime pour sa part que le message n'est que trop facile à saisir : la bière permet de faire des conquêtes. Elle refuse donc pour le moment d'approuver la diffusion du clip.

Chez Molson, on s'applique en ce moment à préparer une version finale de la publicité. « Aucune décision n'a encore été prise. Des publicités sont retenues tout le temps », a déclaré Mme Rose.

Cette réclame, qui ne serait diffusée qu'en Ontario, marque un retour aux publicités faisant l'éloge d'un certain style de vie, montrant des gens faisant connaissance dans des bars.

DU 17 JUIN AU 28 SEPTEMBRE 1997

L'ARCHITECTURE DU RÉCONFORT
Les parcs thématiques de DISNEY

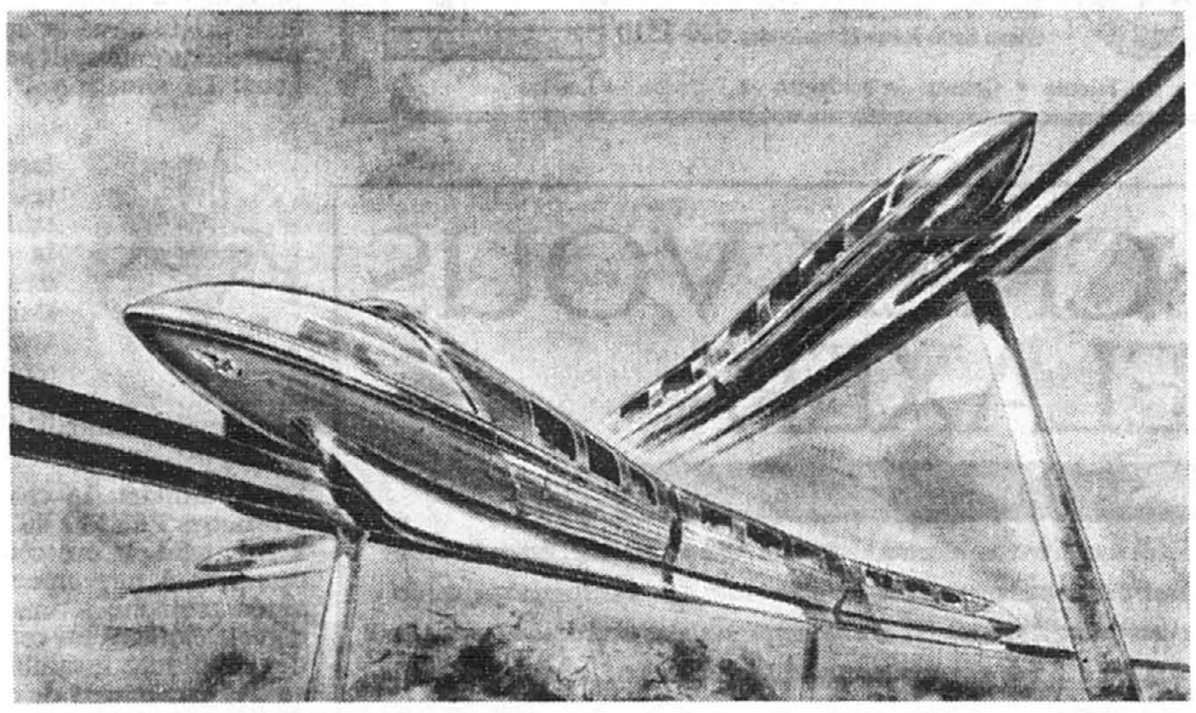

John Hench, *Monorails, Tomorrowland, Disneyland, Anaheim, Californie*, 1959. Aquarelle sur carton, retouchée à l'acrylique en 1994, 54,5 x 87,2 cm. Walt Disney Imagineering Collection © Disney

En complément de l'exposition : conférences, films, visites et ateliers pour les jeunes et les familles. 514 939.7026

CCA
Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture 1920, rue Baile, Montréal

Le CCA remercie : Walt Disney Imagineering, Walt Disney Attractions et The Walt Disney Company
Dayton Hudson Foundation La fondation de la famille J.W. McConnell Graham Foundation for Advanced Studies in the Fine Arts
BANQUE ROYALE Bell TELEGLOBE LIBERTÉ Wrebbit... Omni

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

ENCAN PUBLIC

Les Encanteurs Wemek ont reçu le mandat de vendre à l'encan une des plus belles collections de tapis persans et orientaux authentiques faits à la main, dans toutes les teintes et toutes les dimensions, en soie, laine, soie et laine...

- Isfahan - Kashan - Qum - Gabeh
- Gashgay - Nain - Bidjar - Heriz
- Bakhtiari - Tabriz - Kerman - Etc.

L'acheteur ne paie ni TPS ni la commission d'encan de 10 %.

DES CENTAINES DE TAPIS PERSANS

Dimanche 22 juin 1997
L'encan débute à 14 h
L'inspection débute à 13 h et se poursuit pendant l'encan. Des rafraichissements seront servis.

Amenez votre famille et vos amis à cet encan exceptionnel. Ne ratez pas l'occasion !

ENCANTEUR LIQUIDATEUR WEMEK

6900, boul. Décarie
(entre Jean-Talon et Van Horne)
Stationnement gratuit
Renseignements : 731-8339

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC

Le choix de
Michael Schumacher

Omega, mon choix -

OMEGA
Le signe de l'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978
2020 de la Montagne, Montréal, (514) 845-4651

loto-québec — résultats

laMini

Tirage du: 97-06-20

NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
548327	50 000$	54832 ■	1 000$
■ 48327	5 000$	5483 ■	100$
■ 8327	250$	548 ■	10$
■ 327	25$		
■ 27	5$		

LOTS BONIS

1 lot de 24 000 $ (nº non décomposable) 425A012

24 lots bonis de 2 400 $ (numéros non décomposables)

109A710 313A616 518A016 131B635 491B231
116A842 396A272 548A981 180B413 569B003
223A847 415A108 564A700 324B658 616B731
245A396 445A813 682A522 332B589 644B972
284A235 464A937 687A214 429B611

240 lots bonis de 240 $ (numéros non décomposables)

100A198	298A509	471A457	133B006	298B277	505B432
101A560	308A720	495A116	133B112	302B336	507B407
105A985	310A859	506A262	133B694	306B398	521B602
113A051	319A724	506A810	137B412	311B587	524B681
113A226	321A893	513A987	137B913	317B062	526B728
121A757	322A835	522A021	142B160	322B474	531B630
123A683	329A012	523A824	145B697	324B873	532B473
125A243	338A564	526A832	155B977	325B511	535B015
130A192	339A346	536A798	161B776	330B228	543B857
131A224	341A808	545A641	167B382	341B277	544B645
135A912	343A473	545A791	172B126	347B419	545B460
147A773	348A527	545A988	172B126	352B760	558B250
149A658	351A677	548A345	183B443	356B299	561B620
163A268	353A678	549A194	208B063	384B056	569B711
176A910	361A022	561A585	209B638	390B932	574B730
181A608	362A804	586A595	210B170	395B991	588B793
199A245	363A067	588A485	215B992	398B642	590B462
200A844	373A162	589A127	218B303	400B106	590B822
206A302	378A246	601A099	223B144	405B685	608B099
207A226	399A021	608A088	224B060	409B151	608B695
211A715	400A912	608A660	226B135	415B019	620B124
213A074	405A190	615A058	228B437	419B007	623B202
215A298	409A021	615A889	228B494	420B131	623B423
218A522	418A192	619A780	230B224	420B937	626B563
218A768	425A049	622A124	230B484	422B722	640B498
229A833	425A841	622A784	244B186	431B397	648B440
231A785	427A235	625A722	245B959	443B127	651B679
239A299	428A655	641A212	246B999	444B995	655B029
250A841	429A802	658A390	253B883	452B602	663B343
261A387	431A440	665A012	255B482	458B166	667B094
263A188	437A300	670A782	267B234	465B135	674B320
264A254	437A780	673A878	269B146	469B054	680B784
264A931	441A328	674A216	271B893	469B645	682B286
265A280	446A804	676A743	275B880	482B064	684B294
267A519	450A629	686A897	277B005	488B868	688B599
269A531	452A323	106B976	277B875	490B806	690B234
285A625	453A792	108B153	283B170	494B837	691B820
285A657	456A607	112B617	286B970	496B924	692B327
295A871	459A015	120B940	288B262	499B632	696B372
297A305	459A490	131B391	288B456	503B102	699B162

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

265 autres lots bonis le vendredi 27 juin 1997

Ravisseur d'enfant de Gatineau arrêté à New York

Presse Canadienne
GATINEAU

Un Gatinois de 39 ans a été arrêté vers 22h, jeudi, à l'aéroport John F. Kennedy de New York. L'homme avait prévu s'envoler pour Le Caire, en Égypte, avec sa fillette de deux ans qu'il avait enlevée en après-midi.

Le suspect, d'origine égyptienne, assumait la garde de son enfant pendant que sa conjointe était au travail. Au retour de la mère, à 16h30, il n'y avait personne au domicile familial de la rue de Morency, à Gatineau. Le père avait disparu avec l'enfant, emportant avec lui leurs vêtements, leurs passeports et les cartes de crédit du couple.

Dès lors, la description du véhicule de la famille et de ses deux occupants a été distribuée à tous les corps policiers de la province. Les autorités des aéroports de Dorval, Mirabel, Ottawa et Toronto ont également été alertées. C'est lors d'une vérification auprès des douanes américaines que les policiers de Gatineau ont su que l'homme avait pris un avion de Boston vers New York vers 16h.

À New York, on apprenait que le suspect avait acheté un billet ouvert pour Le Caire. Libre de partir quand bon lui semblerait, il a choisi l'avion qui décollait vers l'Égypte le soir même, à 23h. Une description physique de l'homme a suffi aux policiers de New York pour procéder à l'arrestation de l'individu dès qu'il a mis les pieds à l'aéroport JFK.

Le suspect est détenu à New York. Le Canada devra formuler une demande d'extradition pour l'accuser d'enlèvement d'enfant. L'enfant, quant à elle, devrait être rendue à sa mère dès demain.

L'homme, qui aurait effectué des études en médecine, n'aurait pu se trouver d'emploi au Canada. Il possédait le statut d'immigrant reçu. Sa femme, également d'origine égyptienne, est citoyenne canadienne depuis une vingtaine d'années.

Le colonel Vanier est repêché vivant dans le canal Rideau

Presse Canadienne
OTTAWA

Le colonel Reno Vanier, qui était porté disparu depuis le 9 juin, a été retrouvé vivant hier après-midi.

Au moment où il a été repêché des eaux du canal Rideau, il était cependant dans un état sérieux, inconscient et souffrant d'hypothermie. Il a été immédiatement conduit à l'hôpital.

Le Dr Debra O'Keefe, qui a soigné le colonel Vanier à son arrivée à l'Hôpital Civic d'Ottawa, a déclaré qu'il était difficile de dire depuis combien de temps celui-ci se trouvait dans les eaux du canal Rideau. Elle a précisé qu'il devrait passer au moins une autre journée à l'unité des soins intensifs.

« Il n'est pas encore sorti du bois, mais je suis satisfaite des progrès réalisés, a dit le Dr O'Keefe. Son élocution s'est améliorée. Il bouge ses membres. D'un point de vue neurologique, c'est bon signe. »

Les policiers d'Ottawa-Carleton avaient entrepris des fouilles dans le canal Rideau à l'aide de plongeurs dans l'espoir de repêcher le corps du militaire, qui avait l'habitude de faire son jogging sur les rives du canal.

Le colonel Vanier avait notamment dirigé le contingent canadien des casques bleus en Haïti.

Il savait qu'il faisait l'objet d'une enquête interne de la Défense nationale, ce qui pouvait laisser planer un doute sur son intégrité. Le ministère de la Défense a même émis un mandat d'arrêt contre le colonel.

Lui qui devait entreprendre un nouveau travail au quartier général de la Défense nationale à Ottawa le 9 juin, ne s'était jamais présenté à son bureau. Ses effets personnels ont pourtant été trouvés dans son appartement du centre-ville et personne n'avait eu de ses nouvelles depuis.

Le sergent Mike Seed de la police d'Ottawa, chargé de l'enquête sur la disparition du colonel Vanier, n'a pu s'entretenir que brièvement avec celui-ci, hier.

« Je lui ai demandé comment il avait pu se retrouver à l'eau et il m'a dit qu'il s'y était jeté lui-même », a déclaré le sergent Seed, précisant qu'après quelques questions, le colonel Vanier lui avait demandé de le laisser seul.

« Ce qu'il dit n'a pas beaucoup de sens. Il marmonne et est incohérent. C'est une affaire très étrange », a ajouté le sergent Seed.

Le colonel Vanier a été aperçu vers 14 h alors qu'il flottait sur les eaux du canal Rideau par deux pêcheurs, employés du quotidien *Ottawa Sun*.

« Je pensais qu'il s'agissait d'un billot, a raconté l'un des pêcheurs, Gord Cooke. Puis j'ai cru qu'il s'agissait d'un cadavre, jusqu'à ce qu'il lève la tête et nous regarde.

« Il avait l'air en très piteux état. Je lui ai demandé s'il avait besoin d'aide. Il n'a pas vraiment répondu mais continuait de nous faire signe de nous éloigner », a-t-il ajouté.

Seulement 99 $ à l'installation et 19,95 $ par mois par la suite.* Soyez moins accueillant avec un système de sécurité First Alert professionnel®.

- un système résidentiel très sophistiqué, à un prix des plus abordables;
- le système le plus vendu aux États-Unis;
- relié à un central ULC, 24 heures sur 24;
- fabriqué par la plus grande et la plus réputée entreprise de systèmes de sécurité au monde;
- d'une très grande simplicité d'utilisation;
- distribué en exclusivité au Québec par Vidéotron Télésurveillance MC;
- installé par une équipe d'experts;
- offrant une protection familiale de base (protection contre les incendies également offerte).

Pour vous procurer un système de sécurité First Alert Professionnel ou pour vous renseigner, appelez sans attendre Vidéotron Télésurveillance au (514) Alert 911 (253-7891)

*Certaines conditions s'appliquent.

First Alert SYSTÈMES DE SÉCURITÉ PROFESSIONNELS POUR LA MAISON

(514) ALERT 911
(253-7891)

Vidéotron MC TÉLÉSURVEILLANCE
AGENT AUTORISÉ FIRST ALERT PROFESSIONNEL

La sécurité enfin à la portée de tous!

Sortez la VIA, nous allons en vacances!

Avec le train, on est en vacances en partant !

Superrabais d'été pour aînés*, confort de VIA 1 et congé de volant ! C'est génial ! Oubliez les tracas de la route. Laissez-nous vous conduire et vous combler. Avec VIA, vous êtes en vacances au maximum. Ça commence dès que le train part.

Pensez-y...
- pas de file d'attente;
- de l'assistance pour les bagages;
- vous profitez pleinement de la présence de vos proches voyageant avec vous;
- vous voyez du pays de près dans de grandes fenêtres panoramiques;
- vous voyagez confortablement dans de grands sièges inclinables;
- vous êtes bien servi, dans une ambiance de tout repos;
- vous savourez d'excellents repas de trois services avec boissons offertes à titre gracieux et choix de vin;
- le train vous emmène en ville, près de tout ce qui fait des vacances réussies : hôtels, sites historiques, festivals, musées, spectacles, etc.

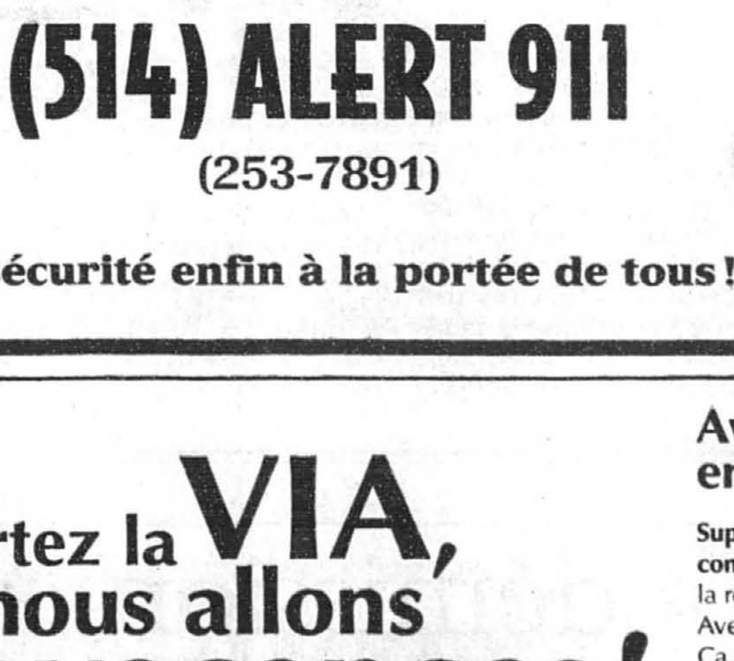

25 % DE RÉDUCTION EN CLASSE VIA 1 !*		
De Montréal à :	Toronto	97 $*
	Québec	59 $*

* *Tarif aller simple en classe VIA 1, après rabais des aînés de 25 %. Taxes en sus. Réservation 5 jours à l'avance, nombre de places limité. Des conditions s'appliquent.*

Cet été, redécouvrez le Canada en train !
VIA MD

Programme de récompense VIA PRÉFÉRENCE MC
Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

De nombreux forfaits sont offerts. Renseignez-vous !
Passez à une billetterie de VIA Rail MC ou appelez votre agent de voyages.
Vous pouvez aussi utiliser VIA Resernet à http://www.viarail.ca
Réservez dès aujourd'hui !

MC VIA Rail et VIA Préférence sont des marques de commerce de VIA Rail Canada Inc.
MD VIA et le logo VIA sont des marques déposées de VIA Rail Canada Inc.

2510566

Monde

L'EXPRESS INTERNATIONAL

SOMALIE

Médecin tué

■ Un membre de l'organisation Médecins Sans Frontières (MSF), Ricardo Marquès, a été assassiné hier matin à l'hôpital de Baïdoa en Somalie « alors qu'il effectuait son travail », a annoncé MSF dans un communiqué reçu à Paris. Les circonstances du meurtre du médecin d'origine portugaise, âgé de 35 ans, ne sont pas encore connues. Marquès avait rejoint MSF en mai pour une mission qui devait se terminer dans quelques semaines. Les sept autres personnes de l'équipe médicale présente à l'hôpital ont été évacuées vers la capitale kényane Nairobi. MSF n'exclut pas de mettre un terme à sa mission à Baïdoa (centre de la Somalie) si cet acte s'avérait être « dirigé contre l'organisation », a-t-on appris auprès de l'organisation à Paris.

d'après AFP

CAMBODGE

Pol Pot : sort incertain

■ Pour la deuxième fois cette semaine, la radio clandestine des Khmers rouges a annoncé hier que Pol Pot avait été fait prisonnier par ses anciennes troupes, qui l'encerclaient depuis une semaine dans le nord du pays, près de la frontière thaïlandaise. Selon ces informations, qui n'ont pu être vérifiées, l'ancien chef des Khmers rouges aurait été capturé jeudi. « Dans la nuit du 19 juin 1997, l'armée nationale (khmère rouge) a capturé Pol Pot », a simplement annoncé la radio. De Phnom Penh, il était impossible de savoir qui contrôlait cet émetteur. Preuve de la confusion qui règne dans la capitale, ces informations ont été jugées peu crédibles par les partisans du second Premier ministre Hun Sen, qui se livre à une lutte acharnée avec le camp royaliste pour le contrôle du pays.

Pol Pot

d'après AFP

CENTRAFRIQUE

Violence à Bangui

■ Des combats ont éclaté hier dans la capitale de la République centrafricaine entre les anciens mutins et les soldats de la force multinationale, faisant un mort et quatre blessés parmi le contingent sénégalais, a-t-on appris de source médicale. Les incidents ont commencé lorsque les mutins ont bombardé et tiré au mortier sur les positions tenues par les soldats sénégalais sur la ligne de démarcation entre les soldats mutins et les forces loyales au président Ange-Félix Patassé. La riposte des soldats sénégalais a mis en fuite les mutins. Un soldat sénégalais a été blessé d'une balle au bras gauche. Mais il a perdu trop de sang avant son hospitalisation et il est mort.

d'après AP

FRANCE

Pour une Cour pénale internationale

■ Le Commissaire européen chargé de l'action humanitaire Emma Bonino, l'ancien chef de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, et l'ancien président du Conseil constitutionnel français, Robert Badinter, ont lancé hier à Paris un appel à la mobilisation pour instituer une Cour pénale internationale. Baptisé (« Pas de paix sans justice »), l'appel a été lancé à l'issue d'une conférence de deux jours au Sénat, en présence de personnalités politiques, de diplomates et de hauts fonctionnaires. Les participants ont demandé aux membres de l'ONU de faire « tout ce qui est en leur pouvoir pour que les personnes poursuivies pour crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie et au Rwanda soient arrêtées et jugées ». Selon eux, « les compétences de la cour devraient se concentrer sur trois crimes reconnus par la communauté internationale, crime contre l'humanité, crime de guerre et génocide ».

d'après AFP

Le président turc écarte les islamistes et appelle une coalition laïque au pouvoir

Agence France-Presse
ANKARA

Le président turc, Suleyman Demirel, a nommé hier premier ministre le leader de l'opposition, Mesut Yilmaz, à qui il donne ainsi sa chance de rassembler une coalition laïque excluant les islamistes de son prédécesseur Necmettin Erbakan.

Le chef de l'État a donc mis en échec, au moins provisoirement, les plans d'Erbakan et de sa partenaire conservatrice Tansu Ciller. En échangeant leurs postes, ceux-ci voulaient poursuivre sous la direction de Mme Ciller une coalition sortante rejetée par toute la Turquie institutionnelle dont les forces armées.

Mais selon les analystes, la partie n'est pas terminée, la tâche de Yilmaz s'annonçant difficile pour rassembler assez de députés pour obtenir la confiance du parlement.

Erbakan a immédiatement dénoncé le choix de Yilmaz, le qualifiant de « contraire à la démocratie ».

Échange raté

Chef du parti de la Prospérité (Refah), premier parti à l'assemblée avec 158 sièges sur 550, Erbakan avait démissionné mercredi et demandé au chef de l'État de le remplacer par Tansu Ciller, chef du Parti de la juste Voie (DYP, droite), troisième parti en nombre de sièges avec 116 élus.

Suleyman Demirel

Ils bénéficiaient du soutien parlementaire d'une petite formation de l'extrême droite religieuse, le Parti de la Grande Union (BBP) de Muhsin Yazicioglu, qui dispose de huit députés, et promettaient de mener le pays à des élections anticipées pour clarifier la situation politique.

Leur avantage était de bénéficier sur le papier, avec 282 députés, de la majorité absolue à l'assemblée qui est de 276 sièges. La confiance envers un gouvernement s'obtient avec la majorité absolue des députés participant au vote.

Mais ils avaient deux handicaps majeurs. D'une part l'usage veut que le chef de l'État charge de former un gouvernement les chefs des partis en ordre décroissant de leur nombre de sièges au parlement. Erbakan se désistant, il était normal que Demirel désigne Yilmaz, dont l'Anap est en deuxième position avec 129 élus, devant Ciller.

D'autre part, l'armée était peu susceptible de se satisfaire d'une reconduction de la coalition Erbakan-Ciller avec simple permutation des postes, sans qu'aucune autre solution ne soit tentée.

Le gouvernement était totalement paralysé depuis plusieurs semaines car soumis à une intense pression des militaires, déterminés à le faire tomber. Ceux-ci, gardiens farouches des institutions laïques de la république, ont accusé le Refah de « soutenir le fondamentalisme islamique » et d'« inciter le peuple à s'opposer à l'Etat laïc ».

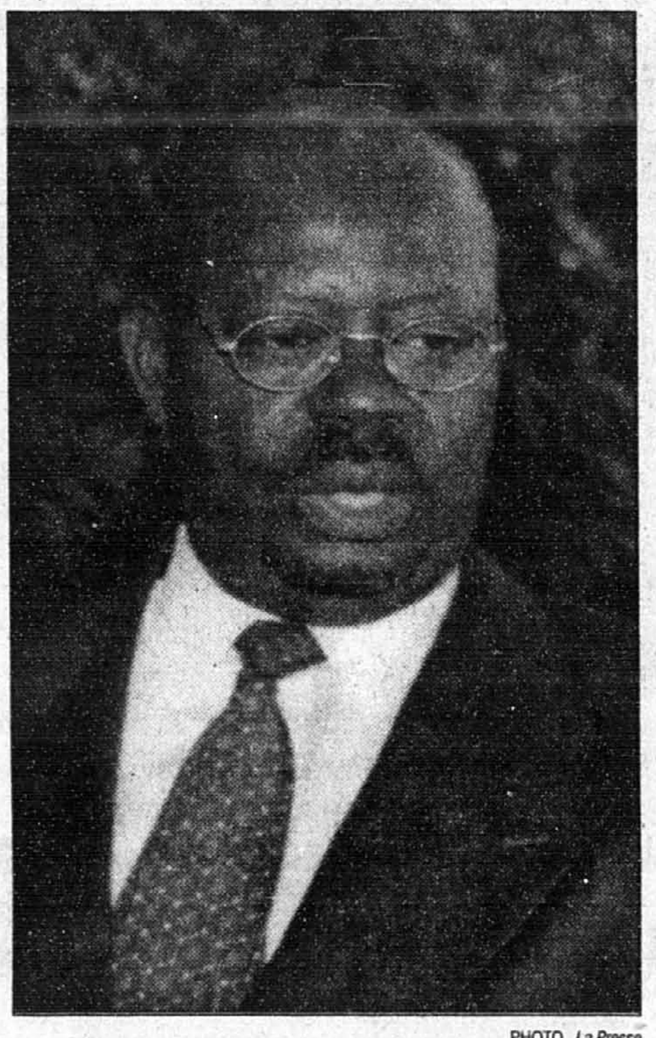

PHOTO *La Presse*

Le maire de Libreville et leader de l'opposition gabonaise Paul Mba Abessole

L'ONU invitée à organiser les prochaines élections au Gabon pour bloquer la fraude

GILLES PAQUIN

Le maire de Libreville et leader de l'opposition gabonaise Paul Mba Abessole a demandé hier aux Nations unies d'organiser les prochaines élections dans ce pays afin d'assurer la tenue d'un scrutin libre et démocratique.

De passage à Longueuil à l'occasion du 10e Forum international des affaires, Mba Abessole a affirmé au cours d'un entretien avec *La Presse* « qu'il n'y aura pas d'élections au Gabon l'an prochain sans la présence de l'ONU ».

Selon lui, les forces de l'opposition prendront tous les moyens nécessaires pour empêcher la tenue d'une nouvelle mascarade électorale comme celle qui a reporté le président Omar Bongo au pouvoir en 1993.

Devenu président en 1967, Bongo a dirigé seul pendant 23 ans avant de céder aux pressions internationales et finalement ouvrir le pays au multipartisme en 1989. C'est à ce moment que Mba Abessole est rentré chez lui après un exil de 13 ans en France.

Candidat à la présidence sous la bannière du Rassemblement national des bûcherons (RNB) en 1993, Mba Abessole livre un combat inégal contre Bongo qui est déclaré élu par son ministre de l'Intérieur peu après la fermeture des bureaux de scrutin.

Les observateurs étrangers qui surveillent l'élection présidentielle disent alors que l'exercice a été « chaotique et ouvert à la fraude » pendant que l'opposition accuse Bongo de s'être livré à un coup d'État électoral.

Élu maire de Libreville en janvier dernier, Mba Abessole fait maintenant le grand ménage à l'hôtel de ville où il dit avoir trouvé des centaines de fonctionnaires « fantômes » nommés par le parti présidentiel, le PDG. « Ces gens-là ne venaient que chercher leur chèque à la fin du mois », dit-il.

La caisse de la ville était à sec et l'équipement avait disparu, dit-il. La police a récupéré 12 camions et beaucoup d'autres choses chez des particuliers mais il manque de tout pour fournir les services aux citoyens. La mairie a demandé aux gens de participer à des corvées pour nettoyer les rues et enlever les ordures, il y a encore beaucoup à faire, dit Mba Abessol.

C'est dans l'espoir de trouver des investisseurs qu'il est venu au Québec et c'est pour livrer son message à l'ONU qu'il se rendra ensuite à New York. Il est déjà allé à Washington et à Paris et compte poursuivre sa campagne aussi longtemps que nécessaire.

Pour lui, il n'est pas question de laisser Omar Bongo organiser d'autres élections. Le régime est corrompu et a déjà démontré qu'il en était incapable, de conclure le maire. Selon lui il est clair que le pays en a assez de ce président qui confond les intérêts de l'État et les siens.

Felipe Gonzalez quitte le Parti socialiste espagnol

PASCAL REYNARD
de l'Agence France-Presse, MADRID

L'ancien président du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez a provoqué un coup de théâtre hier à l'ouverture du 34e Congrès du Parti socialiste ouvrier (PSOE) en annonçant sa décision de jeter l'éponge après 23 ans passés à la tête de cette formation.

« Je ne serai pas candidat au poste de secrétaire général » : par ces quelques mots, Gonzalez, prototype de la longévité politique, a jeté la plus totale confusion au sein du millier de délégués socialistes devant élire dimanche une nouvelle direction. La classe politique dans son ensemble se montrait très prudente à l'heure d'analyser la situation, certains à droite n'hésitant pas à parler de « fausse sortie » du leader socialiste.

Felipe Gonzales

L'incertitude a été nourrie par « Felipe » lui-même qui a affirmé qu'il restait « disponible pour continuer de travailler » pour le parti comme le souhaiteront les militants, semblant laisser la porte ouverte à un éventuel « retour » sur la scène politique.

Gonzalez, 55 ans, a justifié sa décision à la fois par la nécessité pour le PSOE d'« ouvrir une nouvelle étape », et par l'usure du pouvoir. Il dirige les socialistes depuis le Congrès de Suresnes (France) en octobre 1974 (sous Franco. *NDLR*) et a été président du gouvernement durant près de 14 ans (entre 1982 et 1996).

Pour « gagner les prochaines élections » prévues en 2000, le PSOE, qui a perdu les législatives de mars 1996 au profit des conservateurs du Parti populaire (PP), a besoin d'« ouvrir une étape nouvelle d'idées et de projets », a expliqué Gonzalez. Cette « rénovation » passe notamment par un rajeunissement au sein de la direction du PSOE, a ajouté celui qui s'était récemment autoqualifié de « dinosaure » au sein du parti.

Peu après lui, le vice-secrétaire général du PSOE, Alfonso Guerra, a laissé entendre qu'il ne se présenterait également pas au poste de numéro 2. L'annonce de Gonzalez « signifie qu'une génération qui a dirigé le parti pendant de nombreuses années va passer le relais à une autre », a expliqué Guerra.

Le retrait de Gonzalez a d'autant plus surpris que les choix du 34e Congrès paraissaient déjà faits avant même son ouverture.

Cette grande messe socialiste devait déboucher, indiquait-on encore jeudi dans les rangs socialistes, sur le départ de la direction de Guerra qui dirige un courant incarnant le socialisme traditionnel et radical, et sur une prise de contrôle quasiment totale du Comité exécutif (organe dirigeant du parti) par le courant rénovateur — ou « félipiste » — emmené par Gonzalez.

L'annonce-surprise de M. Gonzalez « ouvre absolument toutes les possibilités », mais constitue un problème pour le PSOE car il sera difficile de trouver un successeur avec autant de charisme, a affirmé Enrique Mugica, ex-ministre socialiste et proche de l'actuel numéro un.

HAÏTI / *Repères*

La démission du premier ministre

JACQUELIN TÉLÉMAQUE
collaboration spéciale
PORT-AU-PRINCE

La démission du premier ministre Rosny Smarth ouvre la voie à une crise politique majeure en Haïti. Mais l'élément principal de cette crise est l'incapacité du président René Préval à assumer pleinement ses fonctions de chef de l'État. Selon des sources dignes de foi, l'actuel président évolue à l'ombre de l'ancien président de qui il dépend pour toute décision importante.

La dernière rencontre entre les dirigeants de l'organisation politique lavalas (OPL) et le président René Préval a laissé les dirigeants de l'OPL plutôt dégoûtés. Le mot utilisé pour caracériser l'attitude du président Préval est celui de « gélatineux ». Cette rencontre s'est déroulée fort tard dans la nuit du dimanche 8 juin. À l'issue de cette rencontre, les dirigeants de l'OPL se sont rendus compte que le président Préval ne voulait pas aborder les problèmes de fond que posait le choix d'un nouveau premier ministre. Ils expliquent ce comportement par le fait que celui qui est véritablement derrière l'actuel président est l'ancien président Jean-Bertrand Aristide.

Haïti est probablement le pays où le cumul des pouvoirs atteint un degré jamais vu dans l'histoire récente : un ancien président peut jouer le rôle de président en exercice sans en avoir le titre tout en occupant l'espace de l'opposition. Les sources interrogées indiquent que le pouvoir n'est pas exercé depuis le palais national mais ailleurs. Et l'actuel président se comporte comme un président de doublure.

Des « consultations » sont actuellement en cours pour le choix du nouveau premier ministre. Cette semaine, le président Préval a rencontré le secteur privé, puis les maires. Tout cela dans le but de chercher un consensus pour le choix du nouveau premier ministre dont le profil a été dressé. Selon le président cet homme doit faire preuve de leadership, avoir les qualités pour négocier avec les institutions financières internationales et bénéficier de l'appui de la population en ce qui touche la politique économique. Or la constitution est claire en ce qui regarde la procédure à suivre pour le choix du premier ministre.

Celui-ci doit être issu du parti politique majoritaire ou alors le président choisit son premier ministre en consultation avec les présidents des deux chambres lorsqu'il n'y a pas majorité. Dans le cas d'Haïti, cela revient à dire qu'une élection n'est même pas nécessaire puisque les partis de l'opposition ont le loisir en tout cas de renverser le premier ministre même lorsqu'il existe un groupe majoritaire.

La complication vient aussi du fait que la bataille au sein du mouvement lavalas n'a jamais atteint un tel degré de déchirement au sein même de groupes politiques qui se sont alliés sur une base d'affinité. Le mouvement ouvrier paysan (MOP), le parti louvri baryè (PLB) et l'organisation politique lavalas (OPL) ont mis fin à leur alliance électorale moins d'un an après l'élection qui a porté René Préval au pouvoir.

Ce profil dressé par René Préval a déjà fait fuir deux candidats potentiels : Érick Pierre, fonctionnaire de la Banque interaméricaine de développement (BID), qui aurait trouvé que le poste de premier ministre dans les conditions actuelles est un panier de crabes, tandis qu'un autre pressenti, Gérald Mathurin, actuel ministre de l'agriculture n'est pas intéressé. Le seul intéressé par le poste est le ministre des Finances, Fred Joseph, plus proche de Tabarre. Mais il est sûrement top tôt pour déterminer qui sera le prochain premier ministre. Le jeu actuellement est trop opaque, car les forces lancées dans la balance ne sont pas nécessairement celles que'on retrouvera en phase finale. Et c'est là que le jeu se complique car il est clair pour touy le monde en Haïti que René Préval n'exerce pas le pouvoir réel. en Haïti.

Le manque d'eau ralentit Manic 5

Presse Canadienne
BAIE-COMEAU

Le complexe hydroélectrique Manic 5 ne produit à peu près plus depuis six semaines, les réserves d'eau étant à leur plus bas niveau depuis très longtemps.

En ralentissant la production à son strict minimum, la société d'État cherche à emmagasiner dans son réservoir l'eau qui n'atteint plus les niveaux d'il y a 20 ans.

La situation est d'autant plus inquiétante que depuis qu'elle a baissé ses réserves en 1981 pour réparer une fissure dans le barrage, Hydro n'a jamais pu relever le niveau de son réservoir à ce qu'il était dans les années 1970.

Cette année, en dépit des deux mètres gagnés au cours des dernières semaines, il manque encore trois mètres pour atteindre le niveau de 1996.

La neige abondante du dernier hiver ne s'est pas traduite pour la société d'État en des gains pour son réservoir. Ce serait le sol qui aurait absorbé l'eau de fonte parce que la terre n'était pas gelée.

Les dirigeants de la société d'État se refusent à tout commentaire, fidèles à la politique qu'ils ont adoptée au début du mois concernant l'hydraulicité.

Hydro-Québec considère, dans le contexte de la déréglementation, qu'il s'agit désormais de renseignements stratégiques qui pourraient influencer en sa défaveur le prix de l'énergie et du stockage.

Les centrales de Manic 5 et de Manic 5 PA ont une puissance combinée de 2,5 millions de kilowatts. Les 12 turbines sont alimentées à partir de l'immense réservoir de Manicouagan, une nappe d'eau de 215 km de longueur.

Depuis la mi-mai, quelques génératrices fonctionnent sporadiquement pour répondre à la demande, mais Hydro tente de limiter l'activité à son minimum dans l'espoir d'économiser l'eau.

Au début du printemps, la situation avait pris des proportions alarmantes, le réservoir se retrouvant à 1,5 mètre plus bas que le niveau jamais atteint. L'entrée d'eau pose alors des problèmes, notamment avec la formation d'immenses tourbillons creux qui « explosent » littéralement dans les conduits vers les turbines, risquant ainsi d'endommager les systèmes.

Les autres complexes de Hydro-Québec sont donc sollicités pour répondre à la demande qui ira en s'accroissant au cours des prochaines semaines au fur et à mesure que les Américains mettront en marche leurs systèmes de climatisation.

Les autres centrales de la Manicouagan ne vivent pas le même phénomène que Manic 5. Des rivières tributaires ont permis d'obtenir des emmagasinages à peu près normaux.

CFGL 105.7 fm
PRÉSENTE LE CONCOURS
«Rendez-vous romantique à Bruxelles»
DU 20 JUIN AU 11 JUILLET 1997

À gagner

- Un séjour d'une semaine à BRUXELLES (avion, hôtel et petits-déjeuners).
- 500 $ d'argent de poche
- et la chance d'assister au concert que donnera HELMUT LOTTI sur le lac des Jardins du Château Bouchout à Bruxelles, le 9 août prochain.

Une collaboration de COEUR de lion
distributeur de son nouvel album "HELMUT LOTTI goes CLASSIC", présentement en vente.

Tirage le 11 juillet 1997
Valeur du prix : 3 000 $

Écoutez CFGL pour connaître tous les détails de participation.

Une offre ra frais chissante

Obtenez votre passe de saison pour la plage des Îles sur l'île Notre-Dame pour seulement 15$

en collaboration avec La Presse

Cette offre est valide du 20 juin au 1er juillet 1997

Plage des Îles
7 jours sur 7, tout l'été
Parc des Îles de Montréal

Découpez ce bon rabais
Présentez ce coupon à la billetterie de la plage des Îles sur l'île Notre-Dame du 20 juin au 1er juillet 1997 durant les heures d'ouverture (10 h à 16 h), pour obtenir votre passe de saison (12 ans et plus) 1997 au prix de 15 $* au lieu de 25 $.

La Presse

Ce rabais est valide du 20 juin au 1er juillet 1997. Limite d'un coupon par personne. Non monnayable. Ne peut être combiné à aucune autre offre promotionnelle. *Taxes incluses. code 905

Sortons la VIA, et allons en vacances !

Les enfants voyagent gratuitement !**

Cet été, redécouvrez le Canada en train !
VIA MD

Programme de récompense VIA PRÉFÉRENCE MC
Inscrivez-vous dès aujourd'hui.

De nombreux forfaits sont offerts. Renseignez-vous ! Passez à une billetterie de VIA Rail* ou appelez votre agent de voyages. Vous pouvez aussi utiliser VIA Resernet à http://www.viarail.ca Réservez dès aujourd'hui !

Avec le train, on est en vacances en partant !

Les enfants voyagent gratuitement**, vous profitez de nos superrabais d'été et vous avez congé de volant. C'est génial ! Oubliez les heures interminables de conduite, les embouteillages et autres tracas de la route. Avec VIA, vous êtes en vacances au maximum. Ça commence dès que le train part.

Pensez-y...
- vous profitez pleinement de la présence de vos proches voyageant avec vous;
- vous voyez du pays de près dans de grandes fenêtres panoramiques;
- vous voyagez confortablement dans de grands sièges inclinables;
- vous êtes bien servi, dans une ambiance de tout repos;
- le train vous emmène en ville, près de tout ce qui fait des vacances réussies : hôtels, sites historiques, festivals, parcs d'attractions, spectacles, etc;
- trousse *Sac-à-plaisirs* gratuite pour amuser les enfants durant le voyage.

PROFITEZ DES SUPERRABAIS D'ÉTÉ POUR LA FAMILLE ! JUSQU'À 40 % DE RÉDUCTION EN CLASSE ÉCONOMIQUE*

De Montréal à :		
	Toronto	52 $*
	Québec	27 $*

* *Tarif adulte pour un aller simple en classe économique, après rabais de 40 %. Taxes en sus. Réservation 5 jours à l'avance, nombre de places limité.*
** *Un enfant (12 ans ou moins) par adulte. D'autres conditions s'appliquent.*

MC VIA Rail et VIA Préférence sont des marques de commerce de VIA Rail Canada Inc.
MD VIA et le logo VIA sont des marques déposées de VIA Rail Canada Inc.

Deux policiers devront dédommager un motard fugitif qu'ils ont tamponné

YVES BOISVERT

Dans la soirée du 13 octobre 1995, les agents Francis Roy et Alain Gravel, de la SQ de Nicolet, ont suivi de peine et de misère une moto de 1000 cc sur plus de 50 km.

Le bolide faisait des pointes de 200 km/h dans des zones de 80. Aussi, quand les policiers rejoignent finalement la moto de Christian Lemay, dans l'entrée d'un concessionnaire de motocyclettes de Victoriaville, leur patience est à bout : ils oublient de freiner et emboutissent la moto.

Lemay, un jeune motard de 20 ans pas du tout Hells Angel, a fait un petit vol plané jusque sur le capot de la voiture de police, sans se blesser. Sa Yamaha, elle, a été amochée pour 2452,16 $.

Le jeune homme n'était pas assuré pour les dommages matériels causés à son véhicule et il a poursuivi les deux agents et le procureur général aux petites créances pour se faire dédommager.

Dans un jugement rendu à Trois-Rivières ce printemps, la juge Nicole Mallette, de la Cour du Québec, lui donne raison.

Les policiers ont dit à la juge que Lemay avait fait un demi-tour pour leur échapper, et que les dommages ont été causés par Lemay, qui aurait encore une fois tenté de repartir quand ils sont arrivés près de lui après la course de 52 km.

Lemay a convaincu le tribunal que les policiers n'ont jamais actionné leurs gyrophares et qu'il n'a jamais su qu'il était poursuivi : il s'est laissé emporter par l'ivresse de la vitesse...

Le témoignage de Lemay était en partie corroboré par son ami, qui a vu la collision de près. La juge estime que même si le terrain était accidenté, plein de sable et d'embûches (ce qui expliquerait l'accident, disent les policiers), ils ont commis une faute et doivent dédommager Lemay.

La contravention pour excès de vitesse collée à Lemay a été abandonnée par la poursuite après ce jugement...

La Couronne suggère 45 week-ends, le juge inflige deux ans et demi

YVES BOISVERT

Le juge Claude Vaillancourt n'était pas de bonne humeur, l'autre jour, quand l'avocat de la Couronne a suggéré d'infliger un maigre 90 jours « discontinus » à un chauffard ivre récidiviste qui a rendu une enfant épileptique.

Le juge Vaillancourt, de la Cour du Québec, siège régulièrement dans la salle à gros volume des affaires criminelles du palais de justice de Montréal, où le ministère public et les avocats de la défense viennent faire entériner les accords qu'ils ont conclus.

Mais ce n'est pas parce que les avocats se sont entendus sur un *deal* que le juge doit fermer les yeux. Et cette semaine, le juge Vaillancourt a senti la pression monter quand on a tenté de lui faire mettre son imprimatur sur un règlement à rabais du dossier John Gibbard.

Gibbard, 30 ans, demeure à Richmond, en Ontario, mais se rend souvent dans la région de Montréal. Le 22 octobre 1994, alors que son alcoolémie est de 190 (la limite étant de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang), il renverse avec sa voiture un homme en fauteuil roulant (qui ne subit pas de blessures sérieuses). Il tente de prendre la fuite, mais la police le rattrape rapidement.

Le 26 juin, il se voit imposer 1500 $ d'amende pour délit de fuite et ivresse au volant. Son permis est suspendu pour un an.

Mais il a eu le temps de faire d'autres victimes avant d'être condamné. Le 21 octobre 1995, alors qu'il roule à environ 130 km/h sur l'autoroute 40 dans la région de Montréal, il heurte la voiture d'une femme qui roule avec sa fillette. L'enfant subit un traumatisme et un enfoncement crâniens et souffre depuis d'épilepsie. L'alcoolémie de Gibbard dépasse encore une fois du double la limite permise et, encore une fois, il fuit les lieux de l'accident — et se fait arrêter aussitôt.

Notons que cet accident s'est produit alors qu'il est en liberté provisoire dans la première affaire et qu'il doit respecter plusieurs conditions strictes.

Qu'à cela ne tienne, le ministère public (Me Pierre Barbeau) accepte que l'homme s'avoue coupable en échange d'une suggestion de 90 jours « discontinus » d'emprisonnement, c'est-à-dire 45 week-ends de prison.

Le juge Vaillancourt s'est dit « stupéfait » de cette suggestion et a frotté les oreilles de Me Barbeau, mercredi, se donnant deux jours pour y penser. Hier, malgré un rapport psychologique qui démontre que Gibbard a cessé de conduire et veut entreprendre une thérapie, le juge a dit que son crime mérite deux ans et demi de prison. Comme Gibbard est détenu depuis le mois de mars (après s'être avoué coupable), le juge lui a infligé deux ans de prison hier, en répétant que la suggestion du ministère public était inacceptable et banalisait la conduite irresponsable de Gibbard.